

ALGÉRIE-YÉMEN

ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE L'UNIFICATION DU YÉMEN :

Le Président Bouteflika félicite le Président Abd Rabbo Mansour Hadi

P. 24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Bensalah s'entretient à Ryadh avec le Président américain Donald Trump

P. 24

ALGÉRIE-KAZAKHSTAN

M. Sellaï reçoit l'envoyé spécial du Président kazakh

P. 24

ALGÉRIE-MALAISIE

M. Medelci reçoit le président du Sénat de Malaisie

P. 3

ALGÉRIE-UE

M. Messahel en visite de travail de deux jours à Bruxelles

M. Messahel s'entretient à Bruxelles avec le commissaire européen en charge de la Sécurité

P.p 15-24

PARLEMENT

La nouvelle APN tient sa 1^{re} séance plénière aujourd'hui

La législature débute le 15^e jour suivant la date de la proclamation des résultats des élections

La nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), issue des élections législatives du 4 mai et qui aura pour missions de poursuivre la mise en œuvre des dispositions découlant de la révision constitutionnelle de 2016 et promouvoir une économie davantage diversifiée, tiendra sa première séance plénière aujourd'hui, au titre de la 8^e législature. Le bureau provisoire chargé de l'organisation de la première séance de la Chambre basse du Parlement s'est réuni dimanche, sous la présidence du doyen des députés, Saïd Bouhedja, avec les coordonnateurs des listes ayant obtenu 10 sièges au minimum aux législatives. Les membres de la commission de validation de qualité de membre de l'APN ont été désignés au cours de cette même réunion. Conformément à l'article 130 de la Constitution, «la législature débute de plein droit le quinzième (15^e) jour suivant la date de proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel, sous la présidence du doyen d'âge de l'Assemblée populaire nationale, assisté des deux députés les plus jeunes».

P. 3



ARMÉE

2^e jour de visite de Gaïd Salah dans la 4^e Région militaire à Ouargla

P. 5



SÛRETÉ NATIONALE

«Intégration du citoyen pour faire face à la criminalité dans la société»

Le général-major M. Hamel DG de la Sûreté nationale souligne les missions des services de la Sûreté nationale

P. 4



SANTÉ

Chiropratique

Une discipline peu connue pour soigner le mal de dos

P.p 12-13

ALGÉRIE POSTE:

2 millions de demandes de cartes monétiques «Edahabia» enregistrés

P. 9

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E J - GR: B)

MC ALGER - CS SFAXIEN :

Une victoire, pour prendre la tête du groupe

P. 22

MDN

Un hélicoptère de sauvetage des forces navales s'écrase à Tipasa, décès des membres de son équipage

P. 4

COMMUNICATION

Grine : "Une amélioration globale a été enregistrée en matière de déontologie de la presse"

Une amélioration en matière du respect de l'éthique et de la déontologie a été "globalement" enregistrée depuis le lancement des cycles de formation en faveur des journalistes en 2014, a relevé dimanche à Alger le ministre de la Communication, Hamid Grine. "Grâce à une certaine prise de conscience des journalistes, je peux dire globalement

qu'il y a un léger mieux en matière de respect des règles déontologiques de la presse", a indiqué M. Grine lors d'une conférence sur "le droit à l'image: problème d'aujourd'hui et défis de demain", qui clôt pour cette saison (septembre-mai) le cycle de formations initié par le ministère, depuis juin 2014, en faveur des journalistes.



Horaires des prières

Mardi 26 chaabane 1438

Fajr	03:38
Dohr	12:45
Asr	16:35
Maghreb	19:59
Isha	21:38



DEMAIN À ANNABA

Célébration de la journée mondiale sans tabac



Sous le thème «Le tabagisme, une menace pour le développement», le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, célébrera demain mercredi 24 mai à partir de 8h30 au théâtre de Annaba, la Journée mondiale sans tabac.

PROMENADE DES SABLETTES

Lancement jeudi du programme FCE Solidaire

Dans le cadre de son programme FCE Solidaire, le Forum des chefs d'entreprise, procédera jeudi 25 mai à partir de 09h30, au niveau de la promenade des Sablettes (Mohammadia, Alger), au lancement de la troisième édition de son opération «Le couffin du Ramadhan».

FORUM D'ECHAÂB

Conférence sur les dangers de la cybercriminalité



Le Forum du quotidien Echaâb, abrite ce matin à partir de 11h, une conférence-débat sur «Les risques liés de la cybercriminalité sur la sécurité publique et les mécanismes de

lutte», animée par M. Djamel Benredjem directeur du Centre de prévention et de lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité (Gendarmerie nationale).

MÉDÉA

Portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale

Sous le thème «La sécurité, un acquis collectif, préservons-le», le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Médéa, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 25 mai, des journées portes ouvertes au Complexe sportif Imam-Lyes de Médéa.



KHENCHELA

Récupération de 13 pièces de monnaie antique

Les éléments de police judiciaire, relevant de la Sûreté de wilaya de Khenchela, ont arrêté un individu en possession de 13 pièces de monnaie antique lors de son interpellation à la cité Ben Boulaid, indique un communiqué de la cellule de communication de la DGSN. Des mesures judiciaires ont été prises à l'encontre du mis en cause, ajoute la même source.

CENTRE CULTUREL AGHA

Programme spécial enfants



A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des enfants, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 13h30

au niveau de l'Espace des activités culturelles Agha, un programme de divertissements spécial pour enfants.



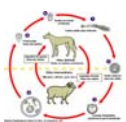
Météo

	Max	Min
Alger	26°	14°
Oran	25°	17°
Annaba	24°	16°
Béjaïa	26°	17°
Tamanrasset	35°	23°

SALLE AHMED BEY

Projection du film Ibn Badis

Le film «Ibn Badis», réalisé par le syrien Bassel El Khattib, sera projeté aujourd'hui à la salle Ahmed Bey de Constantine.

DU 4 AU 7 OCTOBRE À ALGER
27^e Congrès de l'association mondiale de l'échinococcose

La Société algérienne de l'échinococcose hydatique (SAEH), présidée par le Pr Karima Achour, organise du 4 au 7 octobre 2017 à Alger, le 27^e congrès de l'Association mondiale de l'échinococcose (WAE). D'éminents spécialistes de plus de 30 pays ainsi que ceux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la FAO seront présents à cette rencontre scientifique d'envergure mondiale. Les thèmes de ces journées porteront sur la prise en charge de l'échinococcose hydatique humaine et animale, et les soins associés dans la prise en charge de l'échinococcose : BPCO, fibrose, cancer du poulmon.

BÉJAÏA

Célébration de la Journée internationale de la biodiversité

La Direction de l'Environnement de la wilaya de Béjaïa, organise à la maison de la culture de la wilaya, un salon à l'occasion de la célébration des Journées internationales de la biodiversité et de l'environnement sous les thèmes «La biodiversité et le tourisme durable», «Des villes vertes, un plan pour la planète».

PROTECTION CIVILE

Mise en place du dispositif préventif et opérationnel des examens scolaires de fin d'année 2017

Dans le cadre du dispositif de prévention et de sécurisation des examens scolaires de fin d'année, les services techniques de prévention de la Direction générale de la protection civile, ont effectué des visites de sécurité au niveau de l'ensemble des établissements scolaires désignés pour abriter les examens scolaires précités. Le but de ces visites est de veiller à leur conformité aux normes de sécurité et de garantir, de la sorte, la protection des utilisateurs. En plus des visites de prévention visant la sécurisation de ces lieux, un dispositif spécial, composé de 38 697 agents d'intervention tout grade et fonction confondus et 1 914 ambulances et 1 092 engins d'incendie seront mis en place et dont le déploiement sera appelé à prendre en charge l'ensemble des préoccupations liées à la sécurité des élèves et du personnels d'encadrement.



LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Hommage au moudjahid Djelloul Malaïka

Les éditions ANEP, rendront hommage au moudjahid Djelloul Malaïka, lors d'une rencontre qui sera animée par son frère le journaliste Mohammed Malaïka, cet après-midi à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre.



FNAI

Journée de sensibilisation immobilière



En collaboration avec Lekiria.com, la Fédération nationale des agences immobilières, organise ce matin à partir de 9h au siège de la FNAI sis à Kouba (Alger), une journée de sensibilisation immobilière sous le thème «L'évaluation immobilière. Quelle différence entre le prix et la valeur?».

PARLEMENT

La nouvelle APN issue des législatives du 4 mai tient sa première séance plénière ce jour

La nouvelle Assemblée populaire nationale (APN), issue des élections législatives du 4 mai et qui aura pour missions de poursuivre la mise en œuvre des dispositions découlant de la révision constitutionnelle de 2016 et promouvoir une économie davantage diversifiée, tiendra sa première séance plénière hier, au titre de la 8ème législature.

Le bureau provisoire chargé de l'organisation de la première séance de la chambre basse du Parlement s'est réuni dimanche, sous la présidence du doyen des députés, Saïd Bouhedja, avec les coordonnateurs des listes ayant obtenu 10 sièges au minimum aux législatives.

Les membres de la commission de validation de qualité de membre de l'APN ont été désignés au cours de cette même réunion.

Conformément à l'article 130 de la Constitution, «la législature débute de plein droit le quinzième (15ème) jour suivant la date de proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel, sous la présidence du doyen d'âge de l'Assemblée populaire nationale, assisté des deux députés les plus jeunes».

Après l'élection de son bureau et la constitution de ses commissions, l'APN procédera à l'élection de son président pour la durée de la législature.

Les 462 députés, dont 121 femmes, qui siègeront au sein de l'Assemblée, représentent 35 partis politiques ou ont été élus en tant qu'indépendants.

Selon les résultats définitifs proclamés par le Conseil constitutionnel, le parti du Front de libération nationale (FLN) a obtenu le plus grand nombre de sièges, soit 161, alors que le Rassemblement national démocratique (RND) dispose de 100 sièges.

Ces deux formations, qui soutiennent le programme et les réformes du président de la République, totalisent à eux deux 261 députés, c'est-à-dire la majorité absolue, et devraient donc constituer l'ossature du futur exécutif.

Au cours de la précédente législature (2012-2017), ces deux formations ont assuré au gouvernement, dont la plupart des membres en étaient issus, une stabilité qui a permis l'adoption de ses projets de loi et une collaboration entre les pouvoirs exécutif et législatif.

Le secrétaire général du parti du FLN, Djamel Ould Abbas, a affirmé que l'alliance avec le RND était «toujours de mise». D'autres formations



pourraient rejoindre l'alliance FLN-RND, à l'instar de Tadjamou Amel El Djazair (TAJ, 20 sièges), le Mouvement populaire algérien (MPA, 13 sièges) ou l'Alliance nationale républicaine (ANR, 6 sièges).

L'alliance du courant islamiste constituée du Mouvement de la société de la paix et du Front du changement (MSP-FC) a remporté 34 sièges. Le Conseil consultatif national (Majliss Echoura) du MSP a décidé vendredi de ne pas participer au prochain gouvernement.

L'Union Ennahda-Adala-Bina a obtenu 15 sièges, le Front El Moustakbal et le Front des Forces socialistes (FFS) 14 sièges chacun, le Parti des travailleurs (PT, 11 sièges) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD, 9 sièges).

Le FLN a indiqué dimanche qu'il proposait le député Saïd Bouhedja, tête de liste dans la wilaya de Skikda et qui a assumé plusieurs responsabilités au sein du parti, à la présidence de l'APN. Cette proposition a reçu aussitôt le soutien du RND, dont les nouveaux députés s'étaient réunis dimanche sous la présidence du secrétaire général, Ahmed Ouyahia.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé depuis quelques jours des consultations pour la formation du prochain gouvernement. Le secrétaire général du parti du FLN a indiqué avoir été reçu par M. Sellal, à l'instar d'autres hommes politiques, et déclaré qu'il accueillait favorablement l'élargissement du gouvernement à d'autres partis, «à condition qu'ils s'engagent à appli-

quer le programme du président de la République». Le président de TAJ, Amar Ghoul, a, pour sa part, formulé le vœu de voir son parti jouer «un rôle important dans le Parlement et au sein du gouvernement».

L'ANR a, lui aussi, réitéré son soutien au programme du président de la République, estimant que la concrétisation des réformes induites par la nouvelle Constitution requièrent «la participation de tout un chacun et un engagement nationaux».

La secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, a exprimé, quant à elle, la disposition de sa formation politique à «ouvrir des discussions avec les partis politiques patriotiques, indépendamment de leurs orientations idéologiques et politiques, pour dégager ensemble les moyens de faire face aux dangers qui guettent le pays».

Mme Hanoune a qualifié de «très positives» la décision du MSP de ne pas participer au prochain gouvernement, interprétant cette prise de position comme une «défense du multipartisme». Il est à rappeler que les droits de l'opposition ont été consacrés dans les dispositions de la Constitution révisée en 2016.

Elle jouit, notamment, des droits de participation «effective» au contrôle de l'action gouvernementale, de représentation appropriée dans les organes des deux chambres du Parlement (APN et Conseil de la Nation), de saisine du Conseil constitutionnel au sujet des lois votées par le Parlement, ainsi que de participation à la diplomatie parlementaire.

LE GROUPE PARLEMENTAIRE DU PARTI TAJ :

Ghoul : « Une force de proposition constructive au sein de l'APN »

Le président du parti Tadjamou Amel El Jazair (TAJ), Amar Ghoul, a affirmé hier à Alger que le groupe parlementaire de son parti sera «une force de proposition constructive» au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN), et œuvrera à transmettre fidèlement les préoccupations des citoyens, exprimant le disponibilité de sa formation à travailler avec toute tendance politique en faveur de l'intérêt du pays. «Le groupe parlementaire du parti TAJ sera une force de proposition constructive et la voix du citoyen au sein de l'APN», a déclaré M. Ghoul lors d'une réunion avec les députés du parti à la veille de l'installation de l'Assemblée issue des législatives du 4 mai, ajoutant que le parti «honorerait tous les engagements pris devant les citoyens lors de la précédente campagne électorale». Il a qualifié, dans ce contexte, les résultats obtenus par son parti qui participait pour la première fois aux législatives (20 sièges) d'«honorable» estimant qu'ils constituent «un bon départ» pour son parti.

La parti TAJ «est prêt» à travailler avec toutes les forces politiques du pays en faveur de l'intérêt suprême de la patrie notamment en cette «difficile» conjoncture que traverse le pays à tous les plans, a ajouté M. Ghoul, soulignant que les députés de TAJ œuvreront avec l'ensemble de ses partenaires au sein de la chambre basse pour présenter «des lois et des alternatives aux problèmes posés». A cette occasion, M. Ghoul a mis en avant le «soutien du parti TAJ» à la candidature du député du parti FLN, Saïd Bouhadja pour la présidence de l'APN.

ALGÉRIE - MALAISIE

M. Medelci reçoit le président du Sénat de Malaisie

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a reçu lundi à Alger le Président du Sénat de Malaisie, Dato Sri Sa. Vigneswaran, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du Conseil constitutionnel. Les deux parties «ont abordé l'expérience des deux pays dans le domaine judiciaire en général et le contrôle constitutionnel en particulier, soulignant la nécessité de renforcer les relations bilatérales dans ce domaine au mieux des intérêts des deux pays», précise la même source. L'entretien s'est déroulé en présence de l'ambassadeur de Malaisie à Alger.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

M. Boudiaf participe à Genève aux travaux du Conseil des ministres de la Santé arabes

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a participé, en marge des travaux de la 70ème assemblée mondiale de la santé, aux travaux de la 48ème session du Conseil des ministres de la Santé arabes qui s'est tenue lundi à Genève avant l'ouverture des travaux de la 70ème session de l'Assemblée mondiale de la santé, indique un communiqué du ministère. Dans son intervention, M. Boudiaf a tenu, en ce qui concerne le point de l'ordre du jour relatif à la situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est et dans le Golan occupé, à souligner «l'importance pour le Groupe arabe de demeurer uni dans le maintien de l'appui au projet de décision qui rappelle l'urgence de résoudre cette situation sanitaire afin de préserver les droits fondamentaux liés à la santé de ces populations», souligne la même source. Il a, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie arabe de lutte contre le sida, partagé les progrès réalisés en Algérie et souligné la contribution du pays travers la création du centre arabe de recherche et de coopération sur le sida. Le ministre a également fait part des efforts de l'Algérie en matière de production locale de médicaments, illustrés, récemment, par la production d'un médicament efficace contre l'hépatite C à bas prix. Par ailleurs et en marge de cet événement, M. Boudiaf a eu une rencontre avec le directeur régional de la région de la Méditerranée orientale de l'OMS, M. Mahmoud Fekri, avec lequel il a eu des échanges sur les questions clés en santé de la région arabe.

APS

APN :

La législature débute le 15^e jour suivant la date de la proclamation des résultats des élections

La 8ème législature de l'Assemblée populaire nationale (APN), issue des élections législatives du 4 mai, débute demain mardi, 15ème jour suivant la date de la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel, comme prévu par la Constitution.

En effet, selon l'article 130 de la Constitution «la législature débute de plein droit le quinzième (15ème) jour suivant la date de proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel, sous la présidence du doyen d'âge de l'Assemblée populaire nationale, assisté des deux députés les plus jeunes».

La chambre basse procède, par la suite, selon le même article «à l'élection de son bureau et à la constitution de ses com-

missions. Les dispositions ci-dessus sont applicables au Conseil de la nation», précisant dans son article 131 que le président de l'APN est «élu pour la durée de la législature», alors que le président du Conseil de la nation est élu après chaque renouvellement partiel de la composition du Conseil.

La Constitution souligne également, dans son article 132, que l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement, ainsi que leurs relations fonctionnelles avec le Gouvernement, sont fixés par une loi organique, alors que leur budget est, quant à lui, déterminé par la loi.

Les deux chambres du Parlement ont la charge d'élaborer et d'adopter,

toujours selon le même article de loi, leur règlement intérieur, relevant dans son article 133, que les séances du Parlement sont publiques.

«Il en est tenu un procès-verbal dont la publicité est assurée dans les conditions fixées par la loi organique.

L'APN et le Conseil de la Nation peuvent siéger à huis-clos, à la demande de leurs Présidents, de la majorité de leurs membres présents ou du Premier ministre», précise-t-on.

Il est souligné également, selon la nouvelle Constitution dans son article 134 que l'APN et le Conseil de la nation créent des commissions permanentes dans le cadre de leur règlement intérieur.

SÛRETÉ NATIONALE «Intégration du citoyen pour faire face à la criminalité dans la société»



• Le général-major M.Hamel DG de la Sûreté nationale souligne les missions des services de la Sûreté nationale

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a insisté, hier à Tiaret dans un message lu à l'ouverture des 70es journées d'information nationales sur les missions des services de la Sûreté nationale, sur l'intégration du citoyen pour faire face à la criminalité dans la société.

Le général-major Hamel a souligné, dans ce message lu par le directeur de la santé, de l'action sociale et des sports de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le contrôleur de police, Aboubekr Bouahmed, que «le jeune algérien doit intégrer l'institution de la sûreté nationale pour lutter contre toute forme de criminalité».

Il a ajouté que la DGSN veille à consacrer ce comportement civilisé et cette culture de citoyenneté à travers des programmes de sensibilisation et de prévention mis en œuvre à travers le pays, en activant le rôle des cellules de communication des directions de wilayas de la sûreté nationale.

Le DGSN a expliqué que ces programmes ciblent les jeunes par le biais d'initiatives de prévention et de lutte contre la délinquance, soulignant que ces manifestations de sensibilisation ont pour objectifs de faire connaître au citoyen les missions de la police, les formes de crimes et le préparer à lutter contre ces phénomènes en coordination avec la police. La cérémonie d'ouverture des 70èmes journées d'information sur les missions et services de la sûreté nationale a vu la présence, à la salle omnisports «Aghen Ziat» de Tiaret, l'inspecteur régional ouest de police, le commissaire divisionnaire Mohand Said Si Mhand, des chefs de services régionaux de police de l'ouest, des chefs de sûreté de wilayas de Tiaret, d'El Bayadh, de Relizane, de Saïda et de Tissemsilt et des autorités locales civiles et militaires.

Au programme de cette manifestation de quatre jours, des communications sur l'histoire de la police, les dangers de la drogue, le rôle des services de la sûreté nationale dans la lutte contre la cybercriminalité, la conduite de sûreté, la police de proximité, la culture de citoyenneté, entre autres, à l'université «bn Khaldoun» et à la maison de la culture de Tiaret.

ARMÉE

Deuxième jour de visite de Gaïd Salah dans la 4^e Région militaire à Ouargla

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé hier au niveau du secteur opérationnel nord-est In Amenas, dans la wilaya d'Illizi, un exercice tactique avec tirs réels de niveau de brigade renforcée, auquel ont pris part les unités organiques de la 41e Brigade blindée, appuyées par des unités terrestres et aériennes.

Le général de corps d'armée a supervisé cet exercice tactique lors de la deuxième journée de sa visite dans la 4^{ème} Région militaire (RM), a précisé un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

A l'entame, le général de corps d'Armée a suivi un exposé présenté par le Commandant du secteur opérationnel nord-est In Amenas, portant sur l'idée générale de l'exercice et les différentes étapes de son déroulement, ainsi qu'un exposé portant sur la décision du Commandant de la Brigade chargée de mener cet exercice.

Au niveau du champ de tirs et de manœuvres, en compagnie du général-major Cherif Abderezzak, Commandant de la 4^{ème} RM, le général de Corps d'armée a supervisé de près le déroulement de cet exercice qui a pour objectif «l'entraînement des éléments et des unités aux situations de combat proches du réel, ainsi que l'évaluation du niveau d'aptitude opérationnelle des unités à mener leurs missions avec la précision requise».

Le général de corps d'Armée a suivi les actions de combat des unités engagées, «distingues d'un professionnalisme remarquable dans toutes leurs étapes, avec un niveau tactique et opérationnel très appréciable, reflétant une rigueur de planification et d'organisation, d'un haut niveau de compétence des cadres dans le domaine du montage et de la conduite des différentes actions de combat, du savoir-faire et de l'aptitude des personnels à maîtriser les différents systèmes d'armements et des équipements mis en service, ainsi que l'évaluation des potentiels opérationnels acquis par les diverses unités



engagées aux différents échelons, notamment dans le volet relatif à l'interopérabilité et l'intégration, ce qui a contribué amplement à la réalisation de très satisfaisants résultats, notamment en terme de précision de tirs». A l'issue et lors d'une rencontre de débriefing et d'évaluation des étapes de cet exercice suivie via visioconférence par l'ensemble des personnels de la Région, le général de corps d'Armée s'est réuni avec les cadres et éléments des unités engagées, en les félicitant de leurs «laborieux efforts, consentis tout au long de l'année de préparation au combat, notamment lors de la préparation et l'exécution de cet exercice couronné d'une parfaite réussite».

Il a également souligné que son «intérêt particulier et permanent à assister à tous les exercices tactiques d'évaluation et illustratifs, s'inscrit dans le cadre du suivi sur le terrain du niveau de préparation atteint par le corps de bataille de l'ANP et de sa conviction que le développement des expériences opérationnelles et l'assimilation des connaissances, des savoir-faire et des qualités des actions coordonnées, sont des finalités opérationnelles qui ne seront atteintes qu'avec le travail sur le terrain et les exercices menés avec succès».

«L'optimisation des performances militaires des éléments et des unités, l'acquisition de l'habileté opérationnelle individuelle et collective voulue, la maîtrise et la coordination de leurs actions de combat ainsi que la confirmation de leur état-prêt à mener amplement leurs missions, tels sont les

actes nobles et solennels que le Haut Commandement de l'ANP a veillé, avec le soutien et les orientations de son excellence monseigneur le Président de la République, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, à ce qu'ils soient une démarche pratique, professionnelle adoptée par l'ensemble des personnels militaires mobilisés dans les quatre coins du pays», a-t-il soutenu.

«Cette démarche déterminée que nous avons adoptée comme objectif de développement, ressort d'un homme qui ne cesse d'ambitionner le meilleur, conscient de la lourde responsabilité du devoir à accomplir dignement en toutes circonstances. Telles sont les qualités et le comportement avec lesquels Allah a fait triompher notre Glorieuse Révolution. Que chacun de nous sache que la démarche qui a libéré l'Algérie est la même qui saura la préserver», a-t-il ajouté.

«Tel est l'objectif de mes rencontres périodiques et régulières avec vous et avec vos frères dans toutes les Régions Militaires, notamment lors de la supervision et de l'évaluation de l'exécution des exercices militaires qui ne représentent pas uniquement le degré de la disponibilité opérationnelle du corps de bataille de l'ANP dans cette région, mais également dénote de votre amour et votre dévouement à votre chère Patrie», a-t-il encore dit.

A leur tour, les cadres et les personnels participant à cet exercice ont réitéré leur «et permanente disponibilité à défendre chaque parcelle de notre territoire national».

SELON UN COMMUNIQUÉ DU MDN

Un hélicoptère de sauvetage des forces navales s'écrase à Tipasa, décès des membres de son équipage

Un hélicoptère de sauvetage relevant des forces navales s'est écrasé dimanche soir après avoir percuté des lignes électriques de haute tension aux environs de la commune de Hamr El Ain, dans la wilaya de Tipasa, causant le décès des membres de son équipage, composé de trois officiers, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Lors d'une patrouille de nuit sur l'axe Blida-Tipasa, un hélicoptère de sauvetage relevant des Forces navales a fait l'objet d'un crash, ce dimanche à 21h40, après avoir percuté des lignes électriques de

haute tension aux environs de la commune de Hamr El Ain, dans la wilaya de Tipasa, causant le décès des membres de son équipage, composé de trois officiers», précise la même source.

De son côté, le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense Nationale Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire adresse en «cette douloureuse circonstance, ses sincères condoléances aux familles des victimes et les assure de sa profonde compassion et de son soutien à la suite de ce tragique accident», conclut le communiqué.

TIZI OUZOU :

Journées « Portes ouvertes » sur la Gendarmerie nationale

Des journées «Portes ouvertes» sur la Gendarmerie nationale sont organisées depuis hier au siège de son groupement à Tizi Ouzou. Cet événement annuel permet à la gendarmerie nationale de s'ouvrir sur le grand public en vue de l'informer sur ses missions, ses objectifs et les moyens humains et matériels déployés pour assurer la sécurité des citoyens, a indiqué le chef du groupement, colonel Mahmoudia Idir, lors de la cérémonie d'ouverture.

Ces journées revêtent également une dimension sociale puisque la gendarmerie se rapproche du citoyen et tente de l'impli-

quer davantage dans le travail quotidien de ce corps de sécurité sur le terrain, notamment dans le domaine de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a-t-il affirmé.

Il a rappelé que la gendarmerie nationale, dans le cours de son évolution, suit le développement technologique et le met au service de la préservation de la sécurité des individus et des biens au niveau local. Elle veille également à la formation de ses effectifs sur l'utilisation du nouveau matériel de pointe, acquis dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité, et au renforcement de la sécurité de proximité, a-t-il souligné.

Au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, la gendarmerie travaille sur l'élargissement de sa présence sur le terrain, à travers l'implantation de nouvelles brigades dans les daïras qui ne sont pas couvertes, a-t-il observé, rappelant que deux (02) brigades ont été ouvertes depuis le début de l'année 2017 à Tizi Rached et Azeffoun, et cinq (05) autres sont en voie d'achèvement des travaux et leur livraison interviendra avant la fin de l'année en cours. Ces journées «Portes ouvertes» se poursuivront jusqu'à demain.

APS

EXPORTATION DES DATTES:

M. Tebboune appelle à une augmentation des superficies des palmeraies

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, et ministre de Commerce par intérim, M. Abdelmadjid Tebboune, a préconisé hier l'augmentation de la superficie des palmeraies et le nombre de palmiers pour parvenir à augmenter substantiellement le volume des exportations des dattes, qui demeure insuffisant.

"Avec 19 millions de palmiers sur une superficie de 167.000 hectares, nous n'arrivons jamais à progresser en terme d'exportation des dattes qui stagne, actuellement, autour de 3% seulement de volume global de la production estimée à 1 million de tonnes annuellement", a-t-il souligné lors d'une rencontre avec les professionnels de cette filière organisée à Alger.

Par ailleurs, le ministre a exhorté les exportateurs de dattes à conquérir davantage de marchés à l'extérieur notamment en Afrique et en Chine.

En 2016, les exportations de ce fruit avaient atteint une quantité de l'ordre de 31.000 tonnes pour un montant de 37,5 millions de dollars, en hausse de 8% par rapport à 2015, a-t-il indiqué.

Ces chiffres sont "acceptables mais insuffisants", a observé M. Tebboune, en recommandant d'augmenter les surfaces agricoles dédiées à cette filière dans les wilayas productives (Biskra, El Oued, Ouargla, Adrar, Béchar et Tindouf) ainsi que le nom-



bre de palmiers pour atteindre les objectifs tracés en terme d'exportations à court et moyen termes.

Le ministre a, toutefois, insisté sur la nécessité de répondre à la demande locale en dattes avec des prix adaptés au pouvoir d'achat des consommateurs.

Il a également encouragé les opérateurs de cette filière alimentaire à recourir au troc comme moyen de renforcer les échanges commerciaux entre Algérie et les pays africains. "Il est absolument nécessaire pour les exportateurs de la dattes et tous ceux qui désirent se lancer dans ce créneau d'être offensifs et de changer leur manière de travailler", a-t-il insisté.

Au regard des potentialités dont elle dispose, pourtant, dans cette filière, l'Algérie devrait occuper les premiers rangs en Afrique et dans le monde arabe, lui permettant d'assurer une entrée supplémentaire en devises fortes, a fait valoir le ministre qui a assuré que l'Etat ne ménagerait aucun effort pour accompagner les opérateurs qui veulent se lancer dans l'exportation de la

dattes ou tout autre produit agricole. En matière de dattes, l'Algérie est classée 9ème pays exportateur mondial, et 4ème en terme de production après l'Egypte, l'Iran et l'Arabie saoudite.

Dans ce sillage, M. Tebboune a réaffirmé l'appui de l'Etat, à travers le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), pour couvrir certains frais engagés par les exportateurs.

Ce fonds octroie des aides pour le remboursement partiel des frais de transport international ainsi que la prise en charge d'une partie des dépenses engagées dans le cadre de la participation des entreprises algériennes exportatrices dans les manifestations économiques (foires, salons...) organisées à l'étranger.

Intervenant lors de cette rencontre avec le ministre, les exportateurs de dattes ont évoqué les différentes contraintes liées à cette filière dans son volet export, en citant notamment les difficultés administratives et les blocages au niveau des banques.

Par ailleurs, cette rencontre a été couronnée par la signature d'une convention entre l'agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) et la Chambre de commerce et de l'industrie d'Alger (CCI Mezghenna) portant sur le renforcement de leur coopération pour accompagner les exportateurs algériens.

Le document a été paraphé par le directeur général d'ALGEX, M. Rafik Chiti, et le président de la CCI Mezghenna, M. Salah Dadi Ouammer.

RAMADHAN:

Plus de 70.000 familles subventionnées et 200 restaurants Rahma ouverts dans la wilaya d'Alger

Plus de 70.000 familles démunies issues des différentes communes d'Alger ont bénéficié de subventions en prévision du mois de Ramadhan qui verra également l'ouverture de 200 restaurants "Rahma", a indiqué la Directrice de l'action sociale à la wilaya d'Alger, Salihia Maayouche.

L'opération d'actualisation des listes a fait ressortir plus de 70.000 familles démunies auxquelles des subventions financières et couffins de Ramadhan ont été accordés dans le cadre de la solidarité "a-t-elle déclaré à l'APS, précisant que le budget de cette année (380 millions de DA) a augmenté par rapport à celui de l'année précédente, et ce grâce à la contribution du ministère de la solidarité nationale à travers le Fonds de solidarité nationale outre les contributions de la wilaya d'Alger, du ministère des affaires religieuses et du Croissant rouge algérien (CRA)".

Elle a affirmé que "l'action de solidarité a été lancée depuis plus d'une semaine dans plusieurs communes d'Alger à travers la distribution des couffins relevant du quota de Fonds de solidarité nationale" ajoutant que le couffin de cette année "est estimée à 5000 DA".

Soulignant la mobilisation de 1200 agents dont des volontaires, elle a indiqué que "les produits composant le couffin du Ramadhan sont soumis à un contrôle strict de la part des agents de la direction du Commerce".

Elle a ajouté, en outre, que les contributions des communes à cette opération de solidarité variaient d'une collectivité à une autre en fonction de leurs situations financières.

S'agissant des restos "Rahma", Mme. Maayouche a expliqué que le service de la wilaya ont reçu à ce jour 145 demandes relatives à l'ouverture de tels espaces y compris ceux financés par les communes, affirmant que le nombre pourrait atteindre les 200 restaurants après l'approbation des dossiers des particuliers.

Une commission spécialisée composée des membres de la Direction de l'action sociale, de la Protection civile, des Directions de la Santé et du Commerce, des Services d'hygiène et de Santé au niveau des APC, s'attèle à mettre en place une série de mesures préventives pour éviter d'éventuels cas d'intoxication au niveau des restaurants collectifs.

Concernant les ressortissants africains, la même responsable a indiqué qu'il est prévu de les orienter vers les mêmes Restos Rahma destinés aux couches défavorisées à travers tout le territoire algérois.

ÉDUCATION NATIONALE

Inscription de 400 000 candidats au concours de recrutement des enseignants prévu le 29 mai

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a annoncé hier à Alger, l'inscription de 400 000 candidats au concours de recrutement des enseignants prévu le 29 mai courant.

400 000 candidats ont été inscrits au concours de recrutement des enseignants qui prévoit cette année, 10 000 postes dans les cycles moyen et secondaire", a indiqué Mme Benghebrat lors du "Forum de la radio", avant de rappeler que les inscription à ce concours "se poursuivent" encore.

Elle a précisé que le nombre des enseignants ayant accepté un recrutement en dehors de la wilaya de leur résidence est estimé à 3 000 et ce, dans le cadre de l'exploitation des listes d'attente (nationales) inscrites dans la plateforme numérique de recrutement pour l'année 2016.

Elle a précisé à ce propos, que l'exploitation de cette plateforme se poursuivra pour le recrutement en cycle primaire d'autant plus que le nombre des candidats ayant obtenu la moyenne lors de ce concours est de 145 000 enseignants.

Abordant le dossier des retraités, Mme Nouria Benghebrat a souligné que des anomalies ont été enregistrées dans 11 wilayas lors

du dépôt des dossiers de demande de départ à la retraite sans condition d'âge, dues à "une mauvaise gestion" des responsables locaux. Elle a tenu à ce propos, à rassurer les travailleurs du secteur au niveau de ces wilayas en présidant des réunions avec les responsables locaux et centraux d'une part, et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale d'autre part, pour trouver une solution à cette situation, faisant remarquer qu'une solution a été dégagée et qu'elle ne tolérerait pas voir les enseignants payer le prix d'une mauvaise gestion.

Concernant les lois régissant le secteur qu'il s'agisse du statut, du règlement intérieur ou du système de la corporation éducative qui remonte aux années 90, elle a assuré que celles-ci feront l'objet d'une consultation et d'un débat au sein des commissions interministérielles entre le ministère et les partenaires sociaux à compter de juin prochain.

Pour ce qui est des examens nationaux notamment le baccalauréat, la ministre de l'Education nationale a affirmé que le secteur a pris toutes les mesures nécessaires pour mettre hors d'atteinte la crédibilité de cet examen important et concrétiser le principe de compétence et d'équité entre tous les élèves.

Elle a rappelé ainsi, les mesures pédagogiques et sécuritaires mises en place, insistant sur l'accompagnement des élèves par les parents afin de les soutenir sur le plan moral et de les convaincre de s'éloigner lors des jours d'exams, des réseaux sociaux pour rester loin de toute source de stress.

Le ministère de l'Education nationale ne tolèrera aucun retard le jour de l'examen, a-t-elle poursuivi avant de prodiguer quelques conseils en direction des élèves comme se rendre au centre d'examen avant le jour du BAC. Elle a rassuré d'autre part, les élèves des régions du Sud quant à l'installation en nombre suffisant de climatiseurs, ajoutant que les "directeurs de l'éducation ont affirmé que toutes les conditions étaient réunies au sein des établissements devant accueillir les candidats".

Enfin, Mme Benghebrat a confié s'agissant de la prochaine rentrée scolaire, que les manuels scolaires seront disponibles au niveau des établissements éducatifs et des librairies publiques et d'autres privées conventionnées avec l'Office national des publications scolaires outre les librairies relevant de l'Office national des publications universitaires à partir du mois de juillet prochain.

GRILLE DES PROGRAMMES DE LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNE:

Algérienisation des contenus et satisfaction des attentes du public

La Télévision algérienne a élaboré la grille des programmes du mois de Ramadhan 2017 de façon à satisfaire les attentes du public dans ses diverses composantes, a indiqué hier le directeur général de l'Entreprise publique de télévision (EPTV), Tewfik Kheladi.

Lors d'une conférence de presse, M. Kheladi a affirmé que le programmes du mois de Ramadhan 2017 des cinq chaînes de l'Etablissement "a été conçu de façon à satisfaire l'exigence d'accompagnement de l'intense activité qui régnera durant cette période dans les différents domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle tout en offrant au public, dans ses diverses composantes, une large gamme de programmes destinés à répondre à son besoin de ressourcement spirituel et à son aspiration au divertissement propres à la circonstance".

Au regard de la crise économique et de la réduction, de 10% par rapport à l'année dernière, du budget consacré à la grille, "une algérienisation accentuée des contenus a été adoptée dans le souci de la qualité et de la diversité des programmes proposés", a ajouté le premier responsable de la Télévision algérienne.

Pour la deuxième année consécutive, le budget consacré à

la production des programmes, aussi bien interne qu'externe, a été réduit alors que les achats de programmes étrangers, y compris arabes, ont continué à être gelés, a-t-il précisé.

Cet effort d'économie dicté par les impératifs du moment se traduit également par une mutualisation plus poussée des ressources en programmes de l'Etablissement qui font l'objet d'une multidiffusion croisée et étudiée sur les différentes antennes du groupe. Dans le même ordre d'idées, les chaînes terrestre et A3 diffuseront en commun le programme entre 17,20 et 22,00, soit la tranche de forte audience.

Parmi les nouveautés de la grille de cette année les feuilletons Samt El Abriya du réalisateur Amar Tribech (30 épisodes) et "Ibn Badis" retraçant en 30 épisodes la vie et l'œuvre du savant algérien réalisé par Amar Mohcen, une série comique de 15 parties (Hikayatkom) produite par la Station de Constantine et "Machi sahel" du réalisateur Lassaad Waslani, outre une multitude d'émissions de plateaux programmées en soirée et destinées à satisfaire les multiples attentes du public dans les domaines culturels et artistiques. La teneur des contenus des grilles de programmes répond comme d'habitude aux "traditions al-

gériennes durant ce mois sacré", a souligné Tewfik Kheladi qui a affirmé que l'objectif est d'offrir au public des contenus d'une haute qualité et d'une large diversité (religieuse, spirituelle, et loisirs) à travers des émissions de plateaux programmées en soirée et présentées par les stations régionales, ainsi que des émissions qui répondent à la tradition de solidarité et d'entraide particulièrement forte durant ce mois telles "Ramadhan El Kheir" et "Afouss Deg Fous" (Main dans la main).

Des séries de caméras cachées pour enfants (Katakiti) et une nouvelle émission de jeu culinaire adaptée d'un format international (Radji Chef) sera programmée juste avant le principal journal de 19,00.

En réponse aux questions des journalistes sur la réduction du budget consacré à la grille et l'absence de certaines œuvres attendues par le public à l'instar de "Bibich oua bibicha", M. Kheladi a indiqué que la conception du programme qui a été proposé au public cette année s'appuie sur la rationalisation de la gestion, l'algérienisation des contenus et le souci de la qualité et de la diversité des programmes".

COMMERCE

L'instruction ministérielle sur les viandes fraîches peu suivie

L'instruction du ministère du Commerce obligeant les bouchers d'afficher les prix et l'origine des viandes fraîches importées a été peu suivie par cette catégorie de commerçants, a constaté l'APS au niveau de plusieurs boucheries de la région algéroise.

Suite à la délivrance de licences d'importation des viandes fraîches et à l'effet de protéger les consommateurs en leur communiquant des informations précises et claires pour leur permettre de choisir librement la qualité du produit étalé, le ministère du Commerce a astreint les bouchers, depuis une quinzaine de jours, à l'affichage des prix et de l'origine des viandes ainsi qu'à la séparation des viandes fraîches locales de celles importées.

Dans les marchés de la banlieue Est d'Alger, sur l'axe Mohammadia-Bab-Ezzouar-Dar El Beida-Rouiba, où un grand nombre de bouchers actifent, la majorité d'entre eux ont tout simplement ignoré ces nouvelles règles. «Il suffit seulement d'informer verbalement nos clients sur l'origine des viandes quand ils nous le demandent», lâchent-ils. Pour s'en défendre, un boucher exerçant au centre-ville de Rouiba lance: «notre clientèle nous connaît depuis des années.

On est spécialisé dans la commercialisation des viandes en provenance du Brésil. Je ne vois donc pas la nécessité d'afficher l'origine. Ce sont des détails qui ne servent à rien.

Ma seule obligation est de respecter les conditions d'hygiène et de préservation de la viande importée. C'est l'essentiel».

Dans la même localité, d'autres considèrent que l'af-

fichage de l'origine pourrait leur porter préjudice du fait que la clientèle pourrait opter pour les viandes importées du Soudan du fait qu'il soit un pays musulman, même si les viandes importées de pays non musulmans y sont abattues, expliquent-ils, selon le rite islamique à la demande de la partie algérienne.

«Pas au courant de l'instruction ministérielle, mais elle est inutile»

Dans la commune de Mohammadia, certains affirment ne pas avoir pris connaissance de ces nouvelles obligations: «Je ne suis pas au courant de cette note ministérielle.

Mais je ne vois pas quel serait l'intérêt pour le consommateur d'une telle instruction. Mais si le client veut s'enquérir de l'origine, je l'informe de vive voix et je lui laisse le choix».

Il est constaté, par ailleurs, que de rares bouchers ayant pris en considération l'instruction ministérielle l'ont, cependant, appliquée partiellement en ayant séparé les viandes fraîches importées de celles locales mais sans en indiquer le pays d'origine.

Une autre boucherie procède à une projection vidéo au sein du magasin où les clients

peuvent voir les procédures d'abattage et les techniques d'emballage dans les pays fournisseurs (Brésil, Inde...).

Par ailleurs, l'affichage des prix n'est également pas toujours au rendez-vous et des clients s'en plaignent: «il faut que les bouchers affichent le prix de chaque qualité de viande exposée.

L'affichage est bénéfique aux deux parties. Cela épargne en même temps au client de demander le prix et au boucher de ressasser les prix à chaque fois que le client le lui demande».

Afin de se justifier, des bouchers prétendent que les prix sont variables du jour au lendemain.

De ce fait, il serait, fastidieux, selon eux, de changer l'affichage presque quotidiennement. Mais pour les consommateurs, seul un contrôle adéquat et rigoureux des services habilités



peut freiner ces pratiques malveillantes.

Par contre, il est constaté que les rayons boucheries de l'ensemble des grands commerces, à savoir les centres commerciaux et les grands supermarchés, appliquent scrupuleusement les nouvelles règles, en mentionnant les pays d'origine et les prix de toutes sortes de variétés des viandes mises en vente y compris les certificats délivrés par les services du ministère de l'Agriculture.

Pour rappel, la commission interministérielle chargée de délivrance de licences d'importation avait attribué récemment 19 licences pour l'importation de 20.000 tonnes de viandes rouges fraîches pour une première étape, dont 50% en provenance d'Espagne, tandis que le reste est fourni par la France, l'Italie, le Brésil et la Nouvelle-Zélande.

SALON DE L'EMPLOI: Les étudiants de l'université d'Alger 2 initiés à la création d'entreprises

Les étudiants des divers instituts de l'université Alger 2 de Bouzaréah ont été sensibilisés sur les opportunités de création d'entreprises notamment par le biais du Salon de l'emploi organisé dimanche par l'antenne de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) d'Ager-Centre.

Une dizaine d'étudiants ont déjà été formés pendant une semaine pour leur inculquer les rudiments de création d'entreprises par le biais de la maison de l'entrepreneuriat de la même université où ils ont reçu dimanche leurs attestations, a indiqué une source de l'ANSEJ.

De nombreuses autres institutions ont participé à ce Salon dont la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et l'agence de recrutement One to One conventionnée avec l'ANEM.

Au total 2.911 micro-entreprises ont été financées de 2012 à 2015 par l'antenne d'Alger-centre de l'Agence, dont 436 projets en 2015, a indiqué Mme Samia Arifi, directrice de l'antenne.

L'année 2012 a enregistré le plus grand nombre de projets financés, avec 1225 projets dans le secteur des services comme le transport, la location de véhicules et d'engins ou encore l'artisanat.

L'antenne d'Alger-centre de l'ANSEJ, qui couvre les circonscriptions administratives de Bab El Oued, Sidi M'hamed et Bouzaréah, s'oriente vers le financement de projets au profit des jeunes diplômés de la formation professionnelle et des universités, générant la création de postes d'emploi, souligne-t-on.

Ces financements ont touché les secteurs du BTPH, de l'artisanat, de l'agriculture et de la pêche ainsi que ceux de l'industrie et des professions libérales.

Les promoteurs ont bénéficié d'un accompagnement et d'une formation à travers des programmes pour la gestion de l'entreprise pour offrir davantage d'opportunités à la survie des micro-entreprises.

L'antenne d'Alger-centre de l'ANSEJ a signé une convention de coopération pour l'installation de la maison de l'entrepreneuriat au niveau de l'Université Alger II.

SNTF Aménagement horaire des trains de grandes lignes durant le Ramadhan

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a indiqué hier qu'un aménagement horaire avait été programmé pour les trains de voyageurs des grandes lignes durant le mois de Ramadhan.

Concernant les grandes lignes Ouest, dont les horaires de Ramadhan sont applicables à partir du 27 mai, le programme de la ligne Alger-Oran prévoit deux (2) départs par jour: à 8h (arrivée à Oran à 13h) et à 12h30 (arrivée à 17h39), a précisé la SNTF dans un communiqué.

Pour la ligne Oran-Alger, deux départs sont également programmés quotidiennement: à 8h (arrivée à la gare Agha à 12h56) et à 12h30 (arrivée à 17h44).

Pour la ligne Oran-Béchar, un (1) départ est prévu à partir d'Oran à 23h30 (arrivée à Béchar à 8h46) et un autre depuis Béchar à 23h (arrivée à Oran à 7h48).

Quant aux grandes lignes Est, dont les horaires de Ramadhan entreront en vigueur le 29 mai en raison des travaux des tunnels entre Thénia et Beni Amrane (Boumerdes) programmés du 20 au 29 mai, la SNTF précise que la liaison Alger-Constantine sera assurée par un train à 7h25 (arrivée à Constantine à 14h30) tandis que le départ depuis Constantine est programmé à 6h40 (arrivée à Alger à 13h15). Pour la ligne Alger-Annaba, un départ est prévu à partir d'Alger à 21h30 (arrivée à Annaba à 7h28), tandis que le départ depuis Annaba est programmé à 21h30 (arrivée à Alger à 7h36).

La SNTF souligne que pour les services de banlieue et régionaux, un aménagement des horaires a aussi été opéré, en précisant que tous les programmes de circulation sont affichés au niveau des gares SNTF et disponibles sur son site web: www.sntf.dz.

APS

ALGÉRIE POSTE: Près de 2 millions de demandes de carte monétiques «Edahabia» enregistrés

Le Directeur général d'Algérie Poste (AP), Abdennacer Sayah a annoncé hier l'enregistrement de près de 2 millions de demandes de cartes monétiques «Edahabia».

«Algérie Poste a enregistré 2 millions de demandes de cartes de paiement «Edahabia», chiffre presque assuré, avec le lancement, la semaine dernière, d'une opération de distribution d'envergure au niveau national des cartes disponibles», a indiqué M. Sayah sur les ondes de la Radio nationale.

La fabrication de ces cartes «s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant la numérisation de l'économie nationale», a-t-il dit, évoquant le lancement, vers la fin juin, de la mise en service de ces cartes, afin de permettre aux citoyens de retirer une somme allant à 50.000 dinars, à condition de désactiver les anciennes cartes durant la même période.

Le responsable a fait part du retrait de près de 2.000 milliards de dinars, depuis le début de l'année en cours et jusqu'en mai, affirmant que la question de la liquidité ne se poserait plus durant le mois de Ramadhan, l'Aïd-el-fitr ou en été.

En vue de trouver une solution aux distributeurs automatiques usés, M. Sayah a annoncé l'acquisition et le montage de 600 nouveaux distributeurs, mettant l'accent sur le mécanisme mis en place au niveau de la Direction générale, chargée de contrôler la liquidité au ni-

veau des distributeurs automatiques, à travers un centre de suivi chargé de contacter les receveurs des bureaux de poste afin de remédier à tout manque.

S'agissant des projets du secteur, M. Sayah a indiqué qu'à court terme, un distributeur sera assuré pour 3.700 bureaux de poste, afin d'éviter la surcharge et la saturation de ces bureaux.

Il a cité, à cet effet, un programme tracé pour les trois prochaines années pour l'installation de guichets automatiques (GAP), sur instruction du ministère de tutelle, outre entrée en service des boîtes postales intelligentes, qui seront lancées en juillet à l'occasion du double anniversaire de indépendance et de la jeunesse.

En vue d'améliorer les prestations du secteur, il a été procédé récemment à l'introduction du service SMS pour l'opération de retrait, une mesure visant à dénoncer et à éviter d'éventuelles opérations de vol, selon M. Sayah qui a rassuré les clients qu'ils pourraient à partir d'octobre suivre assiduellement les lettres recommandées et express ou les colis, grâce à un nouvel avantage s'inscrivant dans les nouvelles prestations que le secteur veille à garantir.

Concernant les abonnés d'Algérie Poste, l'intervenant a indiqué que le nombre de bénéficiaires des chèques postaux avait dépassé les 20 millions, contre 7,6 millions pour les titulaires d'anciennes cartes de paiement, ajoutant

que la mise en service de ces cartes était prévue pour le mois de juillet au plus tard.

Il a appelé les clients d'Algérie poste à formuler leurs demandes pour obtenir la carte «Edahabia» dans un délai ne dépassant pas 15 jours.

Au sujet de l'impossibilité pour les clients d'Algérie poste d'utiliser leur carte de retrait pour retirer de l'argent à partir des distributeurs de différentes banques, M. Sayah a indiqué qu'il s'agissait de problèmes techniques datant de 2015, des problèmes, a-t-il dit, que «nous suivons actuellement à résoudre avec les banques pour rétablir ce service, notamment avec la mise en service des cartes Edahabia».

Le Directeur général d'Algérie poste a affirmé que le versement des pensions de retraite et le paiement des salaires auraient lieu avant le mois de Ramadhan pour éviter la saturation des bureaux de postes durant la première semaine du mois sacré, notant que les principaux bureaux seront ouverts durant ce mois de 8h30 à 19h00, alors que les horaires de travail demeureront inchangés pour les autres bureaux (8h30 à 17h00), n'écartant pas l'éventualité d'assurer une permanence de nuit en cas de besoin.

M. Sayah a confirmé, par ailleurs, l'ouverture nocturne des principaux bureaux durant la dernière semaine du mois de Ramadhan.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL EN JORDANIE: Appel à assurer un meilleur avenir à la jeunesse arabe

Les participants au Forum économique mondial, dont les travaux ont pris fin dimanche dans la région de la Mer Morte en Jordanie, ont souligné la nécessité d'assurer un meilleur avenir à la jeunesse arabe.

«Ce sommet a permis de mettre en exergue le rôle des entreprises leaders dans la région MENA à travers le lancement de l'initiative de 100 startups au Moyen-Orient et Afrique du Nord et de présenter des initiatives importantes dont celle de l'internet pour tous», a indiqué M. Miroslav Dusek, chef de la région MENA, à l'issue des travaux de ce forum.

Parmi les recommandations du forum, figure le lancement d'une nouvelle initiative pour le développement durable dans la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord, afin que la Jordanie soit un centre principal de soutien au partenariat entre les secteurs public et privé dans les grands projets vitaux», a-t-il ajouté.

En outre, les interventions de la séance de clôture des travaux ont appelé à la nécessité de redonner espoir aux jeunes en réunissant toutes les conditions concourant à leur réussite, ainsi que les aides techniques et financières pour la concrétisation de leurs projets».

Par ailleurs, des jeunes leaders ont salué, pour leur part, la démarche du forum visant à encourager les startups arabes, estimant à cet égard, que cette rencontre était une opportunité pour mettre en exergue les énormes potentialités de la jeunesse arabe dans le domaine de l'industrie des technologies et une occasion pour réaffirmer que ces jeunes ne sont ni moins intelligents ni moins créateurs comparativement à leurs pairs dans le monde développé.

L'Algérie a été représentée à ce forum par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdelkamel Bouchouareb, qui



a pris part aux trois rencontres interactives au cours desquelles il a réaffirmé que l'Algérie aspirait à devenir un «grand» centre industriel dans la région et en Afrique, surtout qu'elle passe par une phase de mutation importante dans le secteur de l'investissement et de l'industrie, porteuse de grandes opportunités que nous offrons aux hommes d'affaires présents à ce forum».

Le ministre a indiqué que ses rencontres interactives avec les différents participants aux séances de travail avaient porté sur «la vision prospective de l'Algérie et la pertinence de ses positions face à la situation que connaît la région, outre son rôle pionnier, en tant que médiateur crédible dans le règlement des crises et le rétablissement de la paix et la sécurité internationales et de la stabilité dans la région».

Évoquant la transition énergétique, le ministre a affirmé que ce sujet «constitue un défi majeur pour la région, en dépit du fait qu'elle

soit le premier fournisseur mondial en matière d'énergies conventionnelles et disposant de plus de la moitié des réserves mondiales en pétrole et gaz».

Pour ce qui est du rôle des réformes dans le développement de l'économie, M. Bouchouareb a indiqué à ce titre que les réformes menées par l'Algérie ces dernières années étaient «impératives et nécessaires», soulignant que la nouvelle constitution avait permis à l'Algérie d'entamer la deuxième génération des réformes tant au plan politique qu'économique.

La Constitution de 2016 «a ancré politiquement une démocratie flexible en Algérie et octroyé une identité spéciale à l'économie nationale à travers de nouvelles lois ayant accompagné d'une manière efficace la croissance économique actuelle notamment la loi sur les investissements à laquelle on avait introduit 22 articles en vue de faciliter les investissements étrangers et locaux», a-t-il

jouté. Dans une déclaration à l'APS en marge du Forum, le ministre de l'Énergie et des Mines a fait état de l'intention du directeur général de la société «Procter & Gamble», spécialisée en produits d'hygiène et cosmétiques, Mohamed Samir, d'investir en Algérie, avant de relever que l'homme d'affaires égyptien s'est enquis des conditions d'investissement en Algérie et les lois régissant cette opération dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement.

Le ministre a dit avoir «rassuré cet investisseur de la possibilité de travailler en Algérie conformément à la loi algérienne, en s'informant préalablement auprès des autorités compétentes au niveau du ministère de l'Industrie et des Mines et d'autres secteurs sur toutes les procédures relatives à cet investissement, soit dans le cadre d'un partenariat avec des entreprises publiques nationales ou sous forme d'investissement avec un opérateur privé.

SELON UN RAPPORT PUBLIÉ PAR TROIS ORGANISMES INTERNATIONAUX Algérie : la croissance du PIB affectée en 2016 par le marché pétrolier



En 2016, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel en Algérie a atteint 3,5 %, alors qu'elle était à 3,8 % en 2015, a constaté un rapport publié hier par trois organismes internationaux, expliquant cette baisse par les prix bas du pétrole.

Les performances économiques de l'Algérie continuent d'être affectées par la baisse des cours du pétrole, passés de 99 dollars américains (USD) en moyenne en 2014 à 53 USD en 2015, puis 45 USD en 2016, indique le rapport publié par la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Pour les rédacteurs du document, ce choc externe, couplé à une forte appréciation du dollar, s'est traduit, tout comme en 2015, par un creusement des déficits budgétaire et extérieur, mais relèvent-ils, l'impact sur le secteur réel reste limité.

Ils estiment cependant une reprise de la croissance du PIB dans le secteur des hydrocarbures, grâce à une progression des activités de production, de raffinage et de liquéfaction.

Ils rappellent qu'en juillet 2016, le gouvernement algérien a adopté un nouveau plan de croissance économique (2016-2030) axé sur le secteur privé et sur une stratégie triennale de stabilisation du budget, faisant observer que l'entrepreneur algérien est devenu un partenaire incontournable des pouvoirs publics qui le consultent dans la cadre de la Tripartite.

Le nouveau modèle économique de l'Algérie, rappelle-t-on, intègre un cadrage budgétaire, sur le court et moyen terme, réaménagé en fonction des éléments factuels de conjoncture tout en maintenant les objectifs de croissance et d'édification d'une économie émergente fixés par l'autorité politique, avait indiqué le gouvernement.

L'objectif est d'aboutir à des niveaux soutenables en matière d'équilibres des finances publiques.

Par ailleurs, le rapport indique que l'industrie, hors secteurs pétrolier et gazier, ne représente plus que 5,0 % du PIB en 2016, contre 35 % à la fin des années 1980, mettant en relief que les autorités envisagent une ré-industrialisation de l'Algérie.

Après deux années consécutives de baisse du taux d'inflation, en 2013 et 2014, il est reparti à la hausse, note le rapport, pour s'établir à 6,4 % en 2016, contre 4,8 % en 2015.

Cette poussée inflationniste résulte de l'augmentation des prix des biens manufacturés (+9,9 %) et des services (+7,4 %), explique-t-il la soutenabilité par, notamment, l'impact des restrictions aux importations, la hausse de 30 % des prix du carburant en 2016, de même que les hausses attendues en 2017 de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Dans son constat de la situation économique de l'Algérie, le rapport a relevé qu'au niveau de la position extérieure, la balance courante a enregistré un déficit de 14 % du PIB en 2016, contre 17 % en 2015, tandis que les réserves officielles de change ont baissé de 20 % pour s'établir à 114 milliards USD à fin 2016.

APS

COOPÉRATION

L'Algérie ratifie deux mémorandums d'entente de coopération avec l'Iran et les Pays-Bas et un avenant à un accord avec la France

L'Algérie a ratifié deux mémorandums d'entente de coopération avec l'Iran et les Pays-Bas ainsi qu'un avenant d'un accord avec la France, selon des décrets présidentiels signés par le chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika, parus dans le dernier numéro du *Journal officiel*.

Le mémorandum d'entente avec la République islamique d'Iran, signé à Alger le 17 décembre 2015, porte sur l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique.

Il énonce que les deux parties s'engagent à développer leur coopération dans ce secteur en encourageant notamment la coopération directe entre les universités et les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les visites de responsables, académiciens et experts des deux pays pour l'échange d'expériences.

Le deuxième mémorandum d'entente, signé avec le Royaume des Pays-Bas à Alger le 26 septembre 2016, concerne le domaine de la protection

des végétaux et la quarantaine végétale.

Selon les termes du mémorandum, les deux parties s'engagent de manière à promouvoir et à encourager la coopération dans le domaine de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale à travers l'échange d'informations, d'expériences et de connaissances techniques et à travers la coopération inter-laboratoires dans les domaines des diagnostics et de contrôle des produits phytosanitaires, du matériel végétal et des produits végétaux. Concernant l'avenant à un accord relatif à la création de l'Ecole supérieure des affaires (ESAA), signé avec la République française à Alger le 10 avril 2016, il précise que cette Ecole est placée sous la tutelle de la Chambre algé-



rienne de commerce et d'industrie. Elle a pour mission d'assurer des formations diplômantes en gestion et management dans l'ensemble des diplômés et cursus universitaires en gestion au profit des étudiants et des élèves issus des écoles supérieures ainsi que les jeunes diplômés de l'Enseignement supérieur, comme elle assure des formations qualifiantes au profit des cadres en activité.

CHLEF

Un programme Ramadhan-estival, pour relancer les entreprises juvéniles



Un programme Ramdaniat-Saifiat (Ramadhan-estival) a été mis en place, pour aider de nombreuses micro-entreprises créées au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur local de ce dispositif. Selon Abdelkader Ghomri, l'initiative visant la relance des micro entreprises en difficulté, est inscrite au titre d'une convention signée, la semaine écoulée, entre l'ANSEJ et l'entreprise NAFTAL, en vue de permettre, à cette dernière, d'assurer ses prestations à ses clients des stations du sud-Ouest de la wilaya, région de la Dahra.

Cet accord engage les micro entreprises actives dans la restauration rapide, l'artisanat, et la vente de fleurs, à assurer leurs prestations au niveau des stations NAFTAL de la région de la Dahra, tout au long du mois sacré du Ramadhan et de la saison estivale 2017. Selon le même responsable, la sélection des micro entreprises bénéficiaires de cette opération se fera suivant le rendement et l'activité de chacune d'elles, en accordant une priorité aux unités accusant un déficit financier et en marchés, a-t-il ajouté.

L'entreprise Naftal sera, également, destinataire d'une liste des unités spécialisées en aménagement des espaces verts, en vue de les faire bénéficier d'un cahier de charges d'une durée illimitée, a fait savoir M. Ghomri.

Il a, en outre, fait part de démarches en cours, en collaboration avec la direction du commerce, en vue de dégager des locaux, au niveau du marché couvert de proximité de la cité Zeboudj, pour les offrir à certaines entreprises, en vue de commercialiser leurs produits à des prix concurrentiels durant le mois sacré.

L'installation des tentes destinées aux microentreprises, dans les stations-services Naftal, a été entamée jeudi passé, en vue de leur permettre d'entrer en activité cette semaine.

RELIZANE

Mobilisation de plus de 56 brigades de contrôle des marchés au Ramadhan

Pas moins de 56 brigades de contrôle des marchés et locaux commerciaux sont mobilisés dans la wilaya de Relizane pour le mois du Ramadhan, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de wilaya du commerce. Le chef de service contrôle des pratiques commerciales de cette direction, Hadj Bendjebbar, a indiqué que ces brigades qui comptent plus de 100 agents intensifieront leurs sorties quotidiennes à travers les communes pour contrôler les activités et pratiques commerciales, notamment auprès des boulangeries, des vendeurs de glaces et des boucheries. Ces brigades, qui ont entamé leurs activités dimanche, sont scindées en deux groupes l'un de 34 brigades concernant le contrôle des pratiques commerciales et l'autre de 22 brigades de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude. Elles exercent en deux rotations la journée et après l'iftar, a ajouté M. Bendjebbar. Le contrôle concerne l'affichage des prix, la facturation, la conformité de l'activité avec le registre de commerce et le prix des produits conventionnés (pain, semoule, lait pasteurisé, sucre, huile et café). Les brigades auront aussi à observer l'évolution des prix et la quantité de marchandises pour lutter contre la spéculation et à informer la direction.

APS

MASCARA :

Création en 2018 de 10.000 emplois dans le secteur industriel

Quelque 10.000 emplois seront créés dans le secteur industriel en 2018 dans la wilaya de Mascara après l'entrée en service de projets d'investissement, a-t-on appris hier du wali, Salah El Affani.

Lors d'une visite de projets d'investissement dans la zone industrielle de Mascara, le wali a indiqué que 147 projets d'investissement ont été créés en 2016 et les quatre premiers mois de 2017 à travers les zones industrielles et zones d'activités de la wilaya qui entreront en service en 2018 et devront générer 10.000 emplois directs et indirects.

Le parc industriel de Oggaz offrira, a-t-il ajouté, le plus grand nombre de postes d'emploi eu égard au volume et qualité des projets agréés qu'il abrite dont un projet pourvoyeur de 500 postes directs et indirects. Le wali de Mascara a affirmé que ses services ont accordé toutes les facilités

nécessaires aux promoteurs sérieux pour concrétiser leurs projets, dont celles du permis de construire, des travaux d'aménagement des zones industrielles, leur permettant d'entrer en activité le plus tôt possible.

Le directeur de l'agence foncière de la wilaya, Mustapha Boudaa, a fait part de l'achèvement de l'aménagement de onze zones d'activités au niveau des communes pour l'accueil des projets, si-



gnalant que 18 autres sont en voie d'achèvement pour four-

nir du foncier industriel.

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ À KOLÉA :

Recouvrement de 10,5 millions DA de créances

La Direction de distribution d'électricité et de gaz de Tipasa a recouvert 10,5 millions DA, à la faveur d'une opération de coupure d'électricité, entamée samedi pour récupérer ses créances auprès de ses abonnés, a indiqué hier un communiqué de l'entreprise. Selon le document, les services de l'entreprise s'apprêtent au lancement, mercredi, d'une zème campagne de coupure similaire, à Hadjout, afin de récupérer un montant de plus de 472 millions de da, du auprès de ses abonnés des communes de Hadjout, Hameur El Ain, Bourguigua et Menaceur, relevant de l'agence commerciale de Hadjout. Concernant l'opération de Koléa, le même communiqué signale le recouvrement, par les agents de l'entreprise mobilisés, samedi et dimanche passés, au niveau de l'agence commerciale de Koléa, d'un montant de plus de 10,5 millions DA, sans compter les créances collectées par les bureaux postaux.

CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGE À BISKRA :

Une hausse de 10 % dans la production attendue

La campagne moissons-battages de la saison agricole 2016-2017 a été officiellement lancée dimanche dans la wilaya de Biskra sur fond de prévisions optimistes faisant état d'une hausse de 10 % de la production comparativement à la saison écoulée, a-t-on appris auprès des responsables du secteur de l'agriculture. L'opération a été lancée par le chef de l'exécutif local, Ahmed Karoum depuis la ferme agricole d'un investisseur privé, Abdelaziz Kerdad dans la commune d'Amlili, a-t-on constaté. Cette ferme s'étale sur 300 hectares, dont 102 sont consacrés à la culture des céréales alors que la superficie restante est exploitée comme espaces pastoraux, a affirmé à l'APS le propriétaire de cette exploitation agricole, ajoutant que la superficie cultivée en céréales est irriguée par les eaux souterraines à partir de cinq (05) forages exploités. L'exploitation, réalisée selon le principe de la concession agricole, produit pas moins de 4

000 quintaux de céréales annuellement de blé dur et emploie 30 travailleurs dont 5 permanents, a-t-on noté. Outre l'activité agricole, l'exploitation agricole exerce l'élevage du bétail dont 670 têtes de moutons et 80 têtes de chèvres. S'agissant des prévisions de production des céréales dans la capitale des Ziban, au titre de la saison en cours, il est attendu la réalisation d'un chiffre de 820 000 quintaux contre 718 000 l'année écoulée, soit une augmentation de 10%, a indiqué le directeur des services agricoles de la wilaya, Aïssa Derbali. Selon le même responsable, cette augmentation dans la production attendue cette saison est le fruit de nombreux facteurs notamment l'intensification de l'accompagnement des agriculteurs par les agents de vulgarisation agricole, la généralisation de la mécanisation ainsi que l'extension des superficies emblavées qui sont passées de 25 000 hectares l'année dernière à 28 000 hectares cette saison.

SOUK AHRAS :

Lancement du programme d'urgence d'approvisionnement en eau potable

L'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Souk Ahras a lancé un programme d'urgence pour le renforcement de l'approvisionnement en eau potable, a-t-on appris dimanche du directeur de cette entreprise, Fateh Tabet.

Ce programme, établi en collaboration avec la direction des ressources en eau, permettra de compenser le déficit notable de ce liquide précieux provenant du barrage d'Ain Dalia, d'une capacité de stockage de 76 millions m3, a ajouté le même responsable.

Dans les détails, le même responsable a souligné que l'approvisionnement du chef lieu de la wilaya en eau potable sera appuyé par des eaux souterraines de neuf (9) puits profonds de la ville de Taoura.

Il a, à ce propos, ajouté que dans le cadre du même programme d'urgence, il a été décidé le renouvellement des équipements de pompage avec l'objectif d'atteindre 7000 m3 par jour, devant soutenir les efforts visant d'assurer la disponibilité l'alimentation en eau potable. La quantité quotidienne d'eau potable destinée à l'approvisionnement de la

ville de Souk Ahras depuis le barrage Ain Dalia a diminué de 8 000 m3, passant de 31 000m3 à 23.000 m3, a-t-on encore indiqué soulignant que cette baisse s'est répercutée sur l'opération de l'alimentation en cette denrée vitale.

Le volume d'eau stocké au barrage d'Ain Dalia a atteint 22 millions m3, a expliqué M. Tabet, signalant qu'actuellement,

70 % des habitants de la ville de Souk Ahras sont alimentés en eau potable un jour sur deux, alors que 30% d'entre eux auront de l'eau chaque trois jours.

Par ailleurs, le même responsable a indiqué qu'une opération de réhabilitation d'une partie du réseau d'alimentation en eau, située entre les villes de Taoura et de Souk

Ahras, sur une distance de 2,5 km, sera « incessamment » lancée par la direction des ressources en eau. Il a également avancé qu'un projet d'aménagement d'un puits profonds, d'une capacité de pompage de 10L/seconde, dans la commune de M'daourouch totalisant 37.300 habitants sera lancé prochainement.

SIDI BEL-ABBÈS :

Une production de 6 millions d'alevins en 2016 à l'écloserie de Tabia

Sidi Bel-Abbès est devenue wilaya pilote sur le plan national dans la production d'alevins grâce à l'écloserie de Tabia qui a produit 6 millions d'alevins l'année dernière, a-t-on appris du directeur local de la pêche et ressources halieutiques.

Les efforts déployés au niveau local pour encourager l'investissement dans le domaine aquacole ont renforcé les moyens de la wilaya qui occupe, grâce à l'écloserie de Tabia, la première place au niveau national en production d'alevins, a indiqué Fettami Benhamou.

Un taux de 50 % de la production nationale d'alevins a été réalisé l'an dernier à l'écloserie de Tabia et devra atteindre 100 % dans les deux prochaines années, soit une production de 15 millions d'alevins. « Nous avons importé auparavant les alevins de la Hongrie et de la Chine et actuellement nous produisons nos propres alevins grâce à l'ensemencement au niveau des barrages et des lacs », a souligné M. Benhamou. Dans le cadre de la campagne nationale « Ports bleus », lancée samedi au niveau du lac de Sidi M'hamed Benali, une opération d'ensemencement d'alevins au niveau des barrages et retenues collinaires a eu lieu avec la participation des directions de la pêche et de l'agriculture et d'associations locales en vue de sensibiliser de l'importance de préserver les plans d'eau et d'encourager l'aquaculture.

TAMANRASSET

La contribution de la société civile dans la prévention de la toxicomanie soulignée

Les participants à une journée d'étude sur «les voies préventives contre les drogues et les effets hallucinogènes», tenue dimanche à Tamanrasset, ont mis en avant la contribution de la société civile dans la sensibilisation sur la prévention contre la toxicomanie et ses risques.

Les intervenants, des praticiens et personnalités judiciaires, ont mis l'accent, lors de cette rencontre tenue au centre universitaire «Hadj Moussa Agh Akhamoukh», sur l'important engagement des composantes de la société civile dans l'accomplissement de leur mission, et leur contribution dans la sensibilisation et la vulgarisation des risques encourus de la toxicomanie et la protection de la société des effets dévastateurs de ce fléau.



Les participants ont souligné, pour faire face au phénomène de la drogue, la nécessaire adoption de mécanismes préventifs à la faveur de l'organisation d'intenses activités de sensibilisation par l'implication des acteurs de la société civile.

Dans son intervention, l'avocate Krikou Kawthar a souligné que la consommation de drogues ne cesse de prendre de l'ampleur, qu'il appartient aux acteurs de la société civile de faire face à ce

fléau en milieu sociétal, notamment parmi les jeunes en quête d'une prise en charge des institutions concernées.

L'intervenante a fait savoir à cette occasion, que l'ordre des avocats de Constantine vient de mettre au point un riche programme de sensibilisation ciblant les différentes régions du pays, dont son coup d'envoi s'effectue à partir de la wilaya de Tamanrasset eu égard à sa position et spécificités géographiques.

Pour sa part, M. Halimi Rachid (praticien) a évoqué les séquelles de la toxicomanie, dont les complications sur la santé morale, les crises cardiaques et le décès, qu'il s'avère nécessaire, a-t-il préconisé, l'intensification des actions de sensibilisation, vulgarisation et la lutte contre les dangers de ce phénomène.

Initiée par le centre universitaire Hadj Moussa Agh Akhamoukh de Tamanrasset, en coordination avec l'ordre régional des avocats de Constantine, cette journée s'est déroulée en présence des autorités locales, des étudiants et des représentants de la société civile.

Une exposition a été, à cette occasion, mise sur pied par les corps constitués sur les mécanismes de lutte contre les tentatives d'infiltration de drogues à travers les frontières, et exposition des équipements de détection des drogues.

LEXIQUE JURIDIQUE :

Appel au renforcement du partenariat entre le ministère de la Justice et le HCA

Les participants au Forum de formation au profit des greffiers des wilayas du centre ont appelé dimanche à Alger, à l'issue des travaux, au «renforcement du partenariat» entre le ministère de la Justice et le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) et à l'implication du personnel de la Justice dans la mise à jour du glossaire juridique. Dans ce sens, les participants à cette rencontre de deux jours ont appelé au «renforcement du partenariat» entre le ministère de la Justice et le HCA dans le cadre d'une commission conjointe chargée de l'examen

des «moyens de promotion de la langue amazighe conformément aux orientations du gouvernement et de la Constitution» soulignant l'importance d'élargir cette expérience à d'autres catégories professionnelles dans la formation continue spécialisée pour les prochaines promotions. Ils ont plaidé également pour l'implication du personnel de la justice dans la mise à jour du glossaire juridique avec la possibilité d'une coédition. Dans ce contexte, ils ont mis en avant l'accompagnement de l'initiative du ministère de la Justice dans le cadre

du système de formation qui consacre des domaines au projet d'intégration de l'amazighité dans ses programmes à travers la «mobilisation» des compétences et la fourniture des documents pédagogiques nécessaires. Ce forum s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à poursuivre la mobilisation des moyens à même de préserver les fondements de l'identité nationale dont la langue amazighe fait partie intégrante, avait indiqué le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

ORAN

Relogement de 30 familles occupant le site historique du Palais du Bey

Trente familles résidant dans l'enceinte du Palais du Bey, l'un des sites historiques du quartier de Sidi El Houari, ont été relogées, hier, au nouveau pôle urbain d'Oued Tlelat, à l'Ouest d'Oran. Cette opération, survenant quelques jours avant le début du mois sacré du ramadhan, a permis à ces familles, présentes sur les lieux de ce site historique depuis 25 ans, de bénéficier de logements décentes et offrant toutes les commodités. Le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlâne, présent sur place, a souligné à la presse que ce relogement vise à améliorer les conditions de vie de ces familles et à libérer les lieux pour permettre le lancement des travaux de restauration de ce site historique, remontant à la période ottomane. Le 13 avril dernier, une convention pour la restauration du Palais du Bey et de la mosquée du Pacha, a été signée, à Oran, entre la Direction de l'urbanisme et de la construction et l'Agence turque de coopération et de développement (TIKA).

TRIBUNAL CRIMINEL DE OUARGLA : 15 à 18 ans de prison ferme à l'encontre de 4 narcotrafiquants

Des peines de 15 et 18 ans de prison ferme ont été prononcées, hier, par le tribunal criminel près la Cour d'Oran à l'encontre de quatre (4) narcotrafiquants condamnés pour acheminement et détention de drogue dans le cadre d'une bande criminelle organisée. Siégeant en sa seconde session criminelle au titre de l'année 2017, le tribunal criminel d'Oran a infligé une peine de 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 5 millions DA, à l'encontre du nommé A.H (48 ans), auteur principal, pour acheminement, commercialisation et import illégal de drogues. Les nommés H.S (50 ans) et A.K.H (30 ans) ont été condamnés à 15 ans de prison ferme pour usage de faux et usage de véhicules trafiqués, tandis que A.B.H (37 ans) s'est vu infliger une peine de 10 années de prison ferme, alors que un autre individu répondant aux initiales A.B (43 ans) a été acquitté. Selon l'arrêt de renvoi, les faits

remontent à mai 2016 lorsque les éléments de la Gendarmerie nationale ont déclenché une enquête suite à des informations faisant état de l'acheminement par une bande de narcotrafiquants d'une importante quantité de drogues à destination de la région de Deldeb (wilaya d'Illizi). Les éléments de la Gendarmerie nationale ont, après avoir tendu un barrage au niveau de la région de Touggourt (160 km d'Oran), intercepté un camion suspect de transport de marchandises, conduit par le nommé A.K.H, à bord duquel ont été dissimulés 17 quintaux de kif traité. Les investigations menées avec le chauffeur ont permis d'identifier les acolytes avérés récidivistes en trafic de drogues. Le représentant du ministère public avait requis dans cette affaire la peine de la réclusion à perpétuité à l'encontre de l'ensemble des mis en cause pour la gravité des actes qui leur ont été reprochés.

EXAMENS SCOLAIRES DE FIN D'ANNÉE: La Protection civile établit un dispositif préventif



Les services techniques de prévention de la Direction générale de la protection civile (DGPC) ont effectué des visites de sécurité au niveau de l'ensemble des établissements scolaires désignés pour abriter les examens scolaires, et ce dans le but de veiller au respect des normes de sécurité et de garantir la protection des utilisateurs, ont indiqué hier les services de cette direction dans un communiqué.

Par ailleurs, la DGPC souligne avoir déployé un dispositif spécial composé de 738.697 agents d'intervention tout grade confondu et fonction confondu et 1.914 ambulances et 1.092 engins d'incendie seront mis en place et dont le déploiement sera appelé à prendre en charge l'ensemble des préoccupations liées à la sécurité des élèves et du personnel d'encadrement. Les examens nationaux qui se dérouleront du 24 mai au 15 juin, concerneront 2 millions de candidats, pour lesquels 690.000 personnels sont réquisitionnés, soit 95% de l'ensemble des fonctionnaires du secteur, rappelle-t-on.

Le nombre de candidats aux trois examens nationaux pour la session 2017 est de 760.652 candidats pour l'examen de fin de cycle primaire, 566.221 pour l'examen du BEM et 761.701 pour l'examen du Baccalauréat, avec une proportion de 35,50% de candidats libres.

DIMANCHE À 20H52 Un séisme de 3,1 enregistré dans la wilaya de Batna

Un séisme d'une magnitude de 3,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré dimanche à 20h52 (heure locale) dans la wilaya de Batna, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique dans un communiqué. L'épicentre de ce séisme a été localisé à 15 km au nord-ouest de Aïn Yagout (W.Batna), a précisé la même source.

EL-BAYADH Saisie d'un quintal de kif traité à Labiodh Sidi Cheikh

Les éléments de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les services des douanes, ont saisi, hier, aux premières heures de la matinée, une quantité d'un quintal de kif traité, a-t-on appris de ce corps constitué. La saisie a été opérée dans le territoire de la commune de Labiodh Sidi Cheikh après l'interception d'une voiture et d'un camion. Le conducteur du véhicule léger servait d'éclaircir. La fouille approfondie du camion a permis la découverte de cette drogue minutieusement dissimulée. Les deux conducteurs, âgés respectivement de 29 et 30 ans, ont été arrêtés, précise la même source. Les premiers éléments de l'enquête ont montré que cette quantité de drogue provenait de la zone frontalière Ouest et qu'elle devait être acheminée vers l'Est du pays. Les narcotrafiquants ont fait de la localité de Labiodh Sidi Cheikh une zone de transit, ajoute-t-on de même source.

AFFAIRE NIHAL SI MOHAND :

La piste de l'enlèvement suivi d'un assassinat confirmée par les enquêteurs

La piste de l'enlèvement suivi d'un assassinat a été confirmée par les enquêteurs de l'Institut national de criminologie et de criminalistique de Bouchaoui qui travaillent sur l'affaire de la petite Nihal Si Mohand disparue dans la localité des Ouacifs dans la wilaya de Tizi Ouzou le 21 juillet 2016 et retrouvée morte 15 jours plus tard, a-t-on appris hier du chef du groupement de la gendarmerie nationale de Tizi Ouzou. S'exprimant en marge des journées «Portes ouvertes» sur la gendarmerie, le colonel Idir Mahmoudia a déclaré à la presse que la piste de la disparition a été définitivement écartée suite aux analyses effectuées dans le cadre de l'enquête et les recherches minutieuses menées depuis la mort de la fillette confirmée par le procureur de la République près du tribunal de la localité de Ouacifs, le 3 août 2016.

SELON UNE ÉTUDE L'Antarctique verdit à cause du réchauffement climatique



Une nouvelle étude scientifique montre que le continent de glace s'est recouvert de plus en plus de mousse au cours des 50 dernières années et qu'il va devenir de plus en plus vert, selon des médias.

L'étude parue dans la revue américaine *Current Biology* a été menée par Matthew Amesbury, chercheur à l'université d'Exeter (sud-ouest de l'Angleterre).

Si la péninsule Antarctique, située à la pointe nord, apparaît comme une région isolée et vierge, l'étude montre qu'elle n'est pas épargnée par les effets du changement climatique et qu'elle est même davantage touchée que le

reste du continent, selon l'agence chinoise Chine Nouvelle.

Les chercheurs ont examiné 150 années de données et découvert des changements nets ces dernières 50 années, avec une augmentation des couches de mousse. Un tel phénomène risque de bouleverser l'écosystème local, qui risque de subir le même sort qu'en Arctique.

Le mois dernier, la calotte glaciaire de l'Arctique a atteint son niveau le plus bas, tandis que celle de l'Antarctique était proche du record de sa plus faible épaisseur, selon l'Agence océanique et atmosphérique des Etats-Unis (NOAA).

CHINE : Un nouveau cas humain de H7N9 signalé au Sichuan

Un nouveau cas humain de H7N9 a été signalé au Sichuan. Le patient, âgé de 44 ans et du nom de Wang, est vendeur de volaille vivante dans un marché de la ville de Zigong selon le gouvernement de l'arrondissement de Ziliujing de cette ville. Il est soigné dans un hôpital local et se trouve dans un état stable. Le commerce de volaille vivante dans la ville sera suspendu pendant un mois à partir du 22 mai. Le virus H7N9 est une souche de grippe aviaire dont le premier cas humain a été rapporté en mars 2013 en Chine, selon l'agence Chine Nouvelle. L'hiver et le printemps sont les saisons les



plus propices à l'émergence de cette maladie. Selon des experts de la prévention et du contrôle des maladies, le virus H7N9 n'est pas transmissible d'une personne à une autre. Ils conseillent au public d'éviter tout contact avec des volailles mortes ou vivantes et de n'acheter que des volailles possédant un certificat de quarantaine.

VENEZUELA: Mort d'un manifestant de 23 ans, 48e décès depuis début avril

Un jeune de 23 ans est décédé samedi soir après avoir été blessé par balle lors d'une manifestation contre le président vénézuélien Nicolas Maduro, portant à 48 le nombre de morts depuis début avril, a annoncé dimanche le parquet.

L'incident s'est produit à Valera, dans l'Etat de Trujillo (ouest), où se tenait un rassemblement anti-gouvernemental. Les protestataires "sont arrivés sur les lieux où plusieurs personnes armées ont tiré sur le groupe. C'est là que (Edy Alejandro) Tern Aguilar a été atteint par balle à la poitrine", a précisé le ministère pu-



blic, en charge de l'enquête, dans un communiqué. Samedi, plus de 200.000 personnes manifestaient à Caracas et dans plusieurs Etats pour exiger le départ du président socialiste Nicolas Maduro, dont ils dénoncent la "dictature", et la tenue d'élections générales.

Dans certains Etats de l'ouest à l'image de Tchira, Trujillo, Mérida ainsi que dans

les banlieues de la capitale Caracas, les manifestations ont viré à l'affrontement opposant des protestataires aux policiers et militaires. D'après l'ONG Foro Penal, on compte des centaines de blessés, quelque 2.200 personnes interpellées et au moins 161 incarcérées sur ordre des tribunaux militaires depuis le 1er avril, date des premières manifestations.

TUNISIE: Un manifestant tué accidentellement dans le Sud



Un jeune manifestant tunisien est mort hier après avoir été écrasé «accidentellement» par un véhicule de la gendarmerie à El-Kamour, une région du sud du pays agitée depuis des semaines par des protestations sociales, a annoncé le ministère de la Santé cité par l'agence de presse tunisienne.TAP.

«La cellule des opérations centrales au ministère de la Santé annonce la mort accidentelle d'un jeune, (écrasé) par une voiture de la Garde nationale. Il s'agit d'un manifestant», a indiqué le service de communication du ministère.

Depuis près d'un mois, des habitants campent dans la zone d'El-Kamour et entravent la circulation des camions vers les champs pétroliers et gaziers de Tataouine, réclamant une meilleure répartition des richesses et des recrutements prioritaires dans les sociétés du secteur. La tension est montée ces derniers jours sur le site, qui se trouve à environ deux heures de route de la ville de Tataouine, et les forces de l'ordre ont dispersé les manifestants qui tentaient de pénétrer dans le complexe pétrolier et gazier.

Dès samedi, l'armée avait procédé à des tirs de sommation pour disperser la foule, pour la première fois depuis que le président Béji Caïd Essebsi a demandé officiellement aux militaires de protéger les sites de production d'éventuels blocages dus à des mouvements sociaux. Dimanche soir, le ministère de la Défense a par ailleurs prévenu que l'armée aurait recours à la force contre quiconque tenterait de pénétrer dans ces installations. Son communiqué met en garde «tous les citoyens contre des poursuites judiciaires en cas de heurts avec les unités militaires et sécuritaires, et contre les dommages physiques pouvant les atteindre dans le cas d'une gradation dans l'usage de la force».

«Il faut comprendre que la tentative d'entrer par la force dans l'installation protégée par l'armée (...) n'est pas un acte pacifique. C'est une tentative d'entrer par la force et cela requiert une réaction», a insisté hier matin le porte-parole du ministère, Belhassen Oueslati, sur Express FM.

Hier matin, des troubles ont également éclaté devant le siège du gouvernorat de Tataouine (500 km au sud de Tunis), où des habitants ont décidé de se rassembler en solidarité avec le mouvement de contestation d'El-Kamour, selon des médias.

ARTISANAT 6 des meilleurs pâtisseries d'Oran en formation en France

Six pâtisseries parmi les meilleurs d'Oran se sont rendus dimanche à Marseille (France) pour suivre une formation de six jours en matière des nouvelles techniques de pâtisserie, a indiqué le président du Club des artisans boulangers d'Oran (CABO). Cette formation, fruit d'une



convention signée par le CABO, sous l'égide de la direction locale du tourisme, avec l'association internationale "Oasis méditerranéenne" de Marseille, sera encadrée par le champion du monde de pâtisserie Serge billet, a précisé Fouzi Baiche. Deux autres chefs de renommée internationale encadreront les six pâtisseries algériens, dont la formation sera sanctionnée par un diplôme reconnu internationalement, a-t-il ajouté. Il s'agit d'introduire les nouvelles techniques de la pâtisserie moderne à Oran, a souligné M. Baiche, notant que le programme inclut les dernières

techniques de la pâtisserie, comme l'«Art Cake», dont la formation n'est pas disposée en Algérie. Un deuxième groupe composé d'une dizaine de pâtisseries suivra la même formation, au cours de l'été. Ces pâtisseries organiseront à leur retour des formations pour d'autres pâtisseries, a-t-on noté. Ce stage est financé par la partie algérienne, notamment grâce à des sponsorings, a expliqué le président de la CABO, estimant que le marché algérien est demandeur de nouveautés et qu'il était temps de mettre à niveau les pâtisseries de la wilaya.

MEXIQUE: 17 morts dans la chute d'un autocar dans un ravin

Dix sept personnes ont péri et 31 ont été blessées dans la chute d'un autocar dans un ravin dans le sud du Mexique dimanche, ont annoncé les services de la protection civile dans un communiqué.

L'accident s'est produit dans la commune de Motozintla, dans l'Etat du Chiapas, près de la frontière avec le Guatemala. Le véhi-

cule, qui transportait des membres de l'église adventiste du Septième Jour revenant d'une retraite spirituelle, est tombé dans un ravin profond d'environ 90 mètres.

L'accident serait dû à une défaillance mécanique de l'autocar, selon les premières constatations de la police.

EPIDÉMIES: Un monde "mieux préparé", selon la directrice sortante de l'OMS

La directrice sortante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Chinoise Margaret Chan, a défendu hier son bilan après 11 années passées à la tête de cette agence de l'ONU, jugeant en particulier que le monde était «mieux préparé», bien que «pas suffisamment», pour répondre aux épidémies.

«Le monde est mieux préparé mais certainement pas suffisamment», a déclaré Mme Chan, à l'ouverture de l'assemblée générale de la santé (22 au 31 mai), à la veille de l'élection de son successeur par les 194 Etats membres de l'OMS.

«Je vous avais promis de travailler sans relâche, c'est ce que j'ai fait», a-t-elle dit. Elle a notamment mis en avant la création en janvier d'un groupe de travail chargé de mettre en place un nouveau système afin d'élaborer des vaccins à un coût accessible pour des pathogènes prioritaires identifiés par l'OMS.

«La chronologie du VIH, de la tuberculose, et l'épidémie de paludisme indique des liens directs et existants entre les changements par l'OMS de ses stratégies techniques et les tournants dans la situation de la maladie», a-t-elle également relevé. Par ailleurs, Mme Chan a

aussi salué le travail de l'OMS dans la lutte contre les maladies tropicales négligées, qui permettra dans «avenir très proche» d'en éliminer un grand nombre (éléphantiasis, onchocercose, ...). En outre, a-t-elle relevé, l'OMS a «réussi des percées scientifiques et les a rendues plus démocratiques». A cet égard, elle a mis en avant le travail réalisé par l'OMS dans la lutte contre le virus Ebola en Afrique de l'Ouest.

Cette terrible épidémie avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre fin 2013 et 2016, causant plus de 11.300 morts sur quelque 29.000 cas recensés, à plus de 99% en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

«L'OMS a réussi à contrôler trois flambées et a donné au monde le premier vaccin de l'Ebola qui confère une protection importante. Ceci s'est produit sous ma supervision et j'en suis personnellement responsable», a-t-elle déclaré.

Durant l'épidémie, l'OMS a été critiquée pour son manque de discernement face à la gravité de la crise, ayant perdu des mois avant de déclarer la guerre à Ebola. Lundi, Mme Chan a reconnu que «la flambée a pris tout le monde, y compris l'OMS, par surprise».

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, M. BOUDIAF À PARTIR DE GENÈVE : «Le candidat africain au poste de DG de l'OMS œuvrera à une organisation efficiente»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué dimanche à Genève que le candidat africain au poste de directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'éthiopien Tedros Adhanom Gebreyesus, ambitionne «de promouvoir les conditions propices pour rendre cette organisation robuste et efficiente».

Le candidat africain au poste de DG de l'OMS, «unanimentement entériné» par les Etats membres de l'Union africaine (UA), «a pour ambition de promouvoir les conditions propices pour faire de l'OMS une organisation robuste et efficiente, une organisation capable de relever les défis,

notamment par une pleine réalisation des objectifs de développement durable dans le domaine de la santé», a souligné M. Boudiaf lors de la célébration de la «Journée de l'Afrique».

Le ministre a fait remarquer que pour atteindre les objectifs qu'il s'est tracé, M. Tedros «jouit, très certainement, d'un profil et de compétences indéniables qui se sont exprimés dans le cadre de ses fonctions de ministre des Affaires étrangères et de ministre de la Santé», ajoutant que ses mérites «se sont aussi exprimés à travers les multiples missions et activités qu'il a initiées au plan international dans le domaine de la santé».

«Pour toutes ces raisons, nous exhortons l'ensemble des Etats membres de l'OMS à appuyer la candidature du Docteur Tedros,

a-t-il déclaré. Par ailleurs, M. Boudiaf a indiqué que la présence du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, à cette rencontre témoigne de son «attachement» à faire de l'UA un partenaire «actif et constructif» dans toute initiative destinée à servir les objectifs de paix, de sécurité et de développement.

«Notre rencontre d'aujourd'hui est, également, une occasion pour célébrer avec tous nos amis la «journée de l'Afrique». Nous le faisons chaque année pour, d'une part nous remémorer les luttes que nous menons de manière incessante pour parachever l'émancipation totale de notre Continent, mais aussi pour relever les défis multiples auxquels nous faisons face dans un contexte mondial complexe, instable et difficile», a-t-il dit.



En célébrant la journée de l'Afrique, le Groupe africain de Genève, présidé par l'Algérie, qui est un acteur «écouté et respecté», le ministre a relevé que ce groupe «contribue, par ses activités, à donner davantage de visibilité et de crédibilité aux efforts déployés par le siège de l'UA à Addis-Abeba».

ORAN:

La clinique spécialisée en orthopédie et rééducation fonctionnelle de Misserghin aura son certificat ISO 9001 fin 2017



La clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents du travail de Misserghin (Oran ouest) aura son certificat «ISO 9001» de la qualité en fin d'année en cours, a annoncé dimanche à Oran le Directeur général de la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), Tidjani Hassan Haddam. En marge d'une première journée médico-chirurgicale sur cet établissement, organisée sous le slogan «Le malade au cœur de la qualité», M. Tidjani a déclaré à la presse qu'en égard aux efforts déployés, à la qualité des interventions chirurgicales et à la maîtrise des technologies modernes en orthopédie, cette clinique devra obtenir le certificat «ISO 9001» qui est une norme internationale de qualité et de gestion. Il a estimé, à ce propos, que cette clinique «est un grand acquis» de la CNAS en tant que structure médicale, créée depuis 30 ans, se distinguant par une bonne prise en charge des enfants handicapés sur le plan sanitaire et pédagogique. «Cet établissement public est une référence dans le domaine de sa spécialité disposant de services d'orthopédie et de rééducation fonctionnelle équipés de matériels sophistiqués et encadrés par des praticiens et des chirurgiens compétents», a-t-il ajouté, soulignant qu'avec d'autres cliniques spécialisées, il est devenu un «important moyen pour préserver les équilibres financiers de la CNAS en

réduisant le transfert des malades à l'étranger et la réinsertion professionnelle rapide des travailleurs victimes d'accidents de travail.» Cette clinique a effectué, en 2016, 4.256 consultations médicales en orthopédie dont 335 des victimes d'accidents du travail, plus de 417 interventions chirurgicales, 8.000 consultations en réadaptation fonctionnelle, 488.000 séances de rééducation et 7.500 en radiologie. Par ailleurs, le directeur de la clinique, Djellat Abdelkrim, a signalé, à l'occasion de cette rencontre, que deux opérations chirurgicales délicates ont été pratiquées sur une scoliose par l'équipe du Dr Mohamed Benchenouf de l'hôpital de Douéra d'Alger en 2016, en plus de l'intervention, pour la première fois en 2017, du remplacement de l'articulation d'un bras en méthode innovante, dans le but d'une diversité de la prise en charge des assurés sociaux (chirurgie du pied, bras, main, scoliose et autres). Cet établissement de santé publique envisage d'intensifier la formation au profit des médecins pour accroître ses activités globales de 25 % et des séances de rééducation fonctionnelle à 56.000 séances. Cette clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et rééducation fonctionnelle pour victimes des accidents du travail est sous tutelle de la CNAS et du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale.

APS

ALGÉRIE-FRANCE

Un staff médical français entame ses consultations à Khenchela

Une équipe médicale française, composée de cinq (5) praticiens, a entamé dimanche à Khenchela des consultations médicales au profit de la population locale et entrepris des visites aux différentes structures de santé, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Inscrite dans le cadre d'une convention de coopération entre les deux pays, cette action vise l'échange des expériences dans le domaine de la santé et la formation du personnel médical et paramédical, a indiqué le chargé de communication de la wilaya, Mohamed Taybi. La visite de la délégation médicale française s'inscrit dans le cadre des opérations de jumelage entre des staffs médicaux algériens et français. Arrivés sa-



medi soir à Khenchela, les membres de la délégation se sont dirigés vers l'hôpital de la commune de Kais et celui des 120 lits du chef-lieu de wilaya en vue de lancer une session de formation au profit du personnel de ces deux structures de santé portant sur la gestion des services

médicaux, s'agissant des bureaux d'accueil et la gestion du dossier du malade. Les consultations réservées aux malades de la wilaya par le staff médical français concernent l'orthopédie, la rhumatologie et l'oncologie pédiatrique, a-t-on indiqué de même source.

OUARGLA:

Une caravane médicale pour le dépistage précoce du cancer du col de l'utérus



Une caravane médicale itinérante de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus s'est ébranlée dimanche d'Ouargla pour sillonner différentes régions enclavées et déshéritées de la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). Initiée par la DSPRH, en coordination avec l'association «Manbae El-Hayat» (source de la vie) des sages-femmes, cette caravane, composée d'un staff médical de gynécologues-obstétriciens, des oncologues, des radiothérapeutes, des médecins généralistes et des sages-femmes, de-

va prodiguer tout au long de son périple de quatre jours des consultations gratuites spécialisées en dépistage du cancer du col de l'utérus, a-t-on précisé.

Cette opération de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus devra profiter aux femmes âgées de 25 ans à 65 ans des communes de Rouissat, El-Hedjira, de la région d'El-Bour, commune de N'goussa et les régions enclavées dans cette collectivité, selon la même source.

Dotée des équipements médicaux nécessaires pour le dépistage de ce type de pathologies et la prise en charge des malades, cette caravane vise le dépistage du plus grand nombre de femmes, notamment en régions enclavées, conformément au programme de la santé de proximité et le rapprochement des structures médicales et les prestations de santé du citoyen.

La caravane devra permettre d'éveiller la conscience de la société sur le nécessaire dépistage précoce du cancer du col de l'utérus, une des causes majeures de mortalité chez la gent féminine, et leur prévention, et traitement à moindres coûts, a-t-on signalé.

La wilaya d'Ouargla dispose d'un centre régional anticancéreux accueillant des malades issus de différentes wilayas du pays, encadré par un staff médical et paramédical algéro-cubain, rappelle-t-on.

CHIROPRACTIQUE

Une discipline peu connue pour soigner le mal de dos

Troisième profession de santé au monde, la chiropratique est désormais bien encadrée en France. De nouvelles études prouvent son efficacité dans le mal de dos.

Une discipline peu connue

Aux États-Unis, on dénombre plus de chiropraticiens que de chirurgiens-dentistes. En France, on en recense quelque 700 «contre» 17 000 ostéopathes. Légalisée en 2002, la chiropratique (ou chiropraxie) a été réglementée en 2011. Désormais, selon la loi, les chiropraticiens sont les seuls professionnels de santé non médecins autorisés à pratiquer des manipulations vertébrales sans avis médical.

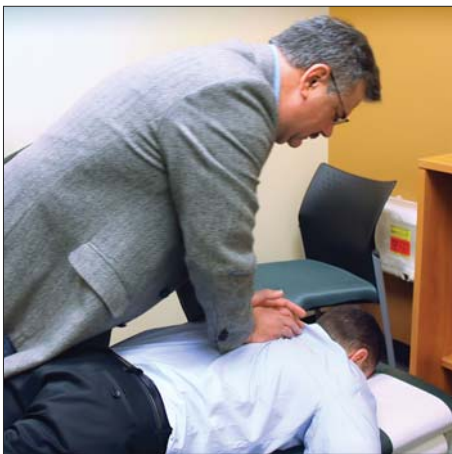
Pourquoi ce statut à part ? «Sans doute à cause des preuves scientifiques qui confortent l'usage de cette pratique, du nombre très faible des accidents et de la formation exigeante suivie par les thérapeutes, estime Philippe Fleuriat. Au minimum 5 500 heures de cours à temps plein réparties sur six ans, avec un enseignement en anatomie, dissection, diagnostic radiologique, neurologie, traumatologie sportive, etc. » Si le doute subsiste parfois, c'est qu'on confond les chiropraticiens avec des thérapeutes pratiquant des techniques non conventionnelles : reiki, kinésiothérapie, shiatsu, réflexologie plantaire... Des professionnels n'ayant suivi que quelques semaines de formation avant de poser leur plaque.

Quel est son principe ?

La chiropratique repose essentiellement sur des actes de manipulation vertébrale et de mobilisation des articulations. En effet, c'est au niveau de la colonne vertébrale que surviennent la plupart des blocages. C'est donc surtout là qu'intervient le thérapeute, en effectuant des ajustements, ou corrections articulaires. L'idée : colonne vertébrale et système nerveux sont intimement liés. Il suffit donc d'intervenir sur les petits déséquilibres de la colonne pour agir sur le système nerveux et, ainsi, influencer sur l'ensemble du corps. Notamment les systèmes endocriniens (glandes), la cicatrisation, les différents stress physiques ou émotionnels...

Est-elle vraiment efficace contre le mal de dos ?

Elle soulage les classiques dorsalgies, lombalgies, sciatiques et autres «coups du lapin». Une étude financée par le National Institutes of Health (NIH), ministère de la Santé américain, et publiée en 2012, dé-



montre la supériorité de la chiropratique dans le traitement des douleurs cervicales par rapport à des exercices ou à des médicaments (anti-inflammatoires, myorelaxants...). Après trois mois, 57% des participants suivis par un chiropraticien et 48% de ceux ayant effectué les exercices rapportent une diminution de la douleur de 75%. Une amélioration observée par 33% seulement des patients qui ont pris des médicaments.

Des résultats du même type ont été récemment obtenus dans les cas de lombalgies. Après un mois, 73% des personnes suivies par un chiropraticien notaient une amélioration globale de leur état, contre 17% des patients recevant les soins médicaux courants. «Cette technique s'avère bénéfique sur nombre de patients atteints de lésions vertébrales douloureuses et résistants aux traitements classiques, explique le

Pr Alain, chirurgien orthopédiste. Par ailleurs, en cas d'atteinte vertébrale étendue sur de multiples étages, la chirurgie comporte des risques importants et doit être réservée aux cas les plus graves. Les manipulations permettent souvent de maintenir une certaine qualité de vie.»

Quelles sont les autres applications possibles ?

La chiropratique peut aussi être utile en cas de dos voûté ou de scoliose (colonne en S). Elle traite en quelques séances des tendinites, synovites, entorses, douleurs au genou et muscles endoloris qui font parfois souffrir depuis des mois. «Sur une tendinite (tendinite), les manipulations peuvent être douloureuses, reconnaît Philippe Fleuriat, mais la technique de manipulation des tissus "moins" est efficace. Si c'est trop désagréable, il est possible de s'adapter

à ce que peut supporter le patient, soit en changeant de technique, soit en la modulant. » Après la séance, la majorité des patients ressentent un soulagement immédiat. Parfois, il y a des courbatures et, dans 10 % des cas, des maux de tête. Des améliorations ont été constatées également dans des domaines plus éloignés, mais sans études scientifiques à l'appui : transit difficile, cycle menstruel perturbé, coliques de l'enfant...

À quel moment consulter ?

Ça dépend. «Si vous venez de vous faire opérer, pas question de vous faire manipuler même si vous souffrez. Les tissus doivent d'abord cicatriser, indique le Pr Jérôme Allain. Un os a besoin de trois mois ; un ligament, de six semaines. » En dehors de toute opération, c'est différent. Les études ont prouvé que sur une entorse, par exemple, plus on agissait vite, plus la récupération était rapide. Même chose pour une sciatique ou un lumbago. Cependant, si on est incapable de mettre un pied devant l'autre, mieux vaut patienter deux ou trois jours, le temps d'être calmé par les anti-inflammatoires.

Combien de séances sont nécessaires ?

C'est très variable. Le plus souvent, la première séance permet au praticien de savoir s'il peut prendre en charge le problème du patient. Il a une idée du diagnostic et de la stratégie à adopter ; il sait aussi s'il faut des examens complémentaires. Des douleurs dorsales aiguës ou musculaires se règlent souvent en une ou deux séances. Une tendinite ou une sciatique par hernie discale nécessitent, elles, de cinq à huit séances.

Une pathologie plus complexe et chronique (arthrose...), une vingtaine. Une ou deux consultations annuelles sont conseillées pour stabiliser les résultats et éviter les récurrences. «La durée de la séance n'est pas, en soi, un gage de sérieux. En cinq minutes, on peut faire du bon travail, précise Philippe Fleuriat. Parfois, on a besoin de trois quarts d'heure. Tout dépend de la nature de la douleur.»

Mal de dos : il suffit parfois de repositionner la mâchoire pour en venir à bout

Certaines tensions dans la mâchoire peuvent fragiliser le bassin et entraîner des douleurs dans le dos. Le Professeur Zarrinpour, dentiste, nous explique comment agir.

C'est le monde sportif qui s'est le premier intéressé à l'équilibre de la mâchoire. Divers travaux, notamment menés par le Pr Jean Giniy, de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, ont montré que le fait

de rétablir un bon engrènement des dents permet d'améliorer les performances sportives. «Nous avons demandé à des patients, sportifs et non sportifs, de sauter le plus haut possible à pieds joints. Avant rééquilibrage et après, la différence de hauteur du saut est de l'ordre de 4 cm», raconte le Dr Arash Zarrinpour.

Après les pieds et le bassin, la mâchoire constitue le troisième socle essentiel de la

posture. Or, de nombreuses personnes ont une occlusion défectueuse. Si on remet en place le bas du corps sans s'occuper de la mâchoire, les douleurs vont revenir. Puisque celle-ci va engendrer des tensions qui fragiliseront le rééquilibrage du bassin. À l'inverse, soigner un bruxisme (grincement des dents) si les étages inférieurs sont bancals est voué à l'échec. Il faut donc tout traiter en parallèle.

L'explication ? Quand l'occlusion est mauvaise et qu'on serre les dents, le condyle (surface articulaire) s'enfonce davantage d'un côté. Ce qui peut induire une torsion au niveau crânien. Parfois, cette déformation se voit d'ailleurs sur le visage (un œil légèrement plus bas). Le cou doit alors corriger la position pour redresser le regard. Résultat : toute la chaîne vertébrale réagit en cascade...

Mal de dos : et si c'était à cause de vos pieds ?

Des pieds trop creux ou mal chaussés peuvent être la cause de votre mal de dos. On fait le point avec Muriel Montenvvert, podologue.

Un appui correct soutient bien le dos

En une vie, on fait à pied deux fois et demi le tour de la terre. « Les pieds sont les "fondations" du corps. Si elles ne sont pas solides, l'édifice est bancal. Même un ongle incarné peut entraîner une douleur qui modifie le déroulé du pied pendant la marche », explique Muriel Montenvvert, podologue. On boite, on sollicite trop sa hanche et, quelques semaines après, une douleur dorsale peut apparaître.

Un bilan chez le podologue

La moindre anomalie d'appui (en rotation, en avant...) peut remonter le long de la jambe et atteindre le dos ou le cou. Pour le vérifier, le podologue observe la répartition du poids du corps sur chaque pied grâce à un podoscope. Puis il fait marcher le patient sur un podomètre électronique doté de 2048 capteurs de pression. Il regarde les chaussures (usure), examine les pieds (corne). S'il y a une formation de posturologie, il observe les tensions dues à l'impact des appuis anormaux sur le corps. Et en les corrigeant, il prévient les récurrences.

Que faire en pratique ?

La solution, c'est parfois la pose d'une talonnette pour compenser une jambe courte. Plus souvent, la réalisation d'une semelle en matériau absorbant type orthopédie aide à modifier les appuis, à redresser un pied en rotation. « La douleur dorsale disparaît en général au bout de trois à six semaines », rassure Jean-Luc Hamelin, podologue. Contraire : le port de la semelle est à vie. Chez l'enfant, cela peut suffire à corriger la posture de manière définitive, « note le spécialiste. En cas de doute, c'est donc l'enfant qui a un bilan postural devrait être réalisé, pour prévenir le mal de dos plus tard. Côté chaussures, on évitera celles qui favorisent des modifications de la démarche, préjudiciables à l'équilibre de la colonne vertébrale. Les talons trop haut (plus de 6 cm) favorisent une hyperlordose (courbure excessive de la colonne lombaire). Les ballerines, trop plates, amortissent mal les à-coups au niveau du talon. Et bien sûr, on porte des chaussures à sa taille !

Conseil d'expert

Travailler régulièrement l'appui unipodal : se mettre en équilibre sur un pied pendant une dizaine de secondes est un excellent moyen de renforcer ses muscles posturaux.

Illustration: M. L.

LOMBALGIE

Aiguë ou chronique, quelle différence ?

La lombalgie est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans. C'est aussi la 3^e cause de handicap chronique chez les 45-64 ans. Le point sur ce mal de dos avec un rhumatologue et chef du service de médecine physique de l'Hôtel-Dieu, à Paris.

Un mal de dos très courant

Chaque année la lombalgie commune entraîne une incapacité temporaire chez 3 à 4 % de la population et une incapacité totale chez 1 % de la population en âge de travailler. On appelle lombalgie commune les douleurs liées à des désordres mécaniques de la colonne vertébrale qui affectent le plus souvent le rachis lombaire (c'est-à-dire la succession des 5 vertèbres du bas du dos, situées juste au-dessus du coccyx et du sacrum).

Les douleurs lombaires ont le plus souvent des causes vertébrales : perte d'élasticité des disques intervertébraux, hernie discale, arthrose, déchirure de l'anneau fibreux... Mais à côté de ces causes qui retentissent sur les nerfs ou les muscles, il existe des causes non vertébrales : les douleurs de la fibromyalgie, une douleur d'origine neurologique ou encore un problème vasculaire dans une zone proche de la colonne vertébrale.

Mais, dans plus de 90 % des cas, l'origine des douleurs lombaires n'est pas identifiée : il n'y a aucune anomalie ni sur les radiographies ni aux examens biologiques.

Lombalgie et lumbago : c'est la même chose ?

Par convention, les médecins appellent la lombalgie « lombalgie aiguë » lorsqu'elle dure moins de 3 ou 4 mois. Lorsqu'elle persiste, elle devient « chronique ».

« Mais ce n'est pas la même maladie » explique le Dr Maigne, auteur du livre Docteur, j'ai mal au dos, Ed. Solar. « La plupart des



lombalgies aiguës sont dues à des lésions touchant les segments mobiles, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui attachent les vertèbres entre elles (disque, ligaments, petites articulations). Et ces lésions guérissent généralement en quelques semaines voire quelques mois sous l'effet des traitements habituels du mal de dos. Ainsi, le lumbago est une des formes de lombalgie aiguë. Il survient très brutalement et la douleur est très intense, allant jusqu'à interdire tout mouvement.

« À la revanche, lorsque la lombalgie devient chronique, c'est probablement qu'une autre cause a pris le relais, contribuant à graver la douleur dans le sys-

tème nerveux, à la faire mémoriser par ce dernier » ajoute le médecin.

Que faut-il faire quand on est paralysé par la douleur ?

La douleur du lumbago est souvent tellement violente qu'elle empêche le moindre mouvement du dos pendant quelques heures. « Dans ce cas, il faut s'allonger, prendre des antidouleurs (paracétamol, ibuprofène) et attendre. La station debout redeviendra progressivement possible » explique le Dr Maigne. « Mais une douleur intense qui ne diminue pas au bout de 24 heures, mérite un avis médical et un traitement ».

Pour une première consultation, le médecin généraliste saura juger de la gravité et quel traitement proposer. En cas de douleur d'intensité faible (entre 0 et 4 sur une échelle de 0 à 10), celle-ci doit être traitée avec des médicaments non-morphiniques : paracétamol, aspirine ou anti-inflammatoires non stéroïdiens (c'est-à-dire qui ne contiennent pas de cortisone).

En cas de douleur d'intensité modérée (entre 4 et 6), des médicaments morphiniques légers (codéine, tramadol, dextropropoxyphène) sont prescrits seuls ou en association avec du paracétamol. Les douleurs d'intensité forte (entre 6 et 10) nécessitent des morphiniques forts (morphine, hydromorphone, fentanyl...). Il n'y a aucun risque d'accoutumance car le traitement dure rarement au-delà de deux semaines. « Il ne faut pas non plus négliger les moyens simples : l'application de chaud ou de froid (ou choix) fait parfois beaucoup de bien. Mais le soulagement est souvent relativement bref » ajoute le médecin.

Enfin, le port d'une ceinture lombaire permet d'immobiliser en partie la colonne lombaire afin de permettre une diminution progressive de l'inflammation. Il faut en principe la porter du matin au soir pour un résultat efficace. Mais porter la ceinture lombaire la nuit n'a aucun intérêt.

Comme le souligne le Dr Maigne, comprendre le mécanisme d'un mal de dos n'est pas facile en regard de la variété des causes possibles. Aussi, en cas de douleurs persistantes ou récurrentes, il faut songer à consulter un rhumatologue, qui apportera son avis de spécialiste.

Un stimulateur électrique pour soulager la lombalgie

Bonne nouvelle pour tous ceux qui souffrent de mal de dos : une firme irlandaise est en train de tester une sorte de pacemaker des lombaires qui permettrait de soigner définitivement les lombalgies. Plus de 10 % de la population mondiale est touchée par le mal de dos. Deux études publiées en début de semaine dans les *Annals des maladies rhumatismales*, nous apprennent même que la lombalgie (c'est-à-dire les douleurs dans le bas du dos) est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans.

Des électrodes sur la colonne vertébrale. Mais une innovation médicale, en cours de test dans les *Annals des maladies rhumatismales*, pourrait bien changer la donne. Deux électrodes sont placées de chaque côté

de la colonne vertébrale. Ces électrodes sont reliées à un implant qui génère des impulsions électriques qui stimulent les muscles du dos bloqués par la douleur aiguë. Une télécommande permet de contrôler les sessions de stimulation. Cet implant, baptisé *ReactiveV*, a été mis au point par la société *Mainstay Medical*. Cette sorte de « pacemaker du dos » comme le nomme ses concepteurs, a, pour l'instant, été testé auprès de 25 patients qui ont fait 20 minutes de stimulation électrique le matin et 20 minutes de stimulation le soir. Les résultats sont encourageants : 74 % d'entre eux ont constaté une amélioration importante de leurs douleurs lombaires ; 63 % une réduction importante de leur invalidité et 85 % une

réelle amélioration de leur qualité de vie. D'ailleurs, 45 % de ceux qui étaient en état d'invalidité ont pu reprendre leur travail. « Cet appareil a essentiellement été conçu pour les actifs qui ont entre 45 et 55 ans, qui souffrent du dos depuis plus de 10 ans et ont tout essayé pour venir à bout de leur lombalgie, en vain » explique Peter Crosby, dirigeant de la société *Mainstay Medical*. Des essais cliniques de ce nouveau dispositif de neurostimulation sont en cours en Australie. D'autres sont prévus en Europe afin qu'ils puissent être commercialisés d'ici fin 2015. Pour l'instant, les concepteurs ne parlent pas encore du coût de l'appareil, qui sera déterminé en fonction des discussions avec les autorités de remboursement de chaque pays européen.

LIBYE: C'est tout naturellement que les pays voisins jouent un rôle clé dans la sortie de crise

Le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union Africaine (UA), Smail Chergui a affirmé dimanche que c'est tout naturellement que les pays voisins de la Libye jouent un rôle clé pour aider les Libyens à surmonter la crise et l'insécurité dans leur pays, estimant qu'un tel rôle est dicté par les liens de voisinage et les défis sécuritaires.

Dans un entretien à la chaîne française «France 24», M. Chergui a mis l'accent sur le rôle majeur des pays voisins de la Libye, en vue d'aider les Libyens à surmonter la crise et l'insécurité dans leur pays.

M. Chergui a évoqué, dans ce contexte, «des quantités importantes» d'armes circulant aisément en Libye et dans les pays voisins, faisant ainsi monter la pression sur ces derniers qui «doivent jouer un rôle et faire entendre leur voix».

«Il est nécessaire de rappeler que la première réunion des pays voisins de la Libye s'est tenue à Alger, en marge de la réunion des ministres des pays du Mouvement des Non-Alignés. Et que depuis, des rencontres similaires se tiennent périodiquement» dans l'un des pays voisins, a-t-il ajouté, dans son analyse de cette approche. M. Chergui a annoncé que le Conseil de sécurité et de paix (CSP) de l'UA préparait une mission ministérielle qui devrait se rendre ce mois de mai en Libye, pour contribuer au règlement de la crise qui secoue ce pays depuis 2011.

Concernant les réalisations du CSP et de ses mécanismes pour la stabilité du Continent, M. Chergui a indiqué que «malgré des circonstances difficiles, nous enregistrons une avancée dans la mise en place des fondements de la paix et de la stabilité en Afrique», citant à cet effet l'exercice de la Task-force, forte de plus de 5.000 hommes, en Afrique du Sud. «Une réussite à tous les niveaux», a-t-il soutenu.

Le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA a fait état également de l'inauguration prochaine de la base continentale à Douala (Cameroun), précisant que «la meilleure preuve sur la réussite des missions terrestres du CPS en est la dernière intervention de la Task-force au Cameroun, qui a permis, en un temps record, de préserver la sécurité et la paix dans ce pays».

L'autre exemple souligné par M. Chergui concerne les avancées réalisées, en dix ans, en Somalie. «Nous avons, en dépit des difficultés, pu recouvrer 80% de la superficie de la Somalie», a-t-il poursuivi.

A une question concernant la force régionale mise sur pied à l'initiative du président tchadien il y'a deux années p ur éradiquer Boko Haram sans passer par l'UA, et si cela témoigne d'un manque de confiance entre les pays africain et la Commission de l'UA», M. Chergui a répondu «nous avons suivi la mise en place de cette force et supervisé sa préparation dans le cadre d'une série de réunions tenues au Cameroun, au Tchad et à Addis Abeba et avons soumis à l'ONU la demande de son homologation».

«Toute la composante civile est issue de l'UA pour soutenir cette force et préserver les droits de l'Homme», a-t-il expliqué, ajoutant «nous sommes partie prenante de même que nous le sommes pour la force du G5 (Mauritanie, Mali, Tchad, Niger et Burkina Faso) pour le Sahel».

M. Chergui a mis l'accent dans ce sens sur l'impératif pour les pays africains de mobiliser leurs moyens en vue de faire face collectivement les différends et nombreux dangers qui les guettent notamment le terrorisme, le crime organisé et la cybercriminalité.

Evoquant le mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), M. Chergui a affirmé qu'aucun Etat n'est en mesure de faire face seul à ces, graves fléaux», ajoutant que cette conviction est partagée par les pays africains et que ce mécanisme va dynamiser l'action commune.

Un programme d'action triennal a été adopté avec pour priorité «garantir à la police une gestion et tous les aspects stratégiques en Afrique et mettre en place une méthode sécurisée d'action et de concertation entre les services de police», a-t-il précisé.

Nous pouvons être fiers de cette réalisation en à peine, a-t-il déclaré rappelant que la création d'Interpol a demandé huit années. «Nous veillerons à lui (Afripol) garantir un lancement efficient et que chaque Etat ait son représentant pour assurer une coopération quotidienne et rentable pour la sécurité du citoyen africain», a soutenu M. Chergui.

Le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA a réitéré ses remerciements et sa reconnaissance à l'Algérie qui a-t-il dit, «a consenti un effort considérable pour la concrétisation et le lancement d'Afripol».

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Le Front Polisario condamne «énergiquement» le comportement agressif de la délégation marocaine au séminaire des Caraïbes

Le Front Polisario a condamné hier le comportement «agressif» et «irresponsable» de la délégation marocaine contre des représentants d'Etats souverains au dernier séminaire de l'ONU sur la décolonisation, tenu à Kingstown (Saint-Vincent et les Grenadines).



«Le comportement agressif et irresponsable contre des représentants d'Etats souverains, membres de l'ONU participants à des réunions officielles, que le Front Polisario condamne énergiquement, a fait prendre conscience aux délégations de la répression virulente exercée par la puissance occupante contre nos populations civiles dans les zones occupées, converties en une immense prison à ciel ouvert», indique le représentant du Front Polisario, auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari, dans une déclaration transmise à la presse.

M. Boukhari a précisé que «devant l'échec des manœuvres et des tentatives visant à tromper les participants au séminaire, la délégation marocaine a eu recours à l'agression physique directe contre

des membres de la délégation algérienne, dont a été témoin l'ensemble des délégations qui ont pris part à cette rencontre».

Les délégations des pays, amis de la cause sahraoui, ont fait l'objet d'un véritable «harcèlement au cours des trois jours qu'a duré le séminaire et ont été témoins de la pièce théâtrale exhibée par la délégation du Maroc visant à faire croire en vain que l'agresseur a été victime d'une agression», ajoute M. Boukhari.

«Ce n'est pas la première fois que le Maroc se livre à de telles manœuvres, dont l'objectif est peut-être de tromper l'opinion publique au Maroc mais il ne peut tromper l'opinion internationale, ni les Etats membres de l'ONU qui ont été les témoins directs de l'échec de la manœuvre et de l'agression contre la

délégation de l'Algérie», enchaîne-t-il. Le représentant du Front Polisario relève que la juste cause du peuple sahraoui a triomphé à nouveau lors de ce séminaire. «Les Nations unies ont une nouvelle fois réaffirmé le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance et réitéré que le Front Polisario est son seul représentant légitime».

Il note que «la tentative échouée du Maroc intervient après la résolution du Conseil de sécurité adoptée en avril dernier par laquelle l'organe onusien exhorte les deux parties, le Front Polisario et le gouvernement de la puissance occupante, à reprendre des négociations directes sous les auspices du secrétaire général de l'ONU et de son envoyé personnel, le président Horst Kohler».

M. Boukhari explique que le Maroc «continue à dresser des obstacles à la reprise des négociations par des manœuvres visant à retarder la nomination du nouveau émissaire de l'ONU».

La tentative ratée du Maroc a «eu lieu au moment où la légalité internationale a été activée par notre pays pour freiner et mettre fin au pillage de nos richesses naturelles», souligne-t-il.

ESPAGNE :

L'association des amis du peuple sahraoui aux Baléares dénonce la spoliation du sable du Sahara occidental

L'association espagnole, amie avec le peuple sahraoui des Iles Baléares a dénoncé, hier, le fait que des entreprises espagnoles continuent de spolier le sable sahraoui en toute impunité.

Cette association a dans un communiqué dénoncé les entreprises espagnoles qui continuent d'exploiter le sable sahraoui en demandant aux autorités espagnoles de «faire cesser ces activités illégales et d'être complices de cette situation non conforme au droit international et européen».

L'association souligne dans son texte qu'un navire engagé par une entreprise espagnole arrivera lundi soir à Palma avec 35 mille tonnes de sable estimant que ceci est un pillage des ressources naturelles du Sahara occidental qui reste impuni et dans ce cas, poursuit-on, ce pillage est

l'acte d'une compagnie maritime espagnole qui vise à tirer profit de la présence illégale du Maroc sur le territoire de l'ancienne colonie espagnole.

C'est une exploitation illégale des richesses du territoire du Sahara occidental, a-t-on dénoncé avant de rappeler que dans cette situation, c'est une violation flagrante du droit international et du récent arrêt de la cour de justice de l'union européenne du 21 décembre 2016 qui a clairement stipulé que les accords commerciaux entre l'UE et le Maroc ne s'appliquent pas au territoire du Sahara occidental et qu'aucune exploitation des ressources naturelles ne peut se faire sans le consentement du peuple sahraoui.

L'association espagnole amie avec le peuple sahraoui des Iles Baléares a enfin estimé que l'exploitation du

sable du désert du Sahara occidental constitue maintenant une aubaine pour les hommes d'affaires espagnols «sans scrupules» qui se joignent à ceux qui exploitent le phosphate et autres produits de la pêche en profitant ainsi de la situation actuelle au Sahara occidental. De nombreuses institutions, parlements régionaux et communes espagnoles ne cessent de demander depuis décembre dernier, aux autorités espagnoles ainsi qu'aux entreprises espagnoles et européennes à respecter et à se conformer ? l'arrêt de la CJUE qui a clairement conclu que les accords commerciaux entre l'union européenne et le Maroc ne concernent pas le territoire sahraoui et que toute exploitation ou commercialisation de produits provenant de ce territoire doivent se faire avec le consentement du peuple sahraoui.

TANZANIE-UGANDA

La Tanzanie et l'Ouganda signent un accord sur la construction d'un gazoduc

Le président tanzanien John Magufuli et son homologue ougandais Yoweri Museveni ont procédé à la signature dimanche d'un accord sur la construction du pipeline de pétrole brut de Hoima (Ouganda) vers le port de Tanga (Tanzanie).

Selon un communiqué publié par la présidence de la Tanzanie, les deux dirigeants ont signé un communiqué acceptant de commencer la construction du projet de gazoduc de l'Afrique de l'Est (EACOP) de Hoima en Ouganda au port de Tanga en Tanzanie.

«Les problèmes du pipeline Hoima-Tanga sont résolus», a déclaré le communiqué, ajoutant que la signature a été suivie par des

ministres, des hauts fonctionnaires de différentes institutions impliqués dans le projet.

Les deux pays ont négocié la façon de procéder avec le projet EACOP après la décision des pays d'Afrique de l'Est en avril dernier de construire le pipeline traversant la Tanzanie et non le Kenya, comme cela avait déjà été prévu.

Les deux présidents ont demandé aux ministres responsables de l'énergie en Ouganda et en Tanzanie de signer l'accord intergouvernemental (IGA) ce vendredi 27 mai à Kampala, capitale ougandaise.

Le pipeline de 1.443 kilomètres d'une valeur de 3,55 milliards de

dollars, pourra transporter 200.000 litres de pétrole par jour.

Le projet sera en mesure de générer entre 6 000 et 10 000 emplois.

Le président tanzanien a décrit le projet comme important pour le développement des deux pays et de la région de l'Afrique de l'Est en général. Le président ougandais a qualifié le port de Tanga de clé en raison de son emplacement géographique et de sa sécurité.

Le leader ougandais se trouve à Dar es Salaam depuis samedi, où le président Magufuli lui a passé la présidence de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC).

PALESTINE-ISRAËL

Trump attendu à El Qods à la veille d'entretiens aujourd'hui avec Abbas en Cisjordanie

Le président américain Donald Trump était attendu hier à El Qods occupé à la veille d'entretiens avec le président palestinien Mahmoud Abbas en Cisjordanie occupée sur le processus de paix actuellement à l'arrêt depuis 2014.

M. Trump s'entretiendra aujourd'hui avec le président palestinien à Beïthlehem, en Cisjordanie occupée après un entretien hier soir avec le chef du gouvernement de l'occupation israélienne Benjamin Netanyahu.

Les dernières négociations israélo-palestiniennes, sous l'égide américaine, ont capoté en avril 2014.

El Qods est au cœur du conflit. L'esplanade des Mosquées, se situant à El Qods-Est, occupée par Israël en 1967 et annexée en 1980. Les Palestiniens veulent faire d'El Qods la capitale de leur Etat indépendant.



Le président américain cherchera lors de son périple dans la région à «faciliter» la reprise de l'effort de paix et à obtenir des deux parties des engagements et des mesures de confiance, disent ses collaborateurs.

Son administration a prévenu de ne pas attendre un vaste plan diplomatique au cours de la visite. «Enclencher le début d'un processus ne signifie pas aller jusqu'à sa fin», a toutefois prévenu Ali al-Jarawi, politologue palestinien.

Mahmoud Abbas et Netanyahu n'ont pas eu d'entretien direct substantiel depuis 2010.

M. Abbas a rapporté avoir dit à M. Trump à la Maison Blanche début mai qu'il était prêt à rencontrer Netanyahu sous son «parrainage».

M. Trump a déjà semé le trouble en prenant initialement ses distances avec la solution à deux Etats. La création d'un Etat palestinien coexistant avec Israël est la référence de la communauté internationale. Son conseiller à la

Sécurité nationale, le général HR McMaster, a cependant signifié que le président pourrait s'être ravisé. Quand il rencontrera M. Abbas, Donald Trump exprimera son «désir de dignité et d'autodétermination pour les Palestiniens».

Sur la colonisation, considérée par la communauté internationale comme illégale et un obstacle majeur à la paix, M. Trump a déjà réfréné Israël. Mais «nous n'avons aucune exigence de gel», a dit le nouvel ambassadeur américain David Friedman.

Depuis l'élection de Trump à la présidence américaine, les activités de colonisation israélienne dans les territoires occupés ont repris sans frein.

M. Trump a en outre promis pendant sa campagne électorale de déplacer l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupée, rompant avec la diplomatie historique des Etats-Unis et le consensus observé par la communauté internationale du fait du statut disputé de la ville sainte.

Grève générale dans les Territoires palestiniens en soutien aux prisonniers en grève de la faim

Une grève générale était largement suivie hier dans les Territoires palestiniens occupés en soutien aux prisonniers en grève de la faim dans les prisons israéliennes, au jour de l'arrivée du président américain Donald Trump en Israël, rapportent des médias.

En Cisjordanie occupée, tous les magasins étaient fermés et les rues vides à Ramallah, siège de l'Autorité palestinienne. Aucun taxi ni transport ne circulait.

A El-Khalil, dans le sud de ce territoire occupé depuis 50 ans par l'armée israélienne, magasins, écoles et bâtiments publics ont également fermé leurs portes. Et dans la bande de Gaza, tout était à l'arrêt à l'exception des écoles et des plus importants hôpitaux de cette petite enclave soumise à un sévère blocus israélien depuis plus de dix ans.

En Cisjordanie, des barrages de bennes à ordures ou de voitures ont été dressés devant les camps de réfugiés proches de Ramallah. Une manifestation en est partie à la mi-journée, en direction du checkpoint militaire israélien de Qalandia, qui sépare El-Qods occupée de Ramallah.

Certains manifestants brandissaient des pancartes sur lesquelles une empreinte de pied avait été dessinée sur un cliché de Donald Trump, rejetant une visite qui vise à «vendre des illusions et brader les droits des Palestiniens».

Des centaines de Palestiniens sont en grève de la faim dans les prisons israéliennes depuis 36 jours pour obtenir des conditions de détention plus dignes.

«Leurs proches et leurs avocats sont interdits de visite, Israël cache toutes les informations sur leur

état de santé», a affirmé Fedwa Barghouthi, l'épouse du leader de la grève Marwan Barghouthi, haut cadre du Fatah, le parti du président palestinien Mahmoud Abbas. Ce dernier doit rencontrer le président américain mardi à Beit-Lehm en Cisjordanie occupée.

Des Palestiniens ont annoncé leur intention de sensibiliser M. Trump à la cause des prisonniers.

La mobilisation en faveur de ces prisonniers a déjà provoqué plusieurs grèves et de nombreuses manifestations qui ont souvent dégénéré en heurts: deux Palestiniens ont été tués, l'un par des soldats, l'autre par un colon israélien, et des dizaines d'autres blessés.

Actuellement, 6.500 Palestiniens sont détenus dans les prisons israéliennes, selon l'ONG le Club des prisonniers palestinien.



FRANCE/RUSSIE:

Rencontre Poutine et Macron lundi prochain à Versailles

gnant que «le développement des relations franco-russes dans les domaines politique, économique et commercial, culturel et humanitaire» serait au programme des discussions.

«Un échange d'opinions sur les questions actuelles internationales et régionales, notamment sur la coordination de la lutte contre le terrorisme et le règlement des crises en Syrie et en Ukraine, aura lieu également», a ajouté le Kremlin.

M. Poutine avait salué le 8 mai l'élection de M. Macron, exhortant le successeur de François Hollande à «surmonter la méfiance

mutuelle» entre la France et la Russie et à unir «leurs forces pour assurer la stabilité et la sécurité internationales».

Les deux dirigeants avaient eu leur premier entretien téléphonique le 18 mai, à l'initiative de M. Poutine. Ils étaient alors convenus de «travailler ensemble sur des questions d'actualité internationale et régionale, y compris la lutte contre le terrorisme».

L'ambassadeur de Russie en France, Alexandre Orlov, a récemment estimé que le sujet «le plus brûlant» à traiter était la Syrie, notant que M. Macron «semble plus déterminé que François Hollande».

ALGÉRIE-UE

M. Messahel en visite de travail de deux jours à Bruxelles



Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel a entamé hier une visite de travail aux institutions européennes, à Bruxelles, à l'invitation de la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. Lors de cette visite de travail de deux jours, le ministre s'entretiendra avec le Commissaire européen en charge de l'Union de la sécurité, M. Julian King, avec la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, ainsi qu'avec le Représentant spécial de l'UE pour le Sahel, M. Angela Losada. Les entretiens avec les responsables européens devraient permettre «un échange de vue sur la situation régionale, notamment au Sahel, au Sahara occidental et en Libye», a indiqué une source diplomatique. Le ministre devrait également examiner avec les responsables européens, lors de ces rencontres de haut niveau, «des voies et moyens de renforcer le dialogue bilatéral dans le domaine de la sécurité, de la lutte contre la radicalisation, le terrorisme et l'extrémisme violent», a ajouté la même source.

Le ministre présentera au Comité politique et de sécurité de l'UE, au deuxième et dernier jour de la visite, l'expérience de l'Algérie en matière de déradicalisation et de lutte contre le terrorisme.

Il reviendra également sur les efforts de l'Algérie pour promouvoir la paix dans la région en œuvrant pour le règlement pacifique des conflits. Lors d'une conférence organisée en décembre dernier au Parlement européen à Bruxelles, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, a mis en garde contre la montée de l'islamophobie, du racisme, de la xénophobie et des interventions militaires étrangères, soulignant que ces facteurs «alimentent la radicalisation» et «le terrorisme». «(...) la montée inquiétante de l'islamophobie, du racisme, de la xénophobie ainsi que les interventions militaires étrangères et le non règlement des conflits en violation du droit international sont aussi des facteurs qui alimentent la radicalisation et servent les objectifs et les intérêts des partisans de l'extrémisme violent et le terrorisme», avait-il déclaré lors de cette conférence. Il avait affirmé, dans ce contexte, que l'Etat algérien a pris «à sa juste mesure» la question de la radicalisation et de l'extrémisme violent et a adopté une stratégie de lutte contre les facteurs susceptibles de favoriser l'apparition et le développement du phénomène de radicalisation.

TURQUIE

Ouverture du procès des instigateurs présumés du coup d'Etat du 15 juillet 2016

Les Turcs vont suivre le procès de plus de 200 instigateurs présumés du putsch manqué du 15 juillet qui s'est ouvert hier près d'Ankara, avec comme principal suspect Fethullah Gülen, que les Etats-Unis refusent toujours d'extrader. «Parmi les 221 personnes jugées au cours de ce procès, 26 sont des généraux et 12 des civils. Deux cents d'entre eux sont actuellement en détention provisoire, 9 sont en liberté sous contrôle judiciaire et 12 sont en fuite», a précisé l'agence de presse turque Anadolu.

L'ancien chef de l'armée de l'air Akin Ozturk et l'ancien général Mehmet Disli, frère d'un député de l'AKP, le parti au pouvoir, ainsi que le colonel Ali Yazici, ancien aide-de-camp militaire du président Recep Tayyip Erdogan, sont les accusés les plus en vue parmi les instigateurs présumés. Ils sont notamment jugés pour «violation de la constitution», «assassinat de 250 personnes» et «appartenance et direction d'une organisation terroriste» et risquent de multiples condamnations à vie, selon les mêmes sources. Le procès se tient dans la prison de Sincan, près d'Ankara, où une immense salle d'audience a été construite spécialement pour accueillir les procès géants liés au putsch manqué.

LA PIÈCE DE THÉÂTRE «BAHIDJA» PRÉSENTÉE À ALGER : Un drame social sur la condition de la femme

La générale de la pièce de théâtre «Bahidja», drame social sur la condition de la femme face à l'intolérance et au fondamentalisme religieux des années 1990, a été présentée dimanche soir à Alger devant un public nombreux et recueilli.

Mis en scène par Ziani Chérif Ayad sur une adaptation de Arezki Mellal du roman «Sans voile et sans remords» de Leïla Aslaoui le spectacle, présenté au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), a drainé un public nombreux qui a assisté avec intérêt, à la présentation dramatique d'une histoire tirée de faits réels-dense aux contours poignants et aux questionnements multiples.

Déroulée en 75 mn, la pièce restitue les tourments de Bahidja dans son statut de femme et de mère qui se retrouve prisonnière d'un passé intrigant qui a vu sa sœur aînée Nouria, au personnage controversé, disparaître étrangement durant la révolution pour l'indépendance de l'Algérie et un présent tragique où elle apprend avec amertume, que son fils Redouane s'est fait embrigader par les groupes terroristes durant la décennie noire.

Solidement rendue dans une interprétation époustouflante, par Nidal, Bahidja, vivant avec une blessure ouverte, est en quête de vérité sur le sort de Nouria, alors moudjahida qui se fait d'abord arrêter, avant de fuir la prison coloniale, aidée par celui qui allait devenir son mari, Patrick Dupont, un officier de l'armée française qui aurait rejoint la cause nationale.

Cette tournure inattendue dans le parcours militant de Nouria fera planer le spectre de la femme impure, constituant un lourd préjudice à la famille que son frère aîné et sa mère ne peuvent assumer, préférant taire une offense à la dignité.

De cette dualité entre une mère emmurée dans un mutisme ravageur et une fille qui manifeste une soif de savoir pour pouvoir comprendre et avancer, le conflit s'installe donnant lieu à des moments émouvants et des situations bouleversantes.

Dans une autre temporalité, un autre volet de la pièce évoque Bahidja la mère-courage, qui reçoit avec amertume un courrier de son fils, qu'elle recherche également, lui lui annonce son ralliement aux groupes terroristes des années 1990.

Nesrine Belhadj, Mourad Oudjit et Abbes Mohamed Islem, essentiellement dans les rôles de la mère qui entretient le mystère, le mari intolérant et le frère méprisant, devenu affairiste véreux, ont savamment porté le texte dans une occupation optimale de l'espace, nourrissant la tragédie de Bahidja dans des rôles polyvalents.

Noureddine Saoudi, auteur de la traduction du texte adapté, a su donner au récit de Bahidja, le ton adéquat, à travers des échanges contradictoires et éloquentes, dans une langue intermédiaire à la rhétorique qui entretient les ambiguïtés et réveille les antagonismes. Dans une scénographie dominée par un éclairage sombre, la conception interpellatrice de Arezki Larbi a bien servi le spectacle qui s'est également doté d'accessoires aux sémantiques déterminantes, à l'instar des lampes-torches utilisées pour symboliser la quête de vérité, principal vecteur de la trame.

La bande son, faite uniquement de bruitages, a aidé le public à saisir le contenu parfois crypté du spectacle comme la réponse apportée aux différents discours intolérants et fondamentalistes par le leitmotiv «Ya latif, ya latif, ya latif». Leïla Aslaoui, présente au TNA, remerciant le metteur en scène et les comédiens d'avoir «si brillamment donné vie à (son) texte» a fait part de «sa grande satisfaction» et «son bonheur» d'assister à «la réussite» du spectacle «Bahidja» qui constitue, selon elle, «un travail de mémoire important pour la postérité».

Ala tête de «Gosto théâtre», Ziani Chérif Ayad tente d'initier les prémices d'un nouveau théâtre aux allures contemporaines et post-modernes, en phase avec l'exercice actuel du 4ème art dans le monde.

Coproduit par le TNA et «Gosto Théâtre», sous l'égide du ministère de la Culture, le spectacle «Bahidja» est reconduit, au même lieu, pour trois autres représentations.

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OUARGLA : Espace pour la promotion du lectorat et de la scène culturelle

La bibliothèque principale publique «Mohamed Tidjani» d'Ouargla s'attèle, depuis son ouverture en décembre 2016, à promouvoir le lectorat et la scène culturelle dans la région.

Cette structure culturelle est devenue, en ce relativement court laps de temps, un véritable espace pour les différentes catégories de passionnés de la recherche, du savoir et de la lecture, au regard de la panoplie d'ouvrages versés dans différents domaines de la science et du savoir.

Occupant une surface de 2.406 m2, la bibliothèque d'Ouargla renferme une salle de lecture pour enfants de 60 places, une autre de conférence d'une capacité de 200 places, un espace de traitement de la production documentaire, deux salles pour adultes pour 90 personnes, en plus d'une salle d'Internet de 20 places, d'ateliers et bureaux spécialisés pour différents services.

Riche de 5.020 titres totalisant quelque 16.000 ouvrages, la bibliothèque offre également d'autres moyens d'apprentissage et d'acquisition, dont des supports didactiques sur CD et vidéos, classés dans deux grandes salles de lecture, mis à la disposition des lecteurs, petits et grands.

Elle accueille quotidiennement de nombreux lecteurs qui viennent étancher leur soif de culture et de recherche, notamment les étudiants, et puiser d'une source scientifique rare ou pas à leur portée.

Occupant une place de choix au milieu du tissu urbain, au cœur de structures publiques et des cités universitaires, et toute proche de la faculté de médecine de l'université Kasdir Merbah, ce joyau culturel et centre de rayonnement n'a cessé d'enregistrer, depuis son ouverture, et en dépit du déficit en personnels, notamment les bibliothécaires et archivistes, une large adhésion, estimé actuellement à 300 adhérents.

Ce flux de chercheurs et d'étudiants n'occulte pas l'adhésion des élèves, en quête de développement et de perfectionnement de leur niveau scolaire.

Il est relevé, à ce titre, une grande affluente le mardi, journée qui leur est consacrée, d'élèves de différents paliers, accompagnés de leurs parents, en plus de pensionnaires des centres de l'action sociale et de la solidarité, notamment les enfants assistés, pour partager les plai-



sirs de la lecture dans cet endroit qui fait la fierté de la région.

Les férus de la recherche dans les technologies et l'informatique bénéficient, pour leur part, d'autres supports pédagogiques et didactiques, avec la disponibilité d'une médiathèque dotée de 10 appareils informatiques.

La responsable de la bibliothèque, Chafia Slagh, prévoit une hausse, dans les prochains jours, du nombre d'adhérents, avec la mise en place toute prochaine d'un système numérisé de gestion des bibliothèques, susceptible de faciliter la recherche en bibliographies et pour laquelle deux agents ont été formés.

3 conventions conclues pour encourager le lectorat

La bibliothèque d'Ouargla, représentée par la direction de la culture de la wilaya, a signé trois conventions avec des institutions et entreprises publiques visant l'encouragement du lectorat et l'ancrage de l'art de lire en milieu social, notamment chez les enfants.

Signées avec la direction de l'éducation, l'université Kasdir Merbah et la direction de l'action sociale et de la solidarité, ces conventions portent sur la création d'espaces où sont mis à la disposition des élèves et les étudiants universitaires les différents ouvrages et l'exploitation des espaces existants pour la réalisation de leurs activités.

Il est également prévu, au titre de ces

conventions, la création, à la satisfaction des élèves scolarisés, d'espaces de révision en prévision des examens, d'autre pour la préparation du projet du Challenge de la lecture arabe «Arabe reading challenge», en plus de la dotation de certains centres en ouvrages, à l'instar du centre pour l'enfance en détresse qui a reçu un premier lot de 300 livres.

Un espace spécial doctorants d'une capacité de 14 places a également été réservé au niveau de cette bibliothèque.

Ancrage de la lecture chez les enfants pour développer le lectorat

La directrice de la bibliothèque a mis en avant la nécessaire ancrage de la lecture chez les jeunes générations pour encourager la lecture et développer les capacités cognitives de l'enfant par l'organisation également de manifestations versées dans ce sens. Les moults événements mis sur pied dans le cadre des manifestations culturelles «Lire en fête» et «Rencontre de wilaya des activités culturelles» ont permis de prospecter et de révéler de nombreux enfants talentueux intéressés par les belles lettres, la poésie, le théâtre et d'autres genres littéraires, a-t-elle souligné.

Selon la même responsable, l'affluence des enfants aux salons périodiques du livre et aux ateliers de lecture, du conte et du théâtre, dénote de l'éveil des enfants et de leur conscience de l'importance du livre dans le développement de leurs capacités cognitives.

18^E FESTIVAL EUROPÉEN : Le public algérois invité à découvrir l'univers du groupe «Hejira»

Le public algérois était invité à découvrir un brassage musical entre pop-rock, l'ethno jazz et folk à la faveur d'un spectacle animé dimanche soir par le groupe britannique de fusion «Hejira». Représentant le Royaume Uni, le groupe «Hejira» s'est produit sur la scène de la salle Ibn Zaydoun dans le cadre du 18^e Festival culturel européen qui se tient à Alger et à Bejaia depuis le 10 mai. Comme beaucoup de groupe européen de musique contemporaine, «Hejira» est le fruit d'une rencontre entre plusieurs musiciens originaires d'Ethiopie, du Chili ou encore d'Allemagne, un brassage des plus enrichissant qui se traduit sur scène par un assemblage de différentes influences dans un moule fluide et harmonieux.

D'origine éthiopienne, la chanteuse Rahel Debebe-Dessalegne apporte une grande touche mystique très subtile par sa voix particulière et des arrangements inspirés de la musique traditionnelle africaine à des compositions pop ou folk tirés de l'album «Prayer Before Birth» (Prière avant la nais-

sance). Pour leur premier concert en dehors du Royaume Uni, les musiciens du groupe ont fait preuve d'une grande fluidité dans le jeu tout en démontrant leurs capacités multi instrumentistes passant tour à tour de la guitare, à la basse puis au clavier.

«Hejira» a entraîné son public dans un univers évoquant parfois le rock psychédélique, le jazz de composition, la pop anglaise avec parfois des inspirations reggae, folk ou puisé dans les musiques africaines ou latino américaine.

Inauguré le 10 mai, Le 18^e Festival européen se poursuit à Alger avec des concerts de musique et des pièces de théâtre prévus dans les différentes salles de spectacle de l'Office ryadh el feth et au Palais des Rais-Bastion 23.

Un vingtaine de pays membres de l'Union européenne, dont l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, ou encore la Roumanie, prennent part à cette manifestation culturelle devenue incontournable.

CINÉMA

L'avant-première du film «Ben Badis» aura lieu respectivement à Constantine, Alger et Oran

L'avant-première du film «Ben Badis» du réalisateur syrien Basil El Khatib aura lieu les 23, 24 et 25 mai, respectivement à Constantine, Alger et Oran, a-t-on appris de l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI). Le premier tour de manivelle du film «Ben Badis», basé sur le scénario de Rabah Drif, a été donné en mars 2016. Il a été réalisé dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015». Cette œuvre traite

des aspects de la vie du penseur et réformiste algérien, natif de la ville de Constantine (1889-1940) et ses voyages à l'étranger. Le film commence par un événement important de la vie de cheikh Abdelhamid Ben Badis, le décès de son grand père en 1899. D'autres événements marquants de la vie du président de l'Association des oulémas musulmans algériens seront abordés, mais surtout son combat contre le système colonial et

pour la défense de la personnalité algérienne. Le personnage de Ben Badis est campé par le jeune acteur Youcef Sehairi, qui a été distribué dans le film retraçant le parcours du colonel Lotfi. Le film sera projeté ces vendredi, samedi et dimanche respectivement à la salle «Ahmed Bey» de Constantine, à l'opéra d'Alger «Boualem Bessaïb» et à la salle Es-Saâda d'Oran, a-t-on indiqué.

ALGÉRIE-MONDE ARABE

Le Réseau arabe des réserves de biosphère à Alger pour un plan d'action sur les dix prochaines années

Les pays arabes membres du Réseau arabe des réserves de biosphère ArabMAB (l'Homme et la biosphère dans les pays arabes) se sont réunis hier à Alger en vue d'élaborer un plan d'action pour les dix prochaines années en prenant en compte les spécificités de ces pays et ses besoins en matière de développement durable.

Outre l'échange d'expériences en matière de gestion des réserves de biosphère, cette 9ème réunion régionale d'ArabMab, d'une durée de trois jours, vise à élaborer un plan d'action propre à cette région, qui sera basé sur le plan d'action du Congrès mondial des réserves de biosphère tenu à Lima (Pérou) en 2016, a indiqué la directrice générale adjointe des sciences à l'Unesco, Flavia Schlegel.

S'exprimant à l'ouverture de cette rencontre de trois jours, cette responsable a affirmé qu'elle était "particulièrement confiante" quant à la mise en œuvre d'un tel plan d'action régional.

"En effet, mes échanges et discussions effectués ces derniers mois dans de différents pays arabes m'ont montré la volonté et l'engagement de faire mieux ensemble pour l'environnement, pour nos concitoyens et pour les générations futures", a-t-elle dit.

Le réseau ArabMab compte neuf pays: Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte, les Emirats arabes unis, Jordanie, Qatar, Sultanat d'Oman et la Syrie. Le congrès de Lima avait adopté une nouvelle vision du programme MAB (Men and biosphere, ou l'Homme et la biosphère) pour les dix prochaines années sous forme d'un plan d'action lequel constituera, avec la stratégie du programme Mab (2015-2025), des documents de référence clé pour le développement et l'évolution des biosphères au niveau mondial ainsi que l'adéquation de ces sites avec l'agenda des 17 Objectifs du développement durable (2020-2030).

"Le développement durable de la région arabe constitue un grand défi dans les années à venir compte tenu des effets des changements climatiques et des dégradations environnementales", a souligné Mme Schlegel. La réunion d'Alger, qui marque le 20ème anniversaire de la création du réseau ArabMAB, vise également à renforcer les liens entre les pays de la région comptant 30 réserves de biosphère autour desquelles vivent 7 millions de personnes. Il s'agit aussi de doter ces pays d'outils permettant de développer une vision en matière de connaissances approfondies de l'héritage que recèle le monde arabe au plan du patrimoine biologique, a indiqué pour sa part le directeur général des forêts, Abdelmalek Abdelfettah.

Du Maghreb au Moyen-Orient en passant par le delta du Nil, les pays arabes constituent des réceptacles écologiques de grande importance et recèlent une richesse écologique de haute valeur patrimoniale reconnus au niveau universel.

Néanmoins, l'ensemble de la région reste soumis à un contexte climatique des plus défavorables où sécheresse, désertification et stress hydrique réduisent fortement la résilience écologique des milieux naturels tout en exacerbant leur vulnérabilité.

L'organisation de cette réunion doit donc permettre d'asseoir une stratégie unifiée en matière de gestion durable de l'important héritage que recèlent nos pays respectifs et d'échanger les expériences et savoir-faire", selon ce M. Abdelfettah.

La réserve biosphère est une reconnaissance par l'UNESCO de zones modèles conciliant la conservation de la biodiversité et le développement durable dans le cadre du programme sur l'Homme et la biosphère. Ces réserves constituent des laboratoires vivants d'études et de démonstration de la gestion intégrée des terres, de l'eau et de la biodiversité. Ce programme, qui est un processus intergouvernemental visant à améliorer et renforcer les liens qui existent entre l'Homme et le milieu naturel, appuie et encourage tout développement économique respectueux des valeurs sociales, culturelles et écologiques auquel l'Algérie a adhéré pleinement.

M. Abdelfettah a aussi souligné la nécessité d'élaborer un plan d'action 2016-2025 pour les réserves de biosphère répondant aux impératifs de l'heure et l'ambition de ces pays en tenant compte de leurs spécificités et de leurs besoins.

"Cette réunion permet de réfléchir de façon collégiale aux défis et préoccupations majeurs auxquels font face nos réserves de biosphère afin de déboucher sur des solutions permettant une mise en œuvre concrète et effective de la stratégie MAB dans le monde arabe", a-t-il avancé. Avec ses huit réserves de biosphère, l'Algérie compte s'appuyer sur les démarches fédératrices de la stratégie régionale du MAB et accompagner toute initiative régionale qui va dans le sens d'un développement durable et harmonieux des réserves de biosphères de la région", a ajouté le même responsable. Présent à cette réunion, le ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghabrit, également présidente de la commission nationale pour l'Unesco, a indiqué que la dite commission s'attait à mettre en place un nouveau réseau d'écoles associées de l'Unesco, fort de 300 établissements d'ensei-



gnement des différents paliers, et à redynamiser les clubs et les chaires Unesco. Il est question, selon elle, de mettre ces établissements en synergie et les associer à la réflexion et à la prise en charge des préoccupations des réserves de biosphère en coordination avec le comité.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL-HARRACH
COMMUNE D'OUED-SMAR
NIF : 41000200001608501014
N°30 /C.E.O/ 2017

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DES MARCHES

-Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Oued-Smar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au troisième Avis d'appel d'offre national avec exigence de capacités minimales restreint n° 10/2017 enregistré sous le n° 07/B. M / 2017 du : 13/01/2017

relatif aux travaux suivant : Travaux de rénovation du réseau d'assainissement BEAULIEU, commune de Oued-Smar.

Lot 01 : RUE 02 BEAULIEU
Lot 02 : RUE 03 ET 03 BIS BEAULIEU
Lot 03 : RUE 05 BEAULIEU
Lot 04 : RUE 06 BEAULIEU
Lot 05 : RUE 17 BEAULIEU

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres les marchés sont attribués provisoirement aux :

N° de lot	N° de soumissionnaire	Nom du soumissionnaire	Montant en TTC	Montant corrigé	Note technique	Délai d'exécution	NIF	OBS
01	15	EURL DHCO	19 717 110,00 DA	—	34,85	05 mois	000516097233629	Offre retenue
02	12	ETPHB DERRADJI	32 513 001,50 DA	—	37,09	01 mois et demi	180164001690349	Offre retenue
03	16	EGTFH DJAHAR ZOUHRI	50 803 480,00 DA	—	30,41	04 mois et demi	175070800003148	Offre retenue
04	04	EGTFH KAK MOHAMED ANIS	19 198 270,00 DA	—	27,52	04 mois	187265200862165	Offre retenue
05	05	ENT ETTRH HARRACH ABDELHAFID	12 618 580,00 DA	12 836 650,00 DA	29,00	06 mois	198112099004250	Offre retenue

Tout les soumissionnaires ayant participer à L'Avis d'appel, intéressés à prendre connaissance de leurs résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont tenu de se rapprocher du bureau des marchés au niveau de la Commune d'Oued-Smar au plus tard dans les (03) Trois jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés Publics de la Commune d'Oued-Smar dans un délai de (10) Dix jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Oran : nouveau parcours de formation dédié à l'horticulture à l'USTO-MB

L'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO-MB) s'attelle à la mise en place d'un nouveau parcours de formation dédié à l'horticulture et à l'aménagement des espaces verts, a-t-on appris lundi lors d'une rencontre de sensibilisation coïncidant avec la journée mondiale de la biodiversité. Ce prochain cursus universitaire sera du niveau de Licence professionnelle, a précisé Pr Meriem Kaïd-Harche, directrice du Laboratoire de recherche "Productions, valorisations végétales et microbiennes" de la Faculté des sciences de la nature et de la vie (SNV) de l'USTO-MB. La nouvelle filière s'ajoutera aux trois spécialités déjà dispensées dans cette même faculté, intitulées "productions et valorisations végétales" (plantes médicinales, notamment), "biotechnologies et génomiques végétales", et "contrôle et qualité des aliments".

Une centaine d'étudiants et cadres des secteurs partenaires, à l'instar de la Direction de l'environnement, de la Conservation des forêts et du mouvement associa-

tif ont pris part à la journée de sensibilisation présidée par Pr Kaïd-Harche.

La rencontre a permis aux intervenants de mettre en relief les actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de la protection et de la valorisation de la biodiversité. La prévention des feux de forêt, la protection de la faune et de la flore, le développement de l'éco-tourisme, figurent parmi les thèmes développés dans ce contexte. Le Laboratoire de recherche dirigé par Pr Kaïd-Harche a, à son actif, plusieurs travaux scientifiques tels ceux consacrés aux plantes jouant un rôle dans la lutte contre la désertification, et à celles qui fixent les dunes littorales.

Dans une déclaration à l'APS, cette spécialiste a fait savoir que son équipe est également associée à la concrétisation des programmes portant création ou embellissement des espaces verts de la ville d'Oran, et ce, à la faveur d'une convention conclue dernièrement avec la Direction de l'environnement.

APS

Programme de la soirée

TF1 21:00
L'arme fatale


Alors que la fête de Noël approche, la ville est endeuillée par la mort d'une jeune femme de 25 ans qui a été précipitée de la terrasse attenante à son appartement. Riggs apprend avec surprise que l'immeuble appartenait à Eddie Flores, un trafiquant de drogue qu'il a connu au Texas. Le duo d'enquêteurs découvre que la victime était l'informaticienne d'une journaliste qui réalisait une enquête sur Flores.

france 2 20:55
Tout le monde joue avec le code de la route


Un conducteur sur deux reconnaît avoir des doutes sur la signification de certains panneaux du code de la route. Nagui propose aux téléspectateurs de tester leurs propres connaissances. Quelle est la vitesse minimale de la voie de gauche sur une autoroute ? Comment réduire la consommation de son véhicule ? A quoi sert l'ABS ? Accompagné de Bruno Guillon, l'animateur fait repasser le permis de conduire au Français. Au programme : un questionnaire calqué sur l'examen officiel du code de la route, des conseils pratiques pour savoir comment analyser les situations de conduite et adapter au mieux son comportement sur la route, des anecdotes, des chiffres surprenants et des démonstrations spectaculaires en plateau.

france 3 20:55
La vie devant elles


Grâce à Mercier, Caroline obtient un droit de visite pour aller voir Fadi. Elle lui promet de tout faire pour le faire sortir. Pour y parvenir, elle convainc Micheline et Roger de faire un faux témoignage attestant que le jeune homme se trouvait en leur compagnie au moment des faits. C'est un grand jour pour Solana : sa tante lui révèle la véritable histoire de son père. Quant à Alma, elle tente de découvrir l'identité du propriétaire du sac et du couteau déposés devant chez Solana.

CANAL+ 21:05
Elle


Dans sa belle maison pavillonnaire, sous l'œil impassible de son chat, Michèle Leblanc est agressée et violée par un homme masqué qui prend aussitôt la fuite. Mais après l'agression, Michèle, redoutable femme d'affaires, à la tête d'une entreprise de jeux vidéo, décide de faire comme si de rien n'était. Elle s'occupe de son fils, Vincent, futur papa qui a du mal à s'affirmer, et impose ses idées au sein de la société de jeux vidéos qu'elle dirige.

6 21:00
Le meilleur pâtissier : les professionnels

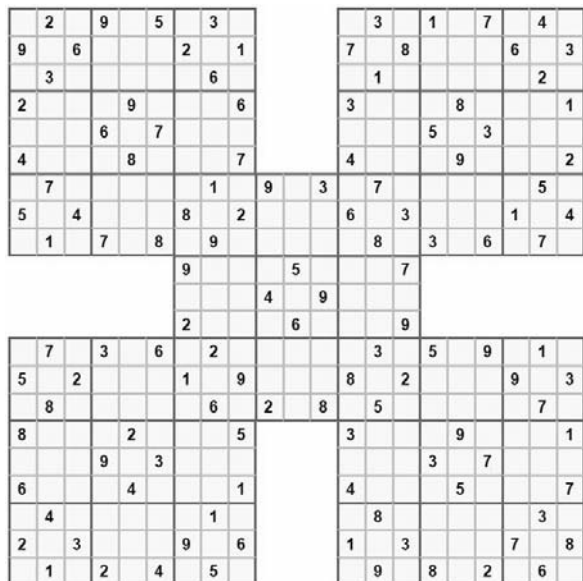

Trois épreuves attendent les brigades parvenues à se qualifier en finale, à savoir celles du Palais de la Major, de Lamagnère et Thierry Court. La première consiste à réaliser six gâteaux en forme de couronne, parfaitement identiques, avec un insert surprenant et un glaçage miroir. Ensuite, les professionnels de la pâtisserie doivent concevoir un tableau culinaire en seulement une minute. Pour finir, les équipes s'attellent à la fabrication de pièces artistiques de plus d'1m30 sur le thème du jardin extraordinaire et intègrent dans leur décor une version sublimée de la tarte aux pommes. Pour remporter le premier trophée du Meilleur pâtissier professionnel, les candidats doivent séduire un jury composé de Pierre Hermé, Frédéric Bau, Philippe Conticini et Cyril Lignac.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1585

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Citation



La plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber, mais de se relever à chaque chute.

- Confucius

Mots croisés n°1585

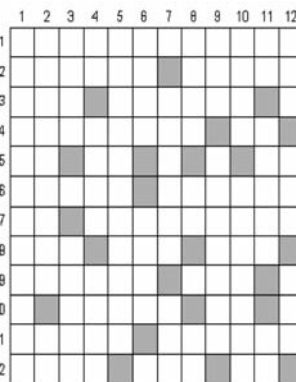
Verticalement :

1. Qui dégage une odeur infecte
2. Démantibuler - Curie
3. Ch. 1. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
4. Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
5. Excès d'air dans l'estomac
6. Commune de l'Ardeèche - Chirurgien français (1830-1898)

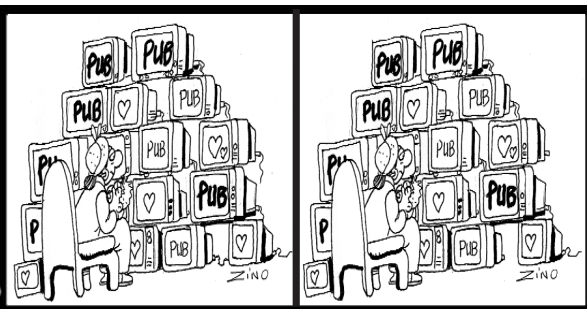
Horizontalement :

1. Constitué de cinq sons
2. Enlevée la cime - Prêtre et apologiste espagnol
3. Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
4. Tremblements de la voix - Lanthane
5. Italie - Argent - Grade
6. Charge de lest - Soutient les fils

7. Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
8. Pronom personnel - Métal précieux - Infinitif
9. Colère - Marcher au ralenti
10. Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
11. Coutumes - Énerve - Europium
12. Triple voyelle - Voie publique - Monceau



Terreurs



[illegible]

*C'est arrivé un
23 mai*

[illegible]

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CU■NY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEE■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66	67	68	69	70
71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

2009 - Horst Koehler est réélu pour un deuxième mandat de cinq ans à la présidence de l'Allemagne.

2007 - À Québec, la Cour supérieure donne raison au CHUQ qui a besoin de transfusions de sang pour sauver des bébés prématurés, contre le gré des parents adeptes de la secte Jéhovah.

2006 - La Cour fédérale ordonne la libération sous conditions de Mohamed Harkat, détenu depuis décembre 2002 sur suspicion de complot terroriste.

2006 - Pour les questions des journalistes, Stephen Harper installe l'inscription préalable à une liste, où il compte choisir ses préférés.

1997 - En Iran, le progressiste Mohammad Khatami est élu président, battant le sortant Ali Akbar Rafsanjani.

1992 - Le juge italien Giovanni Falcone est tué par une bombe, placée par la mafia sous la route, en Sicile.

JUDO / GRAND PRIX D'EKATERINBURG (RUSSIE) : L'Algérie termine à la 21^e place

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de judo, composé de trois athlètes, a décroché la 21^e place au Grand Prix d'Ekaterinbourg, organisé les 20 et 21 mai 2017 en Russie.

Abderrahmane Benamadi, qui a décroché la 7^e place dans la catégorie des moins de 90 kg a été le principal artisan de cette performance, car ses compatriotes Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Nadjib Temmar (+100 kg) ont été précocement éliminés et n'ont donc apporté aucune contribution au classement final.

Un total de 286 judokas (164 messieurs et 122 dames), représentant 36 nations, ont participé à cette compétition de très haut niveau, remportée finalement par le Japon (6 or, 1 argent, 1 bronze), devant la Russie (2 or, 5 argent et 5 bronze), au moment où le Brésil a complété le podium (2 or, 2 argent et 2 bronze).

L'Algérie et l'Egypte terminent ex-aequo en tête des pays africains ayant participé à ce tournoi, au moment où le troisième et dernier représentant du continent noir, la Guinée-Bissau, s'est contenté de la 27^e place.

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION A (14^E JOURNÉE) : Le programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour la 14^e journée de la 1^{re} étape du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division A, prévue aujourd'hui (16h00):

Groupe A :
 NA Hussein-Dey - WO Boufarik
 PS El Eulma - IRBB Arréridj
 OMS Milliana - CS Gué de Constantine
 COBB Oran - GS Pétroliers

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	24	12
2. WO Boufarik	22	12
3. IRBB Arréridj	21	13
4. NA Hussein-Dey	20	12
--. PS El Eulma	20	13
6. CS Gué de Constantine	16	13
7. OMS Milliana	14	12
8. COBB Oran	13	13

Groupe B :
 O Batna - US Sétif
 CSMBB Ouargla - RC Constantine
 USM Blida - NB Staouéli
 CRB Dar Beida - AB Skikda

Classement :	Pts	J
1. CRB Dar Beida	25	13
2. O Batna	21	13
--. US Sétif	21	13
4. RC Constantine	20	13
--. NB Staouéli	20	13
6. CSMBB Ouargla	16	12
7. AB Skikda	15	12
8. USM Blida	14	13

HANDBALL : L'ancien gardien de but algérien Sofiane Guellour n'est plus

L'ancien gardien de but de la DNC Alger et de la sélection algérienne de handball, Sofiane Guellour, est décédé dimanche soir à l'âge de 48 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Le président de l'instance fédérale, Habib Labane, a décidé de baptiser la coupe d'Algérie seniors messieurs 2016-2017, dont la finale aura lieu vendredi à Chéraga (Alger) entre le GS Pétroliers et l'ES Ain Touta, du nom de Sofiane Guellour.

L'enterrement du défunt a eu lieu hier après la prière du Dohr au cimetière de Sidi Yahia (Alger).

HANDISPORT - ATHLÉTISME/CHAMPIONNAT NATIONAL : Emergence de plusieurs jeunes talents

Le championnat d'Algérie d'athlétisme handisport-2017 (hommes et dames) qui s'est déroulé, durant trois jours, au stade annexe du complexe Mohamed-Boudiaf (Alger), a été l'occasion de l'émergence de plusieurs jeunes talents et la réalisation de performances de «niveau mondial», selon des techniciens. Le National-2017 d'athlétisme handisport a permis aux entraîneurs présents de relever et de suivre avec un intérêt particulier, non seulement les internationaux, mais aussi de jeunes athlètes qui ont confirmé leurs talents et leur potentiel dans leurs spécialités.

«On est très content, parce que le championnat national 2017 nous a donné une belle opportunité d'admirer le talent de plusieurs jeunes athlètes qui nous assure une relève au moins dans quelques spécialités», a indiqué à l'APS l'entraîneur national des courses de demi-fond et fond et coordinateur du championnat, Tahar Salhi, assurant que ces athlètes doivent maintenant être pris en charge «convenablement» pour attendre d'eux de bons résultats plus tard.

Le même sentiment a été partagé par l'entraîneur national, Chérif Ben Moussa qui explique que le championnat d'Algérie est devenu une compétition «révélatrice» pour la détection des jeunes talents qui prouvent leur valeur par non seulement de belles performances, mais également une maîtrise de la technique et une prédisposition au professionnalisme. «Nos observations nous ont permis de découvrir de jeunes athlètes dotés d'aptitudes à la grande performance et d'une valeur certaine. Ils ont les prémisses d'athlètes d'élite, mais pour cela, ils ont besoin d'un suivi rigoureux, d'une prise en charge sérieuse et de beaucoup de travail dès aujourd'hui, avec un objectif à atteindre, comme les jeux Paralympiques», a expliqué Ben Moussa. Dans la liste de ces jeunes talents, éta-



blie par les techniciens, figurent le jeune Hamid Halhal (Amel Blida), auteur de 29,05m (une performance mondiale) au javelot (F35), mais aussi, H'med Mehded (USH Constantine), qui a réalisé 17,80m au disque (F32) et la surprise, Abdelkrim Kraï (Bordj Bou Arréridj), qui a remporté les 800m et 1500m de sa classe (T38).

On citera aussi le jeune sprinteur du Groupement sportif des Pétroliers, Rabah Boussaid (T46), qui a effectué une progression «remarquable», selon son entraîneur, gagnant le 400m en 52,01 et le 1500m.

Au 800m, une autre de ses spécialités, Boussaid n'a cédé qu'au finish (au cassé), face au champion paralympique Samir Nouioua. «La présence

de ces jeunes et d'autres constitue un avertissement aux athlètes déjà confirmés.

Dorénavant, la concurrence en équipe nationale sera rude et les places seront très disputées, ce sera une chose positive», a assuré Tahar Salhi.

En plus des jeunes talents, les internationaux ont, pour leur part, confirmé leurs statuts d'athlètes d'élite, à l'image de Mounia Gasmi (F32), auteur de la 4^e meilleure performance mondiale au poids (5,75m), Nassima Saifi avec 33,32m (disque) et 11,08m (poids), Djallal (javelot), Berrahal (100 et 400m), Kardjena et Bahlaz, qui ont dominé leurs concours, affichant une bonne forme, à deux mois du Championnat du monde d'athlétisme à Londres. «On doit re-

lever l'apport ô combien considérable de la ligue algéroise d'athlétisme qui a mis au service de la fédération handisport (FAH) un staff d'officiel de plus d'une soixantaine de personnes entre arbitres et juges», a tenu à dire le 1^{er} vice-président de la fédération, El Hadi Mehani, en évoquant le côté organisationnel du championnat d'Algérie d'athlétisme handisport-2017, remerciant au passage tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'événement.

Dans son ensemble, le championnat d'Algérie-2017 a été crédité d'un niveau technique «acceptable», a souligné Chérif Ben Moussa, souhaitant qu'il soit à l'avenir «plus perfectible et de meilleure qualité».

«Une présence aussi massive d'athlètes (530) et de clubs (86) surtout chez les IMC (infirmité motrice cérébrale) est à relever et c'est de bon augure. Néanmoins, l'organisation générale a été moins performante que dans le passé», a-t-il regretté.

Le GSP a conservé son titre de champion d'Algérie grâce à un total de 122 médailles (85 or, 25 argent et 12 bronze), suivi du club Aurès Ettahadi handicapés Batna et ses 38 médailles (26 or, 5 argent, 7 bronze) et Mechaal Abtal Bir Mourad Rais avec 31 breloques (18 or, 6 argent et 7 bronze).

TENNIS DE TABLE : Accession du Chabab Ryadi Alger Plage et du RC Arbaa en seconde division

Le Chabab Ryadi Alger Plage (CRAP-Bordj El Bahri) et le RC Arbaa de tennis de table ont arraché leur accession à la seconde division du championnat national seniors par équipes, en remportant, respectivement, les 1^{re} et 2^e places des matchs barrages, joués samedi et dimanche à la salle omnisports de Bou Ismail (Tipasa).

Le tournoi d'accession pour la division nationale deux a regroupé les clubs des championnats des cinq régions de la division trois, pour arracher les deux billets mis en jeu par la Fédération algérienne de tennis de table (FATT).

Dans une poule unique regroupant les cinq équipes jouant l'accession, le CRAP (Centre Est) n'a laissé aucune chance à ses adversaires, battant par un score identique (3-0), tour à tour, le RCA (Centre Ouest), Kalaa de Sétif (Est) et Ghriess Mascara (Ouest), alors que le champion de la région Sud, le NCRSLC Ouargla, a déclaré forfait pour le tournoi.

Pour réaliser cet exploit, le CRAP a engagé ses meilleurs pongistes, conduits par le plus ancien, Imad Oustani, son fils Amdjed, Mohamed Amrar, Larbi Hamdani, Abdelouareth Benbrahem et Zaha-Eddine Amrane. «C'est une accession amplement méritée au vu des efforts fournis

par les athlètes, leurs staffs et les responsables du club. Cette montée en division deux constitue un énorme exploit pour le CRAP qui n'a que trois années d'existence», a déclaré à l'APS le responsable technique du club, Lyes Khenniche, remerciant au passage toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à ce sacre qui s'ajoute aux différents coupes et titres que le club a remportés depuis sa création.

De son côté, le président du Club sportif amateur (CSA) du CRAP, Hakim Bellahcene a estimé que cette accession est «un résultat plus que satisfaisant à méditer par les autres sections».

«On ne peut qu'être fiers de nos pongistes qui forment notre club dont beaucoup de jeunes talents.

Cette performance est le fruit d'un travail remarquable que nos techniciens font depuis le lancement de cette section qui grandit d'année en année.

Elle permet aussi à nos athlètes de voir leurs efforts récompensés par un titre qui leur donne de l'espoir pour persévérer», a-t-il indiqué.

La section de tennis de table du CRAP a été lancée en 2014 par un groupe de conseillers en sport qui ont voulu prendre en charge la multitude de jeunes pon-

gistes issus de la région, avec la mission de prendre part à leur éducation, formation et contribuer à leur épanouissement physique et intellectuel, en développant des programmes sportifs et en participant à la promotion du fair-play, à la prévention et à la lutte contre la violence.

«A mon sens, le club sportif de nos jours doit être une entreprise à vocation éducative avant tout.

Il faut toujours œuvrer à mettre en valeur le monde sportif amateur qui est et restera pour toujours le vivier du sport de haut niveau», a expliqué pour sa part Lyes Khenniche, membre fondateur.

Mais comme tout petit club, le CRAP souffre d'un manque de moyens qui frêne quelque peu l'élan que les dirigeants ne veulent pas casser.

«C'est notre amour pour cette discipline qui nous donne cette envie de nous transcender et de ne pas arrêter à mi-chemin.

Pour l'instant, on tient bon, beaucoup plus grâce à nos contributions personnelles, et nous attendons des jours meilleurs, surtout pour nos nombreux jeunes pongistes», a tenu à dire Khenniche, lançant un appel aux différentes parties concernées pour venir en aide au club

SPORT / JO 2020 :

La mascotte officielle de Tokyo sera choisie par des écoliers japonais

Les organisateurs des Olympiades de 2020 à Tokyo ont annoncé hier que la mascotte officielle de ces jeux sera choisie par des écoliers japonais, à l'issue d'une compétition nationale en janvier 2018.

Des designers vont commencer par soumettre leurs œuvres du 1^{er} au 14 août à un jury, qui produira une liste réduite de mascottes possibles et qui par la suite seront soumises aux écoliers

en janvier 2018 pour choisir le modèle retenu. Le gagnant du concours sera dévoilé en mars 2018, tandis que le nom de la mascotte sera choisi au mois d'août de la même année.

Les mascottes, désignées par le terme yuru-kyara, qui signifient personnages moelleux en japonais, font partie intégrante de la culture du pays et représentent un marché à part entière.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE

L'Algérie fait mieux qu'à La Mecque et Palembang (BILAN)

L'Algérie a terminé les 4es jeux de la solidarité islamique (JSI-2017) à la sixième place avec un total de 40 médailles (7 or, 12 argent et 21 bronze), faisant mieux par rapport aux deux précédentes éditions de 2013 à Palembang (Indonésie) et 2005 à La Mecque (Arabie Saoudite).

La palme d'or des JSI-2017 de Bakou revient à la natation qui s'est taillé la part du lion, remportant à elle seule dix breloques dont 5 en or, permettant à l'Algérie de bétonner sa position au classement général des médailles.

Les cinq médailles d'or ont été l'œuvre d'Oussama Sahnoune (50 et 100 m nage libre) et Souad-Nefissa Cherouati (400, 800 et 1500 m nage libre).

Abdellah Ardjoune et Amel Melih ont remporté, respectivement les médailles d'argent du 200 m dos et 50 m nage libre.

Cette dernière a pris aussi le bronze des 50 et 100 m dos, tout comme Remzi Chouchar (200 m 4 nages).

Avant le début de la compétition, le staff technique avait tablé sur deux médailles d'or au minimum, un objectif largement atteint, faisant de la natation la première discipline à avoir honoré ses engagements lors des JSI-2017 de Bakou.



Le judo et l'athlétisme confirment

En remportant dix médailles (1 or, 3 argent et 6 bronze), le judo algérien a réussi un bon coup aux JSI-2017 et dépassé les pronostics avancés par le staff technique avant la compétition.

Cette performance a été saluée par l'entraîneur national, Yacine Silini, dans une compétition où le niveau des concurrents présents, notamment ceux de l'Azerbaïdjan et de la Turquie, a été relevé.

En athlétisme, la sélection algérienne a remporté six médailles dont une en

or, œuvre de Belabiod Romaïssa au saut en longueur, alors que les deux médailles d'argent ont été glanées par Yousra Arar (saut en hauteur) et Amina Bettiche (3000 m steeple). Amina Bettiche (1500 m), Mohamed El Amine Belferar (800 m) et Chihab Cherabi (perche) ont décroché le bronze.

Avec dix athlètes présents à Bakou, le total des médailles récoltées aurait pu être plus conséquent si ce n'est la blessure contractée par Yasser Mohamed Tahar Triki aux

épreuves du saut en longueur.

La lutte a pu se frayer aussi un chemin vers le podium avec les trois médailles de bronze remportées en lutte gréco-romaine par les deux jeunes prometteurs, Sid Azara Bachir (80 kg) et Adem Boudjemline (85 kg), ainsi que Yahiaoui Kheira Chaimaa (48 kg) en lutte féminine.

Le karaté-do national a également apporté sa contribution au total général des consécration en terminant la compétition avec trois médailles (1 ar-

gent et 2 bronze). Les deux médailles de bronze sont l'œuvre d'Imen Atif (+68 kg) et Imen Taleb (-50 kg), alors que celle d'argent est revenue à Abdelatif Ben Khaled (-67 kg).

La sélection algérienne masculine de gymnastique artistique a fourni une très belle prestation, bouclant les épreuves individuelles avec trois médailles d'argent, décrochées par Méridji Hillel (barres parallèles), Maoudj Ahmed Anis (sol) et Bourguieg Mohamed Abdelljalil (cheval d'arçons).

La boxe algérienne baisse les gants à Bakou

La boxe, qui a toujours joué les premiers rôles dans les compétitions d'envergure internationale, a, cette fois-ci, dérogé à la règle, en ne décrochant qu'une seule médaille de bronze par Oussama Mordjane (52 kg).

L'entraîneur de la sélection de boxe, Brahim Bedjaoui, tente d'expliquer ces résultats: l'Algérie a pris part aux joutes islamiques de Bakou avec une équipe totalement remaniée, composée de jeunes pugilistes dont c'est la première participation à une compétition officielle, alors que les cadres ont tous préféré faire l'impasse sur ce rendez-vous.

Dans les sports collectifs, les sélections nationales masculines de volley-

ball et de football ont décroché le bronze lors de la dernière journée des épreuves coïncidant avec les matchs de classement pour la 3e place.

La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans, conduite par son entraîneur Rabah Gherbi, a mis à profit cette compétition pour préparer les prochaines compétitions dont le Mondial



de la catégorie, prévu le mois de juillet 2017 à Alger.

LUTTE FÉMININE:

Yahiaoui Chaimaa en bronze

L'athlète algérienne, Yahiaoui Chaimaa (48 Kg) a remporté dimanche la médaille de bronze, à l'issue de la dernière journée des épreuves de la lutte féminine des 4es jeux de la solidarité islamique de Bakou (Azerbaïdjan).

Les épreuves de la catégorie des 48 kg se sont déroulées selon le système nordique (mini-championnat), avec l'engage-

ment de trois lutteuses seulement.

L'Algérienne, championne d'Afrique en titre, a perdu ses deux combats, devant l'Azérie Stadnik Mariya (10-0) et la Turque Demirhan Evin (10-0).

La médaille d'or de la catégorie est revenue à Stadnik Mariya, alors que Demirhan Evin a décroché l'argent.

En lutte gréco-romaine

(messieurs), l'Algérie avait glané deux médailles de bronze, grâce à Sid Azara Bachir (80 Kg) et Adem Boudjemline (85 Kg).

Akrem Boudjemline (71 Kg) a été éliminé en quarts de finale.

La direction technique nationale (DTN) des luttes



associées a engagé une sélection composée de quatre athlètes dont une dame aux Jeux de la Solidarité Islamique de Bakou.

Le tableau final des médailles

Tableau final des médailles de la 4e édition des Jeux de la solidarité islamiques (JSI-2017) abritée par la capitale de l'Azerbaïdjan Bakou du 12 au 22 mai.

Pays	Or	Ar	Br	Total
1-Azerbaïdjan	75	46	33	154
2-Turquie	70	65	57	192
3-Iran	38	26	33	97
4-Ouzbékistan	15	17	31	63
5-Bahreïn	12	5	4	21
6-Algérie	7	12	21	40
7-Maroc	7	5	15	27
8-Indonésie	6	29	23	58
9-Egypte	6	5	7	18
10-Kirghizstan	4	5	8	17
11-Arabie Saoudite	4	1	6	11
12-Jordanie	3	1	11	15
13-Irak	2	7	5	14
14-Kazakhstan	2	5	12	19
15-Turkménistan	2	4	7	13
16-Qatar	2	3	6	11
17-Nigeria	2	3	1	6
18-Syrie	2	2	6	10
19-Tunisie	1	3	8	12
20-Cameroun	1	2	6	9
21-Bangladesh	1	1	1	3
--Sénégal	1	1	1	3
23-Gambie	1	1	0	2
24-Bénin	1	0	1	2
--Guinée Bissau	1	0	1	2
--Mozambique	1	0	1	2
27-Pakistan	0	3	9	12
28-Oman	0	3	4	7
29-Emirats arabes Unis	0	1	3	4
30-Guyane	0	1	2	3
--Suriname	0	1	2	3
32-Djibouti	0	1	1	2
33-Mali	0	1	0	1
--Ouganda	0	1	0	1
35-Afghanistan	0	0	6	6
36-Côte d'Ivoire	0	0	4	4
--Tadjikistan	0	0	4	4
38-Malaisie	0	0	2	2
39-Liban	0	0	1	1

Quinze (15) pays n'ont pas remporté la moindre médaille lors des JSI-2017.

Les médaillés algériens à Bakou

—Natation (10):

Souad Cherouati (800m libre) or
Souad Cherouati (1500m libre) or
Souad Cherouati (400 libre) or
Oussama Sahnoune (50m libre) or
Oussama Sahnoune (100 libre) or
Ardjoune Abdellah (200m dos) argent
Amel Melih (50 libre) argent
Amel Melih (50m dos) bronze
Amel Melih (100m dos) bronze
Chouchar Ramzi (200m 4 nages) bronze

—Judo (11):

Tariket Ratiba (-57 kg) or
Houd Zourani (-66 kg) argent
Abderahmane Benamadi (-90 kg) argent
Nadjib Temmar (+100 kg) argent
Moussa Meriem (-52 kg) bronze
Oussama Djeddi (-73) bronze
Amina Belkadi (-63 kg) bronze
Lyes Bouyakoub (-100 kg) bronze
Kaouthar Ouallal (-78 kg) bronze
Sonia Asselah (+78 kg) bronze
Par équipes (messieurs) argent

—Athlétisme (6):

Tahani Belabiod Romaïssa (longueur) or
Amina Bettiche (3000 m steeple) argent
Yousra Arrar (hauteur) argent
Mohamed Amine Belferar (800m) bronze
Amina Bettiche (1500 m) bronze
Hicham Khalil Cherabi (perche) bronze

—Karaté-do (3):

Abdelatif Benkhaled (-67 kg) argent
Atif Imen (+68 kg) bronze
Imen Taleb (-50 kg) bronze

—Gymnastique (3):

Hillel Metidi (barres parallèles) argent
Maoudj Anis (épreuves au sol) argent
Mohamed Bourguieg Abdelljalil (cheval d'arçons) argent

—Lutte (3):

Adem Boudjemline (85 kg gréco-romaine) bronze
Sid Azara Bachir (80 kg gréco-romaine) bronze
Yahiaoui Chaimaa (48 kg) bronze

—Boxe (1):

Oussama Mordjane (52 kg) bronze

—Football (1):

Sélection nationale des U-23 bronze

—Volley-ball (1):

Sélection nationale masculine bronze

—Handisport, Judo visuel (1)

Youssef Redjal (-73 kg) bronze.

FOOTBALL / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION - CLUB AFRICAÏN :

Les Algériens Belkhiher et Chenihi du voyage à Kampala City

Les Algériens du Club Africain (Tunisie) Mokhtar Belkhiher et Brahim Chenihi figurent dans la liste des 23 joueurs, retenus pour le match de mardi contre le FC Council Kampala City (Ouganda), pour le compte de la deuxième journée de la Coupe de la Confédération 2017 de football.

Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné à 17h00, au stade Philip Omondi de Kampala City, sous la direction d'un trio arbitral Mauricien, composé d'Ahmed Imteahz Heeralal et de ses assistants, Vivian Vally et Jean-Daniel Telvar.

Lors de la précédente journée, disputée les 13 et 14 mai courant, le Club Africain l'avait emporté (3-1) contre le FC Rivers United (Nigeria), au moment où les Ougandais de Kampala City ont perdu (3-0) chez les Marocains du FUS Rabat.

Programme des rencontres de la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des Champions d'Afrique de football qui auront lieu mardi et mercredi:

Groupe A :

Aujourd'hui 23 mai :
Ferroviario Beira (4e) - Al Hilal (2e) 14h00
Al Merrikh (2e) - Etoile du Sahel (1er) 19h00

Groupe B :

Aujourd'hui 23 mai :
Ahly Tripoli (3) - Zamalek (2) 18h00

Demain 24 mai :

CAPS Utd (3) - USM Alger (1) 14h00

Groupe C :

Aujourd'hui 23 mai :
St. George (2) - Espérance de Tunis (1) 14h00

Demain 24 mai :

AS Vita Club (4) - Mamelodi Sundowns (2) 15h30

Groupe D :

Aujourd'hui 23 mai :
Coton Sport (4) - Al Ahly (2) 16h00

Demain 24 mai :

Zanaco (2) - WA Casablanca (1) 14h00

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

CAN 2017 (U-17): Les quatre représentants africains au Mondial connus

Le Niger, le Mali, le Ghana et la Guinée ont décroché leur ticket pour la Coupe du Monde U-17 prévue en Inde après leur qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans de football qui se déroule au Gabon.

Le Mali a fait honneur à son statut de champion d'Afrique en terminant avec autorité en tête du groupe B du tournoi africain.

Les Aiglons ont surtout pris confiance avec une victoire 6-1 face à l'Angola, avant d'aborder le deuxième tour de l'épreuve.

De son côté, le Niger a gagné une bataille psychologique pour s'imposer 1-0 sur la Tanzanie et lui prendre la deuxième place du groupe sur le fil, à la différence de buts.

Le Mali retrouvera l'épreuve mondiale pour la cinquième fois, alors que le Niger y fera ses grands débuts. Le Ghana et la Guinée, les deux qualifiés du groupe A, se frotteront au Niger et au Mali respectivement en demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations U-17 de la CAF, mercredi.

Le mondial des U-17 se déroulera en Inde du 6 au 28 octobre prochain.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E J - GR: B) MC ALGER - CS SFAXIEN :

Une victoire, pour prendre la tête du groupe

Le représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, le MC Alger, accueillera son homologue tunisien, le Club Sportif Sfaxien, ce soir (21h00 locale) au stade du 5-Juillet (Alger) avec l'objectif de gagner pour prendre la tête du Groupe «B».



«La tâche s'annonce difficile, face à un adversaire d'envergure, mais notre motivation est grande» a indiqué l'entraîneur Kamel Mouassa, assurant que «le MCA va essayer de profiter au maximum de l'avantage du terrain et du soutien du public pour gagner».

Ce qui lui permettra de prendre la tête du groupe et «de franchir ainsi un grand pas vers la qualification» en quarts de finale.

Lors de la première journée, disputée il y a une semaine, le Mouloudia avait ramené un nul (1-1) de son déplacement chez les Sud-Africains de Platinum Stars, au moment où le CS Sfaxien avait remporté une courte victoire à domicile face MBabane Swallows (1-0).

Pour préparer cette deuxième journée, le Doyen a jeté son dévolu sur le Centre technique national de la Fédération algérienne de football à Sidi-Moussa, qu'il a rejoint dès son retour de Constantine, où il s'était incliné samedi face au CSC local, sur le score de (2-0) pour le compte de la mise à jour de la 26e journée de Ligue 1 Mobilis.

Pour aider les joueurs à retrouver la plénitude de leurs moyens après cette grosse débauche d'énergie au stade Ben Abdelmalek de Constan-

tine, Mouassa a préféré commencer par une séance de récupération, avec au menu : bassin, sauna, massage, et ce n'est qu'après cela qu'il est passé au travail technique, avec un effectif pratiquement au grand complet.

Le groupe mouloudéen a enregistré, en effet, le retour du gardien Fawzi Chaouchi, ménagé à Constantine en raison d'une entorse bénigne à un poignet, et celui de l'attaquant Mohamed Seguer, qui lui aussi semble avoir retrouvé une bonne partie de ses moyens, au point d'espérer une convocation pour le match de mardi soir.

Le MCA ne déplore donc que l'absence des attaquants Zahir Zerdab et Hadj Bouguèche (blessés), au moment où le Club Sportif Sfaxien n'est amoindri que par la défection d'Oussama Amdouni, également pour cause de blessure.

La délégation tunisienne, forte de 40 membres et dirigée par le président Moncef Khemakhem, est arrivée lundi après-midi à Alger, après un court voyage en avion, qui s'est très bien passé.

Les Sfaxiens sous la conduite de leur nouvel entraîneur du CS Sfaxien, le portugais Jorge Costa qui a réussi son premier match devant l'US Ben Guerane

(2-0) lors de la dernière journée de la ligue 1, sont déterminés à réaliser un résultat positif dans ce match choc du groupe B.

En effet, les coéquipiers de Aala Marzouki, leaders du groupe «A» après leur victoire à Sfax lors de la première journée des Swazilandais de Mbabane Swallows (1-0), ambitionnent de ramener les trois points de la victoire face à leur adversaire algérien, qui avait arraché le nul (1-1) en Afrique du Sud devant

Platinum Stars et s'installer ainsi seuls de la première place du groupe.

Le match MCA - CSS sera dirigé par l'arbitre égyptien Mahmoud Zakaria, qui sera assisté de ses compatriotes Ahmed Hossameddine et Ahmed Tawfik Taleh.

L'autre rencontre du groupe B mettra aux prises Mbabane Swallows (SWZ) et Platinum Stars (RSA) à 15h00. Les deux premiers du groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

Le programme de la deuxième journée

Groupe A :

Aujourd'hui 23 mai :
Kampala City (3e) - Club Africain (1er) 16h00

Demain 24 mai :

Rivers United FC (3e) - FUS Rabat (1er) 16h00

Groupe B :

Aujourd'hui 23 mai :
Mbabane Swallows (4) - Platinum Stars (2) 15h00
MC Alger (2) - Club Sportif Sfaxien (1) 21h00

Groupe C :

Demain 24 mai :
Smouha (3) - Libolo (1) 18h00
Hilal El Obied Club (3) - Zesco Utd (1) 21h00

Groupe D :

Aujourd'hui 23 mai :
CF Mounana (4) - Supersport (2) 16h00

Demain 24 mai :

Horoya (2) - TP Mazembe (1) 14h00.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE /ANDERLECHT:

Hanni termine meilleur passeur

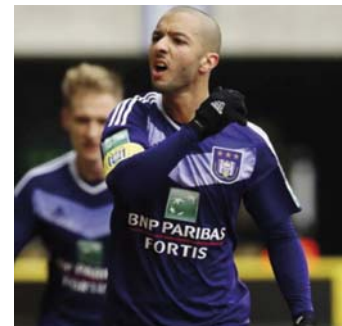
L'international algérien d'Anderlecht, Sofiane Hanni, dont l'équipe a été sacrée championne de Belgique la semaine passée, a réussi sa 17e passe décisive de la saison lors de la victoire contre Ostend (3-0), dimanche soir pour le compte de la dernière journée de la compétition.

Cette 17e offrande permet au milieu offensif de 26 ans, auteur également de 10 buts, de terminer meilleur passeur du championnat. Hanni avait rejoint Anderlecht l'été dernier en provenance de Malines. Il avait été sacré meilleur buteur du championnat de Belgique la saison passée (17 buts) et a été aussi

choisi meilleur joueur de la saison.

L'ancien Nantais, qui a hérité du brassard de capitaine dès son premier exercice avec Anderlecht, a poursuivi sur sa lancée, en étant l'un des joueurs les plus en vue en Belgique cette saison.

Peu utilisé en sélection algérienne depuis qu'il l'a rejoint il y a près de deux années, Hanni est pressenti pour devenir l'un des atouts majeurs du nouvel entraîneur des Verts, l'Espagnol, Lucas Alcaraz, après avoir réussi ses deux apparitions lors de la précédente Coupe d'Afrique des nations au Gabon face à la Tunisie et le Sénégal.



LE MILAN AC EUROPÉEN

Grâce à sa victoire contre Bologne (3-0), combinée à la défaite de la Fiorentina à Naples (4-1) hier, le Milan AC est assuré de terminer au moins à la 6e place et donc de retrouver l'Europe. Les Rossoneri disputeront le 3e tour préliminaire de Ligue Europa en 2017-2018.



SIMEONE VA RESTER

L'Atletico Madrid peut souffler. Et pas seulement parce que les Colchoneros ont dit adieu à leur Stade Vicente-Calderon en l'emportant 3-1 face à l'Athletic Bilbao, Fernando Torres se fendant d'un doublé pour l'occasion.

Autre bonne nouvelle pour les Madrilènes: Diego Simeone sera toujours sur le banc des Matelassiers la saison prochaine. C'est tout du moins ce qu'il a assuré à l'issue de la rencontre face aux Basques. "C'est un honneur de travailler avec des joueurs et dirigeants qui ont construit tout ça. Le sentiment est très profond. Les autres équipes peuvent avoir plus d'argent, quelques coupes de plus mais ils n'auront jamais ce sentiment que vous ressentez pour ce club", a-t-il tout d'abord expliqué.

Et ce avant de prononcer les mots que tous les supporters des Rojiblancos attendaient. "Les journalistes me demandent si je vais rester. Oui je vais rester. Je vais rester car ce club a un futur et nous représentons tous ce futur."

Ronaldo : «Une fin de saison spectaculaire»

Le Real Madrid a validé son titre de champion d'Espagne en s'imposant à Malaga lors de la dernière journée (0-2). Un succès d'importance après 5 ans de disette sur la scène nationale.

Les madrilènes vont désormais pouvoir se tourner vers la finale de la Ligue des champions avec une envie débordante. Encore buteur à la Rosaleda, Cristiano Ronaldo était évidemment ravi. "Je suis très content, c'est une fin de saison spectaculaire, la meilleure de ces dernières années avec une gestion intelligente, l'aide de l'entraîneur et des joueurs qui jouent moins. J'ai fait une préparation pour la deuxième partie de saison parce que je savais que ce serait important, j'ai réalisé de belles prestations", a-t-il expliqué en zone mixte relayé Marca.



Zidane : «Le plus beau jour de ma vie»

Zinedine Zidane, le coach du Real Madrid, a confié que le titre avait été difficile à gagner et qu'il avait la pression à chaque match. Zinedine Zidane est devenu, en l'espace de peu de temps, le roi d'Espagne. Après sa Ligue des Champions glanée la saison dernière, l'ancien international français a remporté son premier titre de champion d'Espagne avec le Real Madrid. Au coup de sifflet final, tous les Merengues se sont empressés vers le technicien français pour le soulever et jeter en l'air à plusieurs reprises. Une scène de joie et de bonheur qui restera dans sa mémoire.

30 victoires, un record !

En s'imposant contre Sunderland (5-1) ce dimanche, Chelsea a conservé sa bonne dynamique avant la finale de la Cup contre Arsenal, samedi prochain, mais le club londonien a aussi établi un nouveau record. Avec 30 victoires en Premier League, les Blues sont les premiers à réussir cette performance dans une saison à 38 matchs. Chelsea a terminé l'exercice 2016-2017 avec 93 points et une différence de buts de +52.

Kane termine meilleur buteur !

Trois jours après son quadruplé à Leicester (6-1), Harry Kane a inscrit un triplé lors du festival de Tottenham à Hull City (7-1) ce dimanche lors de la dernière journée de Premier League. Grâce à ces sept réalisations dans le money time, l'international anglais termine meilleur buteur du championnat pour la deuxième année consécutive avec 29 buts ! Romelu Lukaku (25 buts) et Alexis Sanchez (24 buts) complètent le podium.



Buffon dans l'histoire

Sacré champion d'Italie pour la huitième fois de sa carrière, Gianluigi Buffon est un peu plus entré dans le livre des records de la Serie A. Personne n'a en effet mieux que ses huit titres de champion, le gardien de la Juventus rejoignant au palmarès Giuseppe Furino, Giovanni Ferrarri et Virginio Rosetta. Et le champion du monde 2006 aura l'occasion de devenir le seul détenteur du record la saison prochaine...



ALGÉRIE - YÉMEN

Anniversaire de la proclamation de l'unification du Yémen

Le Président Bouteflika félicite le Président Abd Rabbo Mansour Hadi

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux au président de la République du Yémen, Abd Rabbo Mansour Hadi, à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de l'unification du Yémen, dans lequel il lui a fait part son attachement à œuvrer pour la consolidation des liens de fraternité, de solidarité et des relations bilatérales. «Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célèbre l'anniversaire de la proclamation de son unification de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs, priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être et de réaliser au peuple yéménite frères ses aspirations à la paix, à la stabilité et au développement», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette heureuse occasion pour vous faire part de mon attachement et de ma ferme volonté d'œuvrer à renforcer les liens de fraternité et de solidarité et les relations entre nos deux peuples frères au mieux des intérêts suprêmes de nos deux pays», a conclu le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - KAZAKHSTAN

M. Sellal reçoit l'envoyé spécial du président kazakh

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, lundi à Alger, M. Akilbek Kamaldinov, envoyé spécial, porteur d'un message du président de la République du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien, qui intervient à la veille de l'ouverture, le 10 juin 2017, de l'Exposition internationale d'Astana (Expo 2017), a donné lieu à "un échange de vues entre les deux responsables sur l'intérêt d'une participation à cette manifestation placée sous le thème de «l'énergie du futur» et à laquelle prendra part l'Algérie», précise-t-on de même source. Le Premier ministre a tenu à «saluer cet important événement» qui coïncidera avec la tenue du sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) sur les sciences et les technologies, «une opportunité qui ne manquera pas d'avoir, a-t-il souligné, des retombées sur la dynamique de coopération souhaitée par l'ensemble des partenaires impliqués dans cette organisation, et ce dans le domaine de la promotion des énergies renouvelables, de la protection de l'environnement et du développement durable». La rencontre a, par ailleurs, été l'occasion pour le Premier ministre et son hôte d'aborder «les questions liées à l'évolution des relations bilatérales sur les plans politique, économique et social», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - FRANCE

Le général-major Hamel passe en revue avec la directrice de la coopération internationale au ministère français de l'Intérieur les moyens de renforcer la coopération entre les polices des deux pays

Le Directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a passé en revue hier à Alger avec la directrice de la coopération internationale au ministère français de l'Intérieur, Sophie Hatt, les moyens de renforcer la coopération entre les polices des deux pays, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Lors de la rencontre à laquelle ont assisté des directeurs centraux de la DGSN, les deux parties ont passé en revue «les moyens de renforcer la coopération entre les polices des deux pays dans les domaines de la formation et de la police scientifique et technique pour mieux lutter contre toutes les formes de criminalité, notamment transfrontalière», a précisé la même source.

Mme Hatt s'est félicitée du «niveau exceptionnel atteint dans le domaine de la coopération entre les polices des deux pays», saluant «l'expérience et le professionnalisme de la police algérienne dans la lutte contre la criminalité et le crime organisé».

SOMMET ISLAMO-AMÉRICAIN :

Bensalah : «Les options militaires infructueuses pour les crises au Monde arabe »

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah a indiqué, dimanche à Ryadh, que la solution aux crises affectant la Syrie, le Yémen et la Libye «passe inéluctablement par un processus politique concerté» sans exclusive, affirmant que «les options militaires sont infructueuses».

Dans une allocution au Sommet islamo-américain qui se tient dans la capitale saoudienne, M. Bensalah a souligné la conviction des participants que la solution aux crises qui affectent ces pays frères passait par un processus politique concerté sans exclusive et que les options militaires sont infructueuses étant donnée la situation de plus en plus complexe et la catastrophe humanitaire induite, la pire de ce siècle, a-t-il dit.

«Notre présence à ce Sommet participe d'un sens de responsabilité historique et d'une volonté d'adhésion à toute approche visant à trouver des solutions inclusives et radicales aux crises en Syrie, au Yémen et en Libye, épargner à nos frères davantage de drames humanitaires et de destruction et permettre de faire face à la violence sectaire et au terrorisme sauvage de Daech», a ajouté le président de chambre haute du Parlement.

Après avoir relevé que «le terrorisme nourrit et se nourrit de la violence sectaire» et que «le règlement politique de ces crises mettra la communauté internationale dans une meilleure position pour y faire face et l'éradiquer», M. Bensalah a affirmé que «l'Algérie salue



la tenue de ce Sommet en ce moment particulier, partant de son attachement à l'importance du raffermissement des relations de coopération historiques entre le monde arabo-islamique et les Etats Unis, et de sa conviction que les conjonctures politiques, sécuritaires et humaines que traversent notre région, imposent avec acuité une intensification de la concertation et une conjugaison des efforts pour les dépasser».

Le représentant du Président de la République à ce sommet a exprimé, à ce propos, le vœu de voir «la forte amitié qui lie nos pays aux Etats Unis d'Amérique sous tendre une volonté à asseoir ensemble un partenariat arabo-musulman exemplaire et pour un nouveau Moyen-Orient, qui réunit et ne divise pas.

Un espace affranchi des

tensions et au sein duquel l'ensemble des ses peuples, sans exception aucune, jouissent de la paix et de la prospérité économique», a-t-il ajouté.

M. Bensalah a néanmoins relevé qu'un tel objectif ne saurait être réalisé sans permettre au peuple palestinien de recouvrer son droit légitime à l'édification de son Etat indépendant avec Al-Qods pour capitale», saluant à cette occasion «l'engagement» du Président américain Donald Trump en faveur de la relance du processus des négociations, en vue de parvenir à une solution que nous souhaitons, a-t-il dit «juste, durable, globale basée sur le principe de deux Etats, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité».

Après avoir transmis les salutations du Président Bouteflika à son homologue

américain et sa détermination à consentir davantage d'efforts pour la promotion des relations bilatérales au service des intérêts des deux pays et peuples amis, M. Bensalah a salué les «bonnes relations entre l'Algérie aux Etats Unis d'Amérique».

A ce titre, M. Bensalah a rappelé que ces bonnes relations puisent leur force et leur spécificité de deux événements historiques, à savoir «la reconnaissance par l'Algérie des Etats Unis d'Amérique en 1783 et le soutien de l'Amérique à la lutte du peuple algérien pour l'indépendance», ajoutant que «grâce au dialogue stratégique que nous avons mis en place ensemble, nous avons été en mesure d'établir un partenariat solide pour lutter contre le terrorisme et la criminalité sous toutes ses formes au Sahel et dans le Sahara et converger vers une approche homogène concernant la situation au Mali et en Libye».

M. Bensalah a saisi également l'occasion de la tenue du Sommet pour transmettre au serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, le roi Salmane Ben Abdelaziz, les salutations du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

Bensalah s'entretient à Ryadh avec le Président américain Donald Trump

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah s'est entretenu, dimanche à Ryadh, peu avant le lancement des travaux du Sommet islamo-américain, avec le président américain, Donald Trump, auquel il a transmis les salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le président américain a «chargé M. Bensalah de transmettre ses salutations au Président Bouteflika et de lui faire part de sa détermination à hisser le niveau de la coopération bilatérale», a indiqué une source proche de la délégation algérienne. Le président du Conseil de la Nation s'est également entretenu avec le Serviteur des deux

Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz qui l'a chargé de transmettre «ses remerciements au président de la République pour avoir accepté son invitation à prendre part au Sommet islamo-américain», exprimant par la même occasion son souhait de voir «les relations bilatérales s'élever au niveau des aspirations des deux peuples et des deux pays».

Le président de la Chambre haute du parlement, a remercié, pour sa part, le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, pour l'invitation de l'Algérie à ce sommet où M. Bensalah a représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

ALGÉRIE - UE

M. Messahel s'entretient à Bruxelles avec le commissaire européen de l'Union en charge de la Sécurité

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel s'est entretenu lundi à Bruxelles avec le commissaire européen en charge de l'Union de la sécurité, Julian King.

Les entretiens ont porté sur le lancement d'un dialogue bilatéral de haut niveau dans le domaine de la sécurité et les perspectives de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), a indiqué une source di-

plomatique. La rencontre entre le ministre et le commissaire européen a permis également d'échanger les vues sur l'expérience de l'Algérie en matière de déradicalisation, de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, a ajouté la même source.

Le ministre a entamé lundi une visite de travail aux institutions européennes, à Bruxelles, à l'invitation de la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

Lors de cette visite de deux jours,

le ministre s'entretiendra également avec la haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, ainsi qu'avec le représentant spécial de l'UE pour le Sahel, Angela Losada. Le ministre présentera au Comité politique et de sécurité de l'UE, au deuxième et dernier jour de la visite, l'expérience de l'Algérie en matière de déradicalisation et de lutte contre le terrorisme.

APS